



LE NOUVEAU PLAN VERT **PROGRAMME 2022**



SOMMAIRE

5 PRÉAMBULE

6 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

- Des transports en commun gratuits et efficaces
- Décroissance de l'industrie automobile
- Changement climatique et les énergies fossiles
- Recyclage et déchets
- Ressources énergétiques et transition écologique
- Hydro-Québec
- Ressources naturelles
- Gestion de l'eau
- Industrie minière
- Biodiversité et protection des espèces menacées

26 JUSTICE SOCIALE

- Droits des premières nations
- Droits des femmes
- Droits des personnes LGBTQIA2+
- Droits des personnes non-binaires et trans
- Réforme de l'IVAC
- Droits des réfugiés
- Justice économique
- Combattre les inégalités de richesse
- Droit à l'habitation
- Sécurité publique
- Définancer la police

48 DÉMOCRATIE

- Question nationale
- Vers une réforme des institutions démocratiques
- Pour relancer la participation démocratique
- Parité en politique

56 ÉDUCATION ET CULTURE

- Mesures pour l'éducation primaire et secondaire
- Gratuité scolaire, CEGEPS et éducation post-secondaire

Démocratie scolaire
Culture

66 SANTÉ

- Santé mentale
- Soins dentaires et de la vue
- Pharma Québec
- Renforcement des hopitaux urgences et cliniques
- Soutenir les acteurs et actrices de notre santé
- Éducation
- Sexualité et santé
- Réchauffement climatique
- Santé et premières nations
- Droits des personnes avec un handicap physique
- Droits des personnes avec un handicap mental
- Alcool et drogues

78 ÉCONOMIE

- Justice économique
- Revenu minimum garanti
- Droit au logement
- Tarif d'électricité plus durable et équitable
- Emploi et immigration
- Mettre en place un nouvel indicateur de richesse
- Bénévolat
- Renégociation des accords commerciaux
- Amendes établies en fonction du revenu des fautifs
- Hausse des revenus de l'Etat (en grands traits)
- Combattre l'inflation

82 AGRICULTURE

- Agriculture locale
- Aide financière
- Soutenir la serriculture passive à petite échelle
- Agriculture biologique
- Démantèlement du monopole syndical de l'UPA
- Main d'oeuvre agricole
- Moratoire sur le dézonage
- Produits d'origine animale
- Mesures générales
- Les interdictions de races
- Les animaux sauvages
- L'expérimentation animale

90 REMERCIEMENTS

MOT DU CHEF

Québécoises et Québécois,

Nous sommes rendus en 2022 et les changements climatiques, les problèmes environnementaux et les inégalités économiques s'intensifient chaque année. Notre démocratie est en péril et la paix mondiale est loin d'être acquise.

Au Parti Vert du Québec nous proposons une vision positive et audacieuse pour le Québec. Un projet de société éco-socialiste qui met de l'avant l'environnement, la paix, la démocratie, l'équité économique et le vivre ensemble dans un Québec inclusif et ouvert sur le monde. À travers notre programme 2022, le Nouveau Plan Vert pour le Québec, le Parti Vert du Québec met de l'avant une vision inclusive, prometteuse et positive pour l'avenir du Québec. Une vision dans laquelle personne n'est laissé dans la marge. Une vision dans laquelle le respect de l'environnement est au cœur des orientations gouvernementales. Une vision dans laquelle l'état lutte contre le racisme, la discrimination et pour le vivre ensemble. Une vision dans laquelle les gens ordinaires peuvent non seulement se loger, mais aussi devenir propriétaires de leur logis. Une vision dans laquelle la paix mondiale est un objectif concret et non un rêve. Une vision dans laquelle les gens s'entraident, s'aident et se soutiennent mutuellement.

Je vous invite à découvrir les propositions du Parti Vert du Québec à travers les pages suivantes. Je suis convaincu que vous trouverez des projets, des propositions et valeurs qui vous rejoignent. Je suis convaincu que le Parti Vert du Québec a quelque chose à vous offrir et qu'avec votre appui nous pourrons construire, ensemble, le Québec de nos rêves.

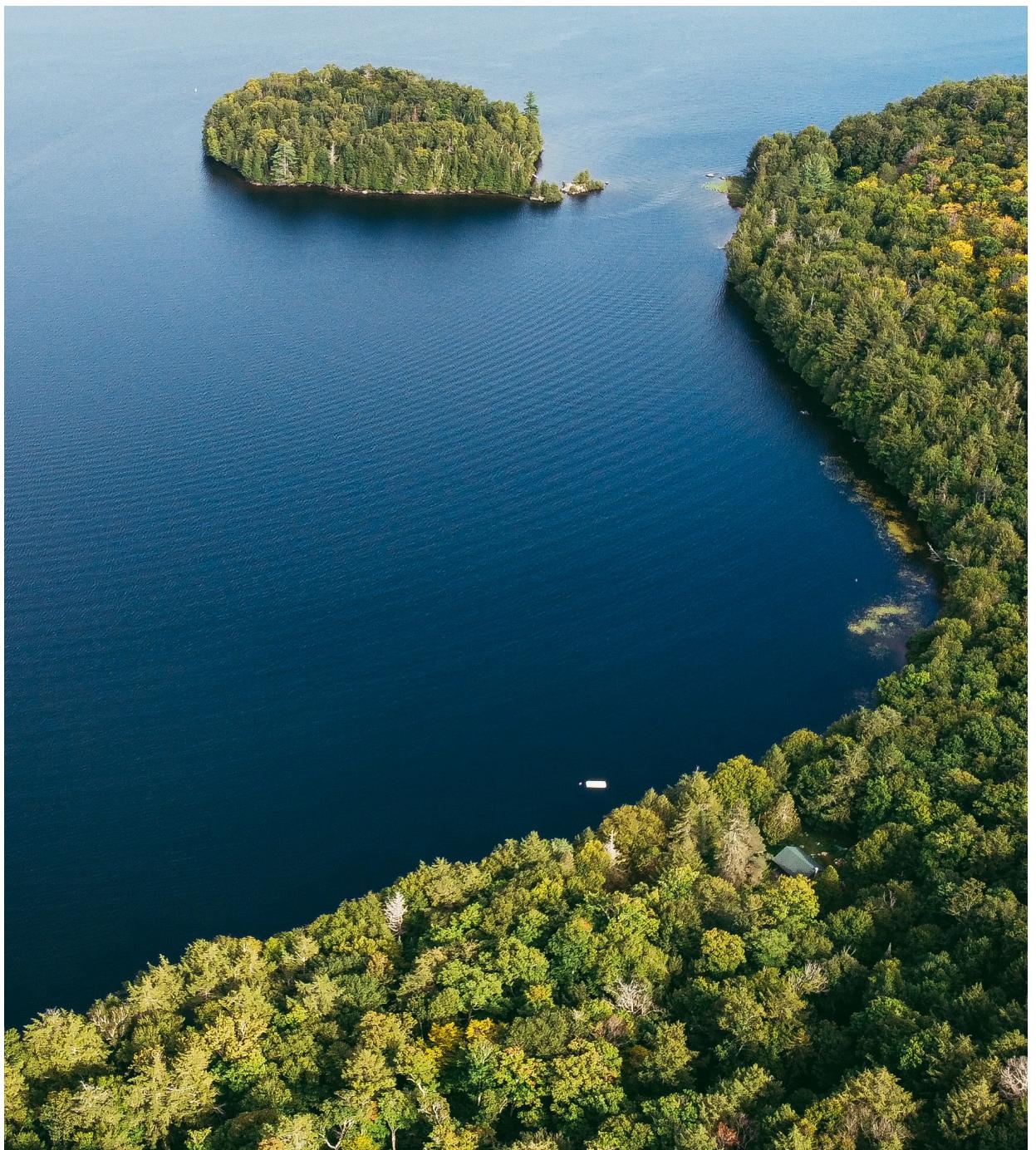
En solidarité,



Alex Tyrrell
Chef du Parti Vert du Québec



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT



DES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS ET EFFICACES

Le Parti Vert du Québec propose de rendre les transports en commun plus rapides, confortables, efficaces et abordables que les automobiles privées. Pour y arriver, nous proposons une expansion massive du réseau combinée avec la gratuité des tarifs. La gratuité des transports en commun sera un levier financier important qui visera à faire croître le nombre d'utilisateurs. Cette hausse d'utilisation permettra aux sociétés de transports d'augmenter la fréquence des services améliorant ainsi la rapidité et l'efficacité du service. Ce virage vers les transports en commun aura des bénéfices pour l'ensemble des Québécois-es, qui pourront respirer un air propre, perdre moins de temps dans les bouchons de circulation, économiser sur les dépenses reliées à l'achat et au maintien d'un véhicule tout en faisant leur part dans la lutte contre les changements climatiques. Le virage de la société en question sera principalement financé par une taxe sur le carbone, appliquée sur l'essence, ainsi que des mesures pour décourager l'achat des véhicules énergivores.

Construction d'un réseau de trains à grande vitesse



En ce qui concerne les transports interurbains entre les villes du Québec, le Parti Vert appuie le train à grande vitesse proposé par VIA Rail, avec quelques

bonifications. Nous proposons de joindre Gatineau, Laval, Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay, Matane, Gaspé, Sherbrooke et Drummondville à ce réseau. Le projet sera public, fonctionnera à base d'électricité renouvelable et offrira des services abordables, plus avantageux que l'automobile privée. Ce projet d'envergure permettra aux Québécois-es et aux touristes de se déplacer rapidement sur le territoire sans émettre de GES et contribuera au développement économique des régions tout en offrant un moyen de transport sécuritaire et à bas prix.

Amélioration de la qualité des transports en ville grâce aux métros

Un gouvernement vert voudrait améliorer la qualité du transport et faciliter les déplacements quotidiens. Certains secteurs de la Ville de Montréal sont sous-desservis à l'heure actuelle nécessitant des investissements massifs pour connecter leurs populations au centre-ville. Nous proposons la création d'une boucle avec des stations à Bois-Franc, Cartierville et Laval. Notre plateforme propose :

Grand Montréal:

- L'extension de la ligne jaune, le long de Taschereau jusqu'à la station Panama du REM.
- L'extension de la ligne verte jusqu'à Arlie et Lafleur sur Newman.
- Construire la ligne rose à Montréal. La construction de la ligne rose permettrait non seulement de pallier les problèmes de surcharge de la ligne verte et orange, mais également de relier certains quartiers où le déplacement est extrêmement laborieux. Cette ligne permettrait de faciliter l'accès à l'emploi et contribuerait au développement économique des régions touchées.
- La construction de 14 lignes de tramways partout sur l'île de Montréal afin de désengorger l'île, à l'Ouest, au centre et à l'Est, ainsi qu'une ligne à Longueuil et des stations à Laval.
- La finalisation de la ligne orange comme le proposait le projet initial.
- Le projet d'expansion de la ligne bleue.

Région de Québec:

- Un projet de métro à deux lignes allant de Cap-Rouge à La Cité-Limoilou et à Lévis.
- Un projet de tramways couvrant Quartier 4-5, Vieux-Moulin, Saint Louis et desservant la rive sud de Charny à Place-Martinière

Gatineau

- Construction d'un métro sous terrain qui desservira la ville de Gatineau tout en la reliant au réseau du train léger d'Ottawa.

Révolutionner les transports actifs

Le Parti Vert du Québec propose d'investir 250 millions par année dans le développement des infrastructures cyclables et piétonnières à travers le Québec afin d'encourager les transports actifs, d'augmenter la sécurité des utilisateurs et d'améliorer la santé de la population. Cela passe par la construction de nouvelles pistes cyclables en zones urbaines, des changements dans l'aménagement urbain et des subventions pour les équipements sportifs. Nous proposons aussi de financer le transport actif, notamment le vélo. Le Parti Vert du Québec mettra en place un programme de subventions pour l'achat de vélos neufs et/ou remis à neuf. Nous proposons aussi de donner plus de place aux cyclistes, notamment par la construction de véloroutes pour certaines journées précises de la semaine, de créer des zones urbaines sans voitures pour réduire le nombre de véhicules sur la route. Un gouvernement vert développera ses politiques avec vision zéro décès, la sécurité des cyclistes étant primordiale. Enfin, nous proposons ainsi de sensibiliser et inciter à l'utilisation de modes de transports actifs, autant pour l'environnement que la santé générale de la population.

Le choix de l'électrique pour les différents transports en communs

Les trains de banlieue, les nouvelles infrastructures ferroviaires, les autobus et les tramways présentent tous des options d'électrification sans avoir recours à l'utilisation de batterie. Dans les grandes villes, nous appuyons l'alimentation des autobus par des

fils aériens. Brancher le courant directement sur les transports en commun est une manière efficace de réduire nos GES tout en évitant les effets néfastes des batteries sur l'environnement naturel.

Transports et mobilité durable

Le Parti Vert du Québec appuie un virage rapide de notre société vers le transport en commun urbain et interurbain. Notre but est de réduire de 50 % les émissions du secteur des transports d'ici 2035 et de diminuer la congestion routière de 80 % sur cette même période dans les régions urbaines du Québec. Pour y arriver, nous proposons une panoplie de solutions, de leviers financiers et d'outils pour changer nos habitudes, de développer le réseau de transports en commun urbain et interurbain et de le rendre abordable et accessible à tous.

Accessibilité

Nous voulons rénover les gares existantes et les modes de transports en commun tout en créant un plan d'accessibilité complet et inclusif pour la population du Québec. En plus, nous veillerons à ce que toutes les futures stations soient conçues et construites en tenant compte de l'accessibilité. Ainsi, nous pourrons nous assurer de l'universalité des projets de transports collectifs et proposer des déplacements sans heurts à toute la population québécoise.

DÉCROISSANCE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Décroissance juste et équitable pour le secteur automobile

La consommation de pétrole par des véhicules automobiles privés représente 22 % des émissions de GES totales du Québec, tout le transport routier contribuant à hauteur de 34,4 %. Les véhicules électriques sont moins polluants que les véhicules au pétrole, mais nécessitent des ressources considérables pour leur fabrication. Ils ont des répercussions environnementales importantes tant sur le plan de GES que sur la pollution de l'eau et la préservation

des écosystèmes, mais aussi sur la santé humaine, notamment lors de l'extraction des ressources et du traitement des déchets automobiles à la fin de leur vie utile.

Il est important de bien considérer le nombre important de travailleurs qui seront affectés par une croissance de cette industrie et de prévoir des soutiens à cette transition. Cette industrie est plus grande que beaucoup de gens le croient et certains diront que nous sommes davantage dépendants des véhicules privés pour des emplois que pour le transport des personnes. Dans chaque ville vous trouverez des garages mécaniques, des stations d'essence, des vendeurs d'assurance, des vendeurs d'accessoires, des usines de fabrication de pièces, des cours à ferrailles, des agences publicitaires, des agents de financement, des concessionnaires, des revendeurs de véhicules et plus encore.

Toute transition économique faite pour lutter contre les changements climatiques devrait être juste et équitable. Les travailleurs de l'industrie automobile devront être affectés à d'autres tâches dans une autre industrie pour minimiser les effets sur l'emploi. C'est pour cette raison qu'un gouvernement du Parti Vert du Québec offrirait une garantie d'emploi à chaque travailleur-se de l'industrie automobile qui doit être réaffectée. Les travailleurs se verront offrir un autre emploi, la possibilité d'être payé pour retourner aux études et des retraites devancées. Cette garantie d'emploi est essentielle pour le bien être des travailleurs affectés et leurs familles et permettra au gouvernement d'accroître le soutien de la population envers des mesures importantes dans la transition et la lutte contre les changements climatiques.

Politique sur les véhicules électriques

Au Québec, environ 7 millions de véhicules circulent sur les routes quotidiennement, ce qui représente une hausse de 32 % du parc automobile en 20 ans. De plus, environ 140,000 véhicules par année sont mis au rancart, démontrant que le consumérisme des véhicules est chose commune au Québec. Puisque les véhicules routiers sont les plus grands objets de consommation qu'un citoyen puisse posséder, la mise

à la « casse » de ces véhicules renforce la mécanique de surconsommation et dépersonalise la responsabilité des citoyens envers les conséquences environnementales d'une mise à la casse.



De plus, bien que la plupart des véhicules électriques alimentés avec l'hydro-électricité émettent moins de GES que les véhicules qui fonctionnent au pétrole, leurs répercussions écologiques sont importantes et ne doivent pas être négligées. Les véhicules électriques ne sont pas une solution magique aux problèmes environnementaux du Québec et contrairement au marketing de l'industrie ils ne sont pas « zéro émission » puisque leurs fabrications et démantèlements nécessitent de nombreuses ressources naturelles incluant une quantité importante de pétrole. Le Parti Vert du Québec estime qu'il est urgent d'imposer des politiques qui visent une décroissance rapide du parc automobile dans son ensemble afin de protéger l'environnement.

Comment favoriser l'utilisation de véhicules électriques sur les routes du Québec ?

À l'heure actuelle, le gouvernement du Québec offre un rabais de 7 000 \$ sur l'achat d'un véhicule électrique, le gouvernement fédéral ajoute une subvention allant jusqu'à 5 000 \$. C'est-à-dire, les gouvernements versent jusqu'à 12 000 \$ par véhicule électrique vendu en plus des nombreuses autres subventions offertes à l'industrie automobile.

Malgré ces subventions généreuses qui sont très coûteuses pour l'État, le prix des véhicules électriques après subventions demeure plus élevé que celui des véhicules à essence. Certains expliquent

ce phénomène par le fait que les manufacturiers ont tendance à augmenter le prix des véhicules électriques en fonction des subventions offertes aux consommateurs par le gouvernement. Ces subventions sont inefficaces et représentent un moyen de transférer des fonds publics à l'industrie automobile sans obtenir de résultats concrets.

Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec propose d'abolir les subventions à l'achat de véhicules électriques et d'investir ces sommes dans l'expansion des transports en commun urbains, interurbains et ruraux et la construction de l'infrastructure de recharge qui investit déjà un retard important. À notre avis, il est plus efficace d'atteindre les cibles d'électrification à travers l'imposition d'une loi plutôt qu'à travers des subventions importantes pour l'industrie automobile que nous souhaitons décroître. Un gouvernement Vert obligera les fabricants automobiles à vendre des véhicules électriques neufs à partir de 2030.

Interdiction des publicités de vus

Les véhicules utilitaires sport (VUS) sont les plus vendus au Québec. Non seulement ils contribuent à la congestion des routes puisque ce sont des véhicules plus larges, ils contribuent aussi davantage à l'émission de GES et leur fabrication représente le deuxième secteur d'activité qui a contribué à l'augmentation des émissions de GES, après le secteur énergétique. Pour toutes ces raisons, le Parti Vert du Québec compte interdire la promotion de tels véhicules par l'entremise d'annonces publicitaires.



Établir une tarification basée sur le poids et la taille des véhicules routiers

Au Québec, les consommateurs ont tendance à acheter de plus en plus de grands véhicules énergivores. À travers les 30 dernières années, le poids et la taille des véhicules de promenade sur la route ont fortement augmenté au point d'annuler tous les gains en économie d'essence. Le poids moyen des véhicules a augmenté de 18 % en 20 ans.

Les deux tiers des véhicules neufs vendus au Québec sont des camions légers (VUS ou fourgonnettes) et notre consommation de carburants n'a jamais été plus élevée qu'en 2020, où nous avons consommé près de 11 milliards de litres. Cette tendance doit changer rapidement. Les Québécois sont en train de payer de plus en plus cher pour des véhicules de moins en moins efficaces. L'achat de véhicules coûte environ 16 milliards de dollars aux Québécois chaque année et représente une dépense courante de 10 000 \$ par citoyen. Pour lutter contre cette nouvelle tendance, le Parti Vert du Québec appuie une tarification de l'immatriculation basée sur le poids et la cylindrée des véhicules. Sous un gouvernement vert, il sera significativement plus cher d'acheter et d'immatriculer de grands véhicules énergivores. Les véhicules compacts, électriques et hybrides seront privilégiés dans le calcul des frais d'immatriculation. Les tarifs seront variables et calculés selon la taille du véhicule et selon l'accessibilité du réseau de transport dans la région administrative où le propriétaire du véhicule réside. Nous appuyons également une augmentation importante de la taxe sur les véhicules de luxe (avions, bateaux et voitures). Le Québec impose depuis 1998 des frais d'immatriculation supplémentaires de 1 % de la valeur excédentaire à 40 000 \$ pour les automobiles. Ce taux progresse cependant très faiblement. Le PVQ propose d'augmenter ce taux à 5 % effectif pour 2030.

Zones urbaines sans voitures dans les grandes villes et leur centre ville

Obliger les 30 plus grandes villes du Québec à aménager des zones sans automobiles aux coeurs de leurs centres-villes. Les villes pourront se fier à de généreuses subventions provinciales pour la mise

en place d'aménagements favorisant les piétons et le transport actif.



- Combiner les efforts dans le transport permettrait une vision harmonisée et durable avec des objectifs précis. Les partenariats entre les différents services de transports ont aussi permis un meilleur service aux usagers en permettant par exemple de réduire les frais d'abonnements (STM et Communauto notamment).

- Implanter des mesures incitatives pour aider l'industrie. Des mesures financières pourraient par exemple inclure l'allégement des frais des services d'abonnement, des crédits d'impôts pour l'abonnement à un tel service, la diminution des prix de stationnement pour l'autopartage, ou encore davantage d'incitatifs pour l'achat de véhicules électriques.

Abolir les barrières au covoiturage

Le covoiturage est une partie essentielle de la réduction de notre consommation de pétrole. Malgré ce fait, le Québec impose des balises strictes qui empêchent toute personne de tirer profit du covoiturage, c'est-à-dire qu'une personne peut accepter des passagers dans son véhicule à condition qu'il ne facture que le prix de l'essence et les frais associés au véhicule. Autrement dit, le chauffeur n'a pas le droit de recevoir une rémunération ou d'être dédommagé monétairement pour avoir accepté des passagers. Cela fait en sorte que les applications de covoiturage tardent à se développer, car elles ne peuvent pas opérer de façon commerciale. Le Parti Vert du Québec appuie un cadre réglementaire qui encourage le covoiturage, qui reconnaît qu'il est tout à fait raisonnable de dédommager les chauffeurs pour leur service et que l'auto solo est une source d'émissions astronomiques et une nuisance à la lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, le Parti Vert du Québec préconise de nouveaux critères pour établir qu'une activité de covoiturage est commerciale. C'est la fréquence du covoiturage qui doit déterminer qu'une activité de covoiturage est commerciale et non pas la simple génération de profit.

Dire non au troisième lien routier entre les villes de Québec et Lévis

Le Parti Vert du Québec s'oppose catégoriquement à la construction d'un troisième lien entre Québec et

Lévis, chiffré à un coût de 13 milliards de dollars pour sa construction et son exploitation durant son cycle de vie. De plus, un tel projet aura des effets importants qui nuiront à l'environnement et ne sont pas pris en considération par le gouvernement actuel. Ces énormes sommes d'argent seraient beaucoup plus utiles dans le secteur de la transition écologique qu'un projet de tunnel autoroutier dispendieux, inutile et dommageable pour l'environnement.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ET LES ÉNERGIES FOSSILES

Transition énergétique rapide : atteindre la carboneutralité d'ici 2035

Au Parti Vert du Québec nous avons de loin le plan le plus ambitieux pour la réduction de CO2 et l'ensemble des GES. Ce plan vise les émissions nettes-zéro d'ici 2035. C'est-à-dire une réduction majeure dans tous les secteurs combinés avec des mesures concrètes pour capter le CO2 incluant le reboisement, la captation des émissions de méthane et l'interdiction de l'enfouissement des déchets organiques. Ce projet nécessitera des changements majeurs dans nos vies quotidiennes. Il s'agit d'un projet de société que nous sommes fiers de porter. Nous reconnaissions que la transition vers les émissions nettes-zéro devra se faire en collaboration avec tous en respect de la justice sociale et économique.

Nous reconnaissions qu'une transition énergétique rapide nécessitera des investissements importants à court terme. Un gouvernement du Parti Vert du Québec s'engage à dépenser un minimum de 500 milliards de dollars dans un premier mandat pour donner un grand coup de barre dans une transition énergétique rapide, efficace et équitable.

Assainir l'air en milieu urbain

Les grandes villes du Québec sont présentement inondées par de l'air pollué. Une récente étude estime que 7700 personnes sont décédées de façon prématurée chaque année au Canada et que le smog coûte au-dessus de 36 milliards à l'économie du pays.

Sur le plan local, l'Association pulmonaire estime que 1540 de ces décès surviennent dans la grande région Montréalaise chaque année.

Pour remédier la situation, le Parti Vert du Québec propose les mesures suivantes :

- Une interdiction complète sur la combustion du bois en milieu urbain
- La conversion des systèmes de chauffage au mazout et au gaz naturel vers l'électricité
- Des mesures qui restreignent le nombre de véhicules qui ont accès à la métropole
- Des zones sans automobiles dans les 30 plus grandes villes du Québec
- La mise en place de plus de végétation, notamment des vignes, arbres, toits verts, etc.

Financer la transition énergétique

En 2020, le Québec a consommé près de 11 milliards de litres de carburants, surpassant toutes les années précédentes. Les deux tiers des véhicules vendus étaient des VUS ou des camions légers. Ce statu quo n'est pas durable. Il est temps de poser des gestes concrets pour lutter contre les changements climatiques et les émissions provenant du domaine des transports.

Les avis des experts sont clairs ; pour réduire les gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques, nous devons poser des gestes concrets pour réduire la consommation d'essence et des énergies fossiles. C'est pour ces raisons que le Parti Vert du Québec propose d'augmenter le prix du carbone à 200 \$ la tonne en 2023 avec une augmentation de 40 \$ par année par la suite. La taxe sur le carbone sera également ajoutée à tout bien importé afin de tenir compte des émissions générées dans d'autres pays qui fabriquent des produits utilisés au Québec.

Carte carbone

Toutefois, toute augmentation du prix de carbone doit tenir compte des réalités économiques des personnes, des familles et des régions. Voici pourquoi nous appuyons un système de raisonnement qui permettra une gestion plus équitable du prix du

carbone. Nous proposons d'offrir une exemption du prix du carbone à chaque résident du Québec. Le nombre de litres d'essence exempts sera déterminé en fonction de la proximité des résidents aux transports en commun et de leur capacité de réduire leurs émissions. Les enfants auront également droit à une exemption. Cela permettra par exemple aux familles qui habitent en région de recevoir un grand nombre de litres d'exemption alors qu'une personne qui habite dans la métropole à proximité des transports en commun recevra une exemption beaucoup plus restreinte. De plus, ce changement sera jumelé avec un étalement majeur du réseau de transports en commun qui sera désormais gratuit, plus fréquent, rapide et confortable. Les litres d'essence exemptés de la taxe carbone seront accordés sur une base mensuelle et chaque résident aura une carte carbone. En présentant la carte carbone aux détaillants d'essence, le prix du carbone sera déduit de la facture directement à la pompe. Chaque litre d'essence acheté qui dépasse l'exemption sera assujetti au prix sur le carbone qui sera d'environ 0,46 \$/L. L'argent provenant du prix carbone sera injecté dans le fond vert du Québec et servira au financement des transports en commun. Nous prévoyons d'exempter 40 % des achats d'essence lors de la première année et de diminuer progressivement les exemptions par la suite.

Cela permettra à l'État québécois de générer 2,7 milliards de dollars en revenus pour les transports en commun dès la première année.

Test climat pour tout nouveau projet gouvernemental

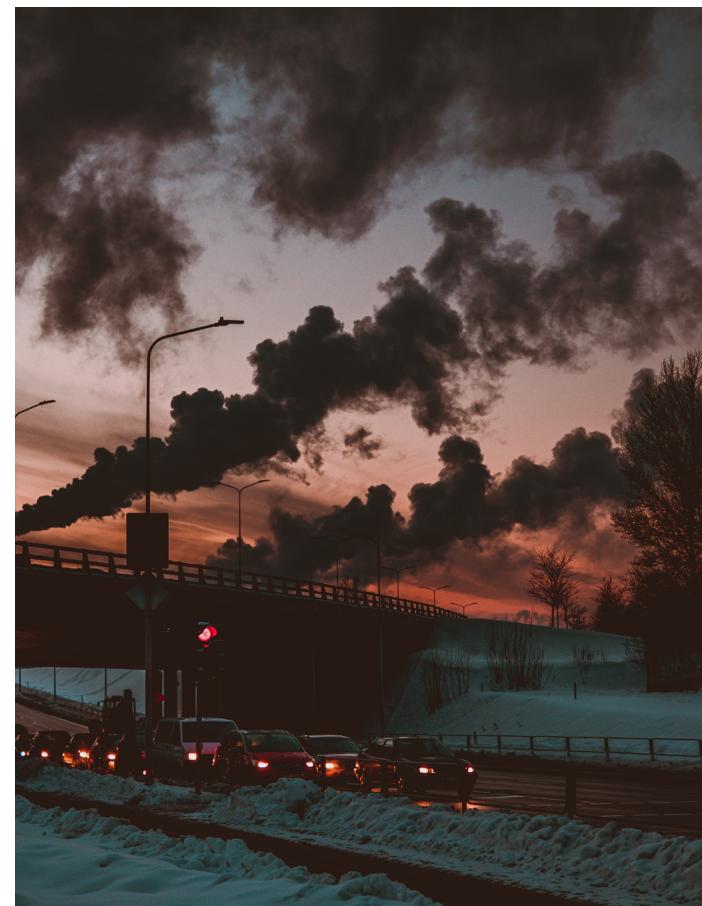
Chaque projet industriel vient avec des émissions de GES. À l'heure actuelle, le gouvernement ne comptabilise pas les émissions associées avec les grands projets au Québec. L'information associée à ces émissions est essentielle pour toute prise de décision sur les mérites d'un projet. Pour ces raisons, un gouvernement du Parti Vert instaurera un test climat pour tout nouveau grand projet gouvernemental sur le territoire du Québec.

Réduire les émissions gouvernementales et paragouvernementales

Mesurer l'empreinte carbone du gouvernement et de ses instances (ministères, agences, sociétés d'État, organismes gouvernementaux et paragouvernementaux) et implanter une cible de carboneutralité pour l'année 2035.

Instaurer une loi contre toute nouvelle infrastructure pétrolière

La multiplication des infrastructures pétrolières est incompatible avec la lutte contre les changements climatiques. C'est pour cette raison que le Parti Vert du Québec s'oppose à tout projet d'oléoduc, de port pétrolier et d'autres infractions semblables telles que les forages et les projets d'extraction ou d'exploitation. La construction de nouvelles infrastructures liera l'économie du Québec à une industrie en déclin pour des décennies à venir. En ce qui a trait aux oléoducs existants, le PVQ considère qu'ils sont insécuritaires dû à des déversements quotidiens affectant négativement l'écosystème.



Abolir l'ensemble des subventions dans l'industrie pétrolière

En 2018, le Québec a dépensé aux alentours de 300 millions de dollars par année en subventions à l'industrie pétrolière. Selon le Parti Vert du Québec et l'ensemble du mouvement écologiste, ces subventions doivent être abolies dès maintenant et en intégralité. Ces subventions empêchent le Québec de progresser vers une véritable transition énergétique et seraient mieux investies dans la transition énergétique et le soutien aux initiatives vertes.

Éliminer les combustibles fossiles dans le chauffage des immeubles

Au Québec, un grand nombre d'immeubles sont chauffés avec le mazout et le gaz naturel. Ces énergies fossiles sont facilement remplaçables avec du chauffage électrique et la géothermie. Alors que le Québec est en surplus d'électricité et que les nouveaux projets d'éoliennes visent à augmenter notre capacité de production, le remplacement des combustibles dans le chauffage des immeubles devrait être une priorité.

Le Parti Vert du Québec appuie des subventions importantes qui nous permettront d'éliminer complètement la consommation d'énergies fossiles pour le chauffage résidentiel, industrielle et commerciale d'ici l'année 2035.

Augmentation des amendes pour des infractions environnementales

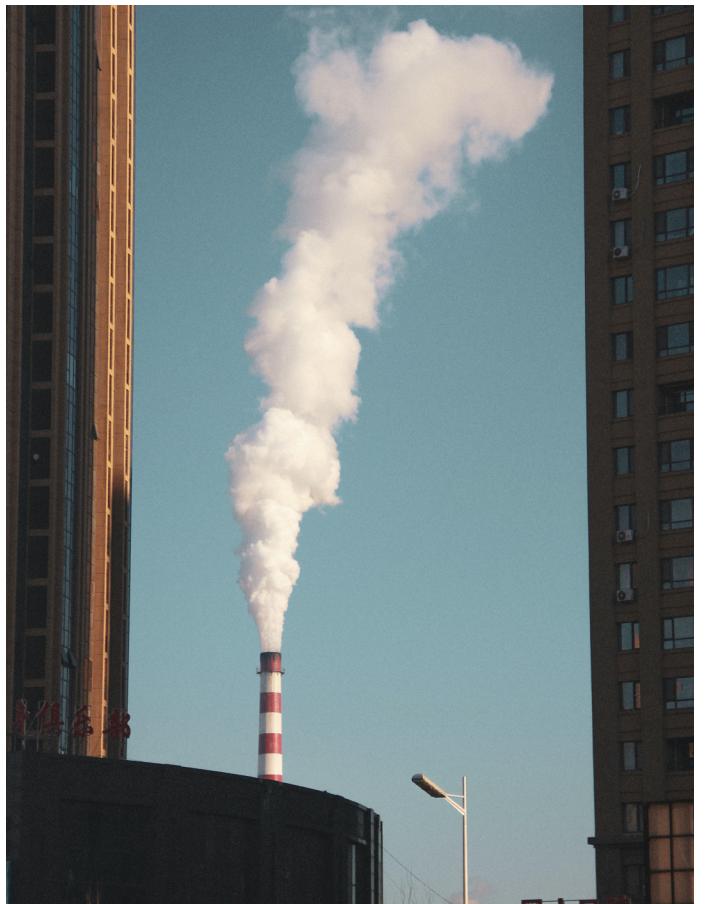
Les amendes pour les infractions liées à la loi sur la qualité de l'environnement sont actuellement très faibles. Les gens qui ne respectent pas la loi sont rarement tenus responsables de leurs actions et ceux qui le sont ne sont pas sévèrement punis. C'est pourquoi le Parti Vert du Québec propose de considérablement augmenter les amendes pour les infractions environnementales sur le territoire du Québec. Ce faisant, nous souhaitons établir des amendes proportionnelles au revenu de la personne physique ou morale ne respectant pas la loi, suivi d'un multiplicateur selon le nombre de récidives du non-respect de ces lois.

Appuyer la mise en place d'une police environnementale au Québec

Le Parti Vert du Québec propose de mettre en place une nouvelle unité policière dévouée aux enquêtes de nature environnementale. Cette unité policière aura des experts du domaine environnemental, des détectives spécialisés et des policiers conventionnels qui collaborent ensemble sur les enquêtes. Cette nouvelle force policière sera encadrée par une nouvelle Loi sur la police environnementale qui les dotera des leviers juridiques nécessaires pour obtenir les outils, le financement et les pouvoirs qui seront nécessaires pour leur travail.

Inscrire le principe de précaution dans les lois environnementales

À l'heure actuelle, l'état du droit au Québec en matière d'environnement fait en sorte que les citoyens affectés par des émissions toxiques ou d'autres contaminants sont tenus de prouver, hors de tout doute raisonnable, qu'ils ont subi des effets négatifs liés à la pollution en question avant que les tribunaux interviennent pour



les protéger. Pour remédier à la situation, le Parti Vert du Québec vise à inscrire le principe de précaution dans la loi sur la qualité de l'environnement. Cette modification permettra aux tribunaux d'intervenir dès que la santé ou l'environnement est menacé par un contaminant. Les entreprises auront ainsi le devoir de démontrer que leurs pratiques sont sécuritaires, hors de tout doute raisonnable.

MATIÈRES INDUSTRIELLES TOXIQUES

Réduire la limite permise de nickel dans l'air pour la santé des citoyens

Le gouvernement Legault souhaite augmenter la limite permise de nickel dans l'air de 14 à 70 nanogrammes par mètre cube au bénéfice des industries et au détriment de la santé des citoyens. Nous nous opposons fermement à une telle décision corporatiste et proposons plutôt un renforcement de la réglementation de la qualité de l'air pour garantir un environnement sain à tout citoyen. Le Parti Vert du Québec s'engage à réduire la limite permise de nickel dans l'air à 10 nanogrammes par mètre cube. Nous souhaitons aussi installer dans toutes les municipalités du Québec des détecteurs de particules dans l'air pour identifier les problèmes de qualité d'air.

Investissement massif dans une rénovation saine des écoles au Québec

La majorité des écoles du Québec contiennent de l'amiante dans leurs murs. Cette fibre, bien qu'efficace pour ses propriétés isolantes, pose un risque concret pour la santé si des fibres se retrouvent dans l'air que l'on respire, particulièrement lorsque les murs sont endommagés. Le Parti Vert du Québec propose donc une rénovation complète de toutes les écoles du Québec pour remplacer l'amiante et offrir à nos étudiants un environnement sain où ils pourront s'épanouir en toute sécurité. De plus, la majorité des classes ont une mauvaise aération, nécessitant un investissement important pour réduire le niveau de CO₂ se retrouvant dans l'air que nos enfants respirent.

Nous comptons investir dans nos systèmes d'aération scolaire pour garantir un air propre dans ces établissements. S'épanouir dans un environnement sain est un droit pour tous les citoyens.

RECYCLAGE ET DÉCHETS



Valorisation et nationalisation de l'industrie du recyclage

Le Québec traverse une importante crise dans le domaine du recyclage provoqué par le refus de la Chine d'accepter notre papier et carton. Le principal facteur contribuant à cette crise est le manque de capacité locale pour traiter les déchets. Ce manque d'infrastructures fait en sorte que nous ne sommes aucunement capables de valoriser ou d'exploiter notre propre recyclage.

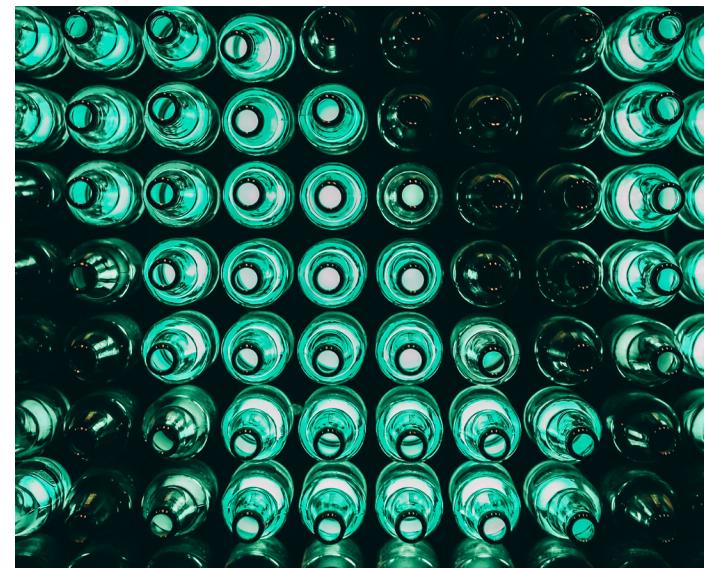
Pour remédier à la situation, le Parti Vert du Québec appuie de grands investissements publics dans les infrastructures de recyclage afin de favoriser l'économie circulaire, les emplois locaux et une politique environnementale responsable. Notre but sera d'éliminer complètement l'exportation et l'enfouissement des matières recyclables. Pour ce faire, le Parti Vert du Québec nationalisera l'industrie du recyclage québécois et mettra en place une écotaxe sur certains matériaux industriels. De plus, un système de consigne sera mis en place pour inciter la population à réduire la quantité de déchets tout en finançant l'industrie du recyclage. Un nouveau système de tri plus complexe sera créé pour séparer les différents

matériaux recyclables et éviter les souillures qui rendent certains matériaux non recyclables ou plus difficilement recyclables. Nous investirons dans l'industrie du recyclage autant dans le nord du Québec que dans le sud, tout en améliorant nos capacités de recyclage des déchets textiles, qui sont actuellement enfouis ou envoyés à l'étranger.

Réduire la consommation et mieux recycler avec l'écotaxe

Bien que le Québec impose déjà une écotaxe sur certains produits tels que les électroniques, les montants ne sont pas suffisants pour encourager l'achat de produits plus durables ou de financer adéquatement leur recyclage complet suite à l'utilisation. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec propose d'étaler le nombre de produits assujettis à l'écotaxe et d'augmenter l'importance de cette taxe.

Consigne



Le dossier des consignes est délicat, plusieurs poussent pour son abolition pure et simple. Au Parti Vert du Québec nous croyons que non seulement ce système doit être maintenu, mais il doit même être étendu. Il est important de mentionner que la consigne représente une source de revenus importants pour plusieurs personnes à faibles revenus et itinérantes : leur retirer ce revenu serait une grave erreur. Nous souhaitons incorporer plus de produits à la

consigne dont l'ensemble des bouteilles vendues au Québec. Un gouvernement Vert augmentera d'abord la consigne actuelle à 50 sous, afin de rendre le recyclage plus efficace et les revenus plus intéressants. Nous souhaitons également augmenter davantage la consigne sur les bouteilles de vin et les spiritueux et l'introduire le plus rapidement possible, avec une consigne de 1 dollar la bouteille vendue. En somme, moderniser les centres de tri existants pour rendre le processus plus efficace et financer la recherche pour trouver de nouveaux débouchés et des façons de maximiser le recyclage du verre.

Politique de lutte contre le plastique et les objets à usage unique

Chaque année, nous consommons des milliards de tasses de café, de pailles, de sacs en plastique, d'assiettes jetables ainsi que d'ustensiles à usage unique. Les tasses réutilisables sont répandues, mais les consommateurs ne sont pas nombreux à les utiliser et les inconvénients et enjeux systémiques limitent leur utilisation par toute la population québécoise.

Pour conter la consommation d'objets à usage unique et pour adresser les inconvénients systémiques que cela représente.

Le Parti Vert du Québec propose :

- De bannir les pailles, les sacs en plastique, les ustensiles ainsi que les tasses à usage unique. Les tasses à usage unique seront remplacées par une tasse universelle réutilisable en s'appuyant sur un programme de dépôt-échange. Les tasses universelles seront aussi échangeables sur un système de consigne et ce peu importe la chaîne de restauration ou le petit café que le consommateur fréquente. Les restaurants seront chargés de nettoyer les tasses et de les distribuer aux clients. De plus, un programme semblable sera mis en place pour certains contenants d'épicerie et les repas pour emporter. L'interdiction éliminerait des milliers de tonnes de plastique et de déchets de nos sites d'enfouissement, des cours d'eau et des océans.

Lutter contre le suremballage

Pour lutter efficacement contre le plastique, il faut

également s'attaquer au suremballage qui représente l'une des plus grandes sources de pollution plastique. Il est important d'agir contre ce plastique qui est non seulement inutile, mais qui se retrouve généralement dans les océans et dans notre eau potable, ce qui représente une menace directe pour la santé des Québécois-es.



Pour lutter efficacement contre ce plastique, le PVQ propose de :

- Instaurer une réglementation quant à l'emballage, afin de limiter celui-ci au maximum, tout en respectant les principes de salubrité et d'hygiène.
- Encourager le développement et la transition vers des « commerces en vrac ».
- Remplacer le plastique par du papier dans la mesure du possible.
- Abolition entière des sacs de plastique à l'échelle de la province.
- Instaurer une taxe sur le suremballage

Les solutions au suremballage

Le commerce en ligne étant en pleine expansion, le Parti Vert du Québec souhaite s'attaquer au suremballage des produits livrés, particulièrement par les géants du commerce en ligne.

Pour ce faire, nous préconisons :

- Une taxe selon le poids de l'emballage pour pousser les entreprises privées à réduire le plus possible l'emballage inutile qui se retrouve dans leurs produits.
- Réglementer le pourcentage maximum d'espace vide autorisé dans l'emballage d'un produit.
- Imposer aux entreprises opérant au Québec d'envoyer les produits ensemble et non plus en de multiples boîtes ou commandes.
- Rendre obligatoire l'utilisation de matériaux d'emballages biodégradables, incluant les coussins de protection qui sont habituellement mis dans les colis.
- Appliquer la TVQ sur toutes les plateformes d'achats en ligne.

Modernisation de poste Canada

Le Parti Vert du Québec propose de permettre aux magasins d'entreposer leurs produits directement dans l'entrepôt de Poste Canada pour permettre aux petites entreprises d'avoir accès à la logistique du commerce en ligne ultra rapide et de concurrencer de grandes compagnies de distribution telles qu'Amazon. Cela permettra également de standardiser les méthodes d'emballage pour réduire les déchets inutiles plus efficacement.

Obsolescence programmée

L'un des grands problèmes avec notre système de consommation actuel est la qualité et la durée de vie des produits. Plusieurs compagnies, notamment celles produisant des produits électroniques, conçoivent leurs marchandises en limitant volontairement leur durée de vie ou en empêchant toute réparation. Cette pratique force les consommateurs à remplacer plus fréquemment leurs biens, augmente la quantité de déchets produits et contribue à la pollution de diverses façons. Pour lutter contre cette pratique, le Parti Vert du Québec propose de :

- Finir avec les petits électroménagers jetables en étendant progressivement à dix ans la garantie sur la quasi-totalité de ces produits, en se penchant autant sur leur conception que sur la disponibilité des pièces de rechange. Il s'agit de concevoir des objets modulaires composés de sous-ensembles aisément démontables et échangeables.



- Adopter des critères de résistance minimum couvrant entre autres la robustesse, la réparabilité et l'évolutivité pour chaque catégorie de produits dès leur conception.
- Valoriser la réparation plutôt que l'échange.
- Inciter l'étiquetage volontaire des produits (durée de vie) en l'érigeant en avantage concurrentiel pour les entreprises.
- Prendre des mesures d'incitations financières en réduisant de 50 % la TVQ sur les réparations de vêtements, des appareils électriques et électroniques afin de mettre fin à un système dans lequel la réparation d'un produit en panne coûte plus cher que l'achat d'un modèle neuf à bas prix.
- Lacréation d'un délit d'obsolescence programmée
- Adopter une prise de charge universel pour les téléphones mobiles

- Contribuer à la lutte internationale contre l'obsolescence programmée en renforçant la réglementation

Dans le cas spécifique des appareils mobiles, nous proposons de:

- Imposer la réversibilité des mises à jour des systèmes d'exploitation.
- Allonger la durée de garantie légale de 1 à 4 ans pour les téléphones portables, et améliorer l'information des consommateurs sur son existence et son contenu.
- Faire payer davantage le fait de rendre les batteries inamovibles pour en dissuader la pratique, via notamment l'éco-participation.

Gestion des matières résiduelles

Les déchets organiques représentent un énorme potentiel énergétique au Québec. Un gouvernement Vert rendra la collecte de matières organiques obligatoire pour l'ensemble des résidents. Ces déchets seront valorisés à travers des infrastructures de biométhanisation construites localement et qui demeurent de la propriété publique. Une partie sera également utilisée pour les projets de jardins/agriculture locale/urbaine et pour le projet de serriculture national. Le biogaz généré par les déchets organiques est interchangeable avec le gaz naturel et pourra être utilisé pour remplacer des énergies fossiles dans le transport routier lourd et même pour quelques automobiles munies de l'équipement nécessaire. La mise en place des technologies de biométhanisation permettra à la fois de capter les émissions de méthane (un gaz à effet de serre quatre fois plus puissant que le CO₂) tout en réduisant notre consommation d'énergies fossiles. Le Québec a tout à gagner en investissant dans la valorisation des matières organiques.

Investissement massif dans la biogazification des eaux usées

Au Québec, la quasi-totalité des centres de traitement d'eaux usées brûle des énergies fossiles pour incinérer les boues des eaux usées. Cette façon de faire est tout simplement obsolète. Les nouvelles technologies qui sont privées et déjà en place dans de nombreuses

villes permettent aux centres de traitements de générer de l'énergie renouvelable et de l'engrais qui peuvent ensuite être utilisés pour l'agriculture. Le Parti Vert du Québec appuie un programme massif de valorisation des eaux usées à travers le Québec.

Capter et valoriser les émissions des sites d'enfouissement existantes

Les sites d'enfouissement existants contiennent de grandes quantités de matières organiques qui émettent du méthane ; un gaz à effet de serre quatre fois plus puissant que le CO₂. À Lachute, Québec, les émissions sont captées et valorisées. Le Parti Vert du Québec appuie l'étalement de cette technologie à l'ensemble des sites d'enfouissement existants au Québec où le potentiel de gaz est élevé.

Prise en charge des sites contaminés

À travers le Québec, des milliers de sites contaminés sont abandonnés. Ces sites émettent des toxines dans l'eau souterraine, dans l'air et se propage dans la nature au détriment des écosystèmes. Certains polluants restent dans l'environnement pendant des centaines, voire des milliers d'années. À l'heure actuelle, les propriétaires des sites sont réticents à investir les sommes nécessaires pour décontaminer et le gouvernement provincial finance rarement des efforts de décontamination, et ce, peu importe les circonstances ou l'ampleur de la menace sur l'environnement. Ces circonstances font en sorte que les prochaines générations en subiront les conséquences. Cela représente une source d'iniquité intergénérationnelle qui doit être adressée le plus rapidement possible. Certaines études évaluent la part de la dette écologique reliée aux sols contaminés du Québec au-dessus de 3 milliards de dollars. Le financement de la prise en charge des sols contaminés devrait être partagé par les propriétaires des sites, des compagnies concernées (s'ils existent encore) et l'État en dernier recours. Cependant, des litiges quant aux partages des coûts ne doivent pas ralentir les efforts de décontamination qui pourront procéder même si une entente n'est pas conclue entre les parties concernées avant le début des travaux.

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Énergies renouvelables

Le Parti Vert du Québec appuie des programmes de subventions et de prêts sans intérêts pour étaler massivement les technologies d'énergies solaires, de géothermie et d'éoliennes à domicile afin de réduire notre empreinte écologique et favoriser le développement durable.



HYDRO-QUÉBEC

Les exportations d'hydro-électricité et d'énergie renouvelable

Le Québec est un grand producteur d'hydroélectricité et possède actuellement une gigantesque capacité de production d'électricité. Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter drastiquement l'efficacité énergétique des immeubles neufs et déjà construits avec des programmes ciblés. Ces programmes, combinés avec une expansion de l'énergie éolienne, géothermique et de l'énergie solaire, auront pour effet d'augmenter notre surplus d'électricité, qui pourra donc être vendu à l'Ontario ou aux États-Unis. Les fonds générés seront injectés dans les programmes d'efficacité énergétique.

Moratoire sur la mise en place de nouveaux barrages électriques

Le Québec a développé le potentiel hydroélectrique à grande échelle. La majorité des cours d'eau sont déjà exploités, la société d'État est en surplus d'énergie et les prochains sites potentiels de barrages seront moins rentables sur le plan fiscal et environnemental que ce qui est déjà en place. Les dangers environnementaux, tels que les inondations, réduisent la viabilité de nouveaux barrages électriques. Pour ces raisons, le Parti Vert du Québec appuie un moratoire sur les nouveaux barrages électriques.

Permettre et favoriser l'achat d'énergie renouvelable à petite échelle

À l'heure actuelle, le cadre juridique ne permet pas à Hydro-Québec d'acheter de l'électricité générée par des maisons passives ou de la production à petite échelle par des immeubles résidentiels ou commerciaux. Le Parti Vert du Québec mandatera Hydro-Québec d'acheter de l'énergie renouvelable produite à petite échelle à prix avantageux pour les producteurs en suivant l'exemple de l'Ontario qui verse 0,42 \$/kWh aux petits producteurs, tout en maintenant en place la capacité actuelle des auto-producteurs de réinjecter l'électricité pour obtenir des crédits à des taux avantageux sur leurs factures.

Modifier les tarifs d'électricité pour les rendre plus écologiques et équitables

Le Parti Vert du Québec propose d'offrir une quantité de bases d'électricité gratuite à chaque citoyen-ne-s et de facturer uniquement l'utilisation supérieure à cette quantité. Cette politique aura pour effet de décourager la surconsommation tout en allégeant le fardeau fiscal des consommateurs résidentiels. Pour les entreprises qui sont de grandes consommatrices, elles devront payer des tarifs beaucoup plus élevés qu'à l'heure actuelle.

Normes pour les nouvelles constructions, efficacité énergétique

Exiger que toute nouvelle construction suive les normes LEED et si possible les principes d'immeubles

passifs. C'est-à-dire que les immeubles soient orientés pour maximiser l'efficacité énergétique, profiter de l'énergie solaire, être très bien isolés et parfois faire recours à la géothermie.

Éco-rénovation

Les bâtiments du Québec ont besoin de rénovations. En ce moment, le Québec fait face à un problème majeur: l'inefficacité de nos bâtiments en consommation d'énergie. Cela augmente notre consommation d'hydroélectricité, de pétrole et de gaz naturel.

Le Parti vert du Québec propose un programme d'ampleur qui vise à améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Une meilleure isolation étant la priorité, suivie par l'installation d'infrastructures en géothermie, énergie solaire, etc. Cela nous permettra de créer des emplois, de réduire notre consommation d'énergie et de moderniser les infrastructures du Québec.

Favoriser le développement et la protection des infrastructures naturelles

Les infrastructures naturelles sont essentielles pour répondre aux besoins des espèces habitant notre écosystème québécois. Elles comprennent essentiellement des réseaux de zones humides et des réseaux de forêts, offrant à notre biodiversité la capacité de prospérer dans un environnement sain. Le Parti Vert du Québec s'engage à verser un minimum de 1 % des budgets d'infrastructures du Québec envers des infrastructures naturelles telles que la protection des boisés, les milieux humides, des mesures de verdissement urbain et des ponts naturels pour la faune. La construction de ponts composés de verdure ou de passage en dessous aura pour but d'éviter la fragmentation des habitats naturels.

La lutte contre l'étalement urbain

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une politique nationale d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin d'assurer une cohérence des actions de l'État et des municipalités favorisant l'atteinte des grands objectifs nationaux en termes d'environnement, de santé, d'efficacité énergétique et plus.

RESSOURCES NATURELLES

Forêts et espaces verts

La conservation de la biodiversité et des écosystèmes sont des éléments essentiels de tous les plans scientifiques de lutte contre les changements climatiques. Bien que la forêt du Québec soit vaste, cela ne nous a pas empêchés de la surexplorier durant des décennies au profit des entreprises multinationales. Nous avons permis aux compagnies forestières de couper toutes les forêts dans le sud du Québec à plusieurs reprises. Les quelques anciennes forêts restantes sont menacées et le gouvernement Legault a refusé tous les projets d'aires protégées dans le sud du Québec; là où la biodiversité est à son plus fort.



Les points de vue des Premières Nations, des citoyens et des groupes écologistes ne sont pas pris en compte. Des habitats essentiels aux caribous et d'autres espèces menacées sont détruits chaque année. Cela inclut la construction de routes forestières, qui ont des conséquences sur l'environnement en encourageant davantage de déplacement des véhicules diesel de l'industrie, mais également sur la biodiversité en entraînant des pertes d'habitats pour les caribous.

Décroissance et nationalisation de l'exploitation forestière durable

Depuis plusieurs décennies, le développement technologique de la machinerie forestière a rendu les opérations de récolte de plus en plus rapide et de moins en moins dépendantes de la main-d'œuvre. Ces circonstances ont fait en sorte que le nombre d'emplois a baissé même si l'industrie coupe de plus en plus de bois. Dans les prochaines années, l'intelligence artificielle et l'automatisation de la machinerie forestière réduiront encore plus le besoin pour des opérateurs humains, réduisant à nouveau la demande pour la main-d'œuvre. Pour bien trop longtemps, la solution prônée par le gouvernement du Québec a été d'autoriser de plus en plus de coupes, de demander de moins en moins de redevances et en mettant le ministère de la forêt au service de l'industrie.

Le Parti Vert du Québec appuie une exploitation durable de nos forêts faite par des travailleurs bien payés avec des conditions de travail adéquates. Nous appuyons la nationalisation de l'industrie forestière incluant la récolte, le transport et la transformation locale de cette ressource qui serait gérée par une nouvelle société d'État; Forêts Québec. La nationalisation combinée avec une décroissance de cette industrie permettra au Québec de mieux gérer les forêts publiques, de garantir des emplois de qualité pour un nombre réduit de travailleurs et de transformer davantage de bois localement.

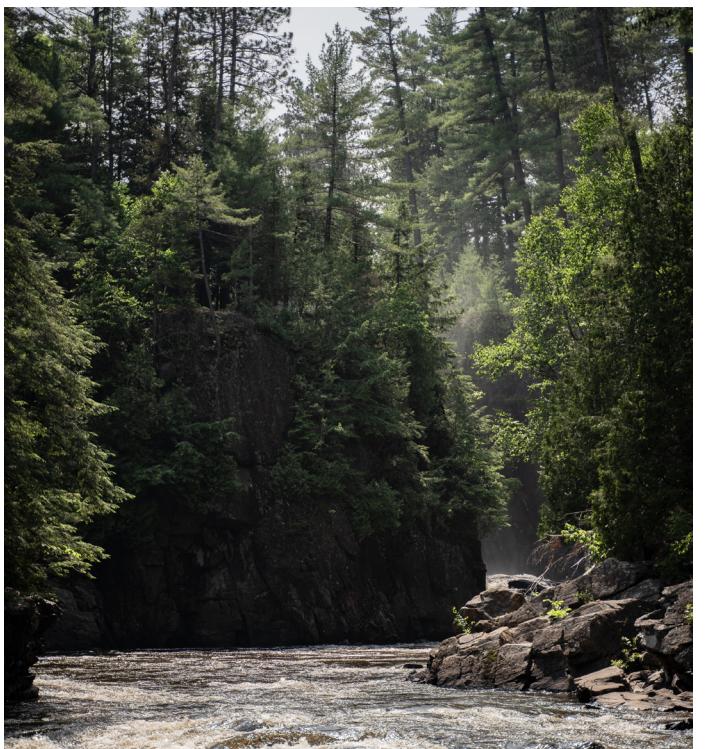
Moratoire sur le développement des espaces verts en milieu urbain

Dans le sud du Québec, les espaces verts proches des centres urbains sont de moins en moins nombreux. Le développement immobilier peu réglementé, le manque de valeur accordé aux espaces verts et aux forêts urbaines dans des plans d'aménagement a eu des conséquences profondes. Le Parti Vert du Québec s'engage à protéger les espaces verts urbains en imposant un moratoire sur leur développement tout en favorisant la densification des habitations sur des zones déjà développées. L'ajout d'espaces verts contribuera aussi à éviter la formation d'îlots de chaleur.

GESTION DE L'EAU

Protection de l'eau potable

Opposé à tout projet de développement économique qui comporte des risques à l'eau potable à travers le Québec. Cela comprend les projets industriels, les forages pétroliers et les ensembles résidentiels. Chaque projet doit être évalué en fonction du risque sur l'eau potable et souterraine. Cela implique aussi l'interdiction de déverser des eaux d'égouts dans le fleuve Saint-Laurent. Nous considérons aussi que l'exportation de l'eau à des fins commerciales met en péril les écosystèmes aquatiques ainsi que les bassins hydrologiques.



Établir un plan de gestion des eaux pluviales

La réutilisation des eaux pluviales est une bonne manière de réduire notre empreinte écologique et la consommation d'énergie reliée à l'épuration des eaux. La gestion saine des eaux pluviales joue un rôle essentiel dans la lutte contre les inondations. Les nappes phréatiques sont des réservoirs naturels d'eau pluviale, mais avec le développement urbain

traditionnel les eaux pluviales sont dirigées vers les égouts plutôt que vers les nappes phréatiques. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une politique nationale de gestion des eaux pluviales qui tiendra compte des réalités des changements climatiques.

Lacs et rivières

Au Québec, nous avons des réservoirs en eau douce de classe mondiale qui alimentent nos lacs, rivières et cours d'eau. Toutefois, la négligence envers nos cours d'eau a déjà trop duré. Les niveaux de biodiversité sont en déclin, la pollution reliée aux activités humaines est en hausse et si des gestes importants ne sont pas posés dès maintenant la santé de nos lacs, rivières et cours d'eau sera sacrifiée. Il faut les protéger maintenant, car nous ne pourrons retourner en arrière quand il sera trop tard.

Le PVQ propose de:

- Réduire massivement la pollution de l'élevage animal à proximité des cours d'eau via une réglementation stricte qui limitera les opérations agricoles à proximité de l'eau.
- Mettre en place un fond important pour le contrôle des espèces envahissantes nuisibles et mandater le ministère de l'Environnement en collaboration avec les organisations des bassins versants d'élaborer de plans d'action et procéder à des interventions pour lutter contre les espèces envahissantes qui réduisent la biodiversité des plans d'eau.
- Interdire les pesticides et herbicides qui polluent les plans d'eau.
- Renforcer les inspections agricoles et donner des dents à la réglementation tout en accompagnant les agriculteurs vers des pratiques moins néfastes pour les plans d'eau.
- Financer plus adéquatement le reboisement des berges de lacs et rivières.
- Travailler avec et soutenir les OBNL et les associations de lac pour la protection du territoire.
- Interdire le séchage et la destruction des lacs pour des projets miniers et des projets de construction.
- Interdire les plastiques à usage unique.

Gestion des berges / replis stratégique

La réalité des changements climatiques est que le niveau d'eau du Saint-Laurent et de l'océan va continuer à augmenter au cours des prochaines années. Cela a de grandes implications pour la gestion des berges et des communautés maritimes. La construction de murs de rétention à la place des berges laisse peu de place à la biodiversité. La protection de la biodiversité et des habitats implique le retrait des structures situées à proximité des berges. Le Parti Vert du Québec s'engage, si élu, à gérer les berges avec diligence, en respect de la biodiversité et en tenant compte de la réalité des changements climatiques. Un gouvernement Vert s'engagera également à entamer un plan de repli stratégique en Gaspésie, dans le Haut-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord. Cette mesure visera le repli des infrastructures existantes, mais également des écosystèmes.

INDUSTRIE MINIÈRE

Mise en place de normes plus sévères pour l'industrie minière

Le Parti Vert du Québec appuie des normes environnementales beaucoup plus sévères pour l'industrie minière qui est actuellement sous réglementée. Le statu quo permet aux grandes entreprises minières d'endommager le territoire sans être tenues responsables de leurs actions. Nous considérons qu'il



est nécessaire d'encadrer l'extraction des minéraux nécessaires à la fabrication de véhicules électriques pour minimiser les répercussions environnementales d'une telle production à l'échelle industrielle. De plus, la conception d'un véhicule électrique n'étant pas carboneutre, des normes plus sévères sur l'industrie minière auront pour effet de réduire les répercussions environnementales de la production de tels véhicules et de ses composantes polluantes, tels que les batteries lithium nécessaires à leur bon fonctionnement.

L'exploitation minière est aussi très dommageable pour la qualité de vie et parfois même la santé des communautés locales qui ont peu de leviers juridiques pour s'opposer aux multinationales exploitant ces mines. De plus, le Parti Vert du Québec souhaite interdire la destruction de lacs pour le développement de l'industrie minière, les lacs étant sources d'eau potable pour la biodiversité de la région.

Consultations publiques et autonomie locale

Tout nouveau projet minier devrait faire l'objet d'une consultation publique tenue par le BAPE en s'appuyant sur une étude environnementale approfondie, indépendante et crédible. À l'heure actuelle, le ministère de l'Environnement détient un pouvoir discrétionnaire qui lui permet d'exempter un grand nombre de projets miniers du BAPE et des consultations publiques. Actuellement, les mines sous le seuil d'assujettissement de 2000 tonnes par jour défini par le règlement échappent à la procédure d'évaluation et d'examen des effets sur l'environnement. Les compagnies minières s'assurent d'être légèrement en dessous pour ne pas avoir l'obligation légale d'effectuer de telles évaluations et d'extraire librement sans se préoccuper des dommages sur notre environnement. Nous appuyons également le droit des communautés autochtones et locales de dire non aux projets qu'ils jugent ne pas être dans leurs intérêts. De plus, le Parti Vert du Québec considère que la loi sur les mines doit être modifiée pour accorder le droit de veto aux municipalités et aux Premières Nations pour tout nouveau projet de développement économique, minier ou industriel.

Obligation de financer la réhabilitation des sites usés

Les minières du Québec sont rarement tenues responsables des coûts de réhabilitation des sites suite à la cessation des opérations d'extraction. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place des fonds de réhabilitation unique à chaque mine. Le gouvernement du Québec devrait s'assurer que le fond associé à chaque mine est suffisant, en tout temps, pour réhabiliter l'entièreté des sites en cas de cessation des opérations. Pour ce faire, des redevances plus élevées doivent être requises pour tout projet d'extraction pour garantir la couverture d'une réhabilitation complète du site.

Abolir les subventions publiques dans les projets privés de ressources non-renouvelables

À travers la filière Ressources Québec, le gouvernement du Québec a transféré des milliards de dollars envers les projets d'extraction et d'exploration de ressources non renouvelables. Le Parti Vert du Québec est de l'avis que ces subventions ne sont pas nécessaires pour le développement minier et ne constitue rien d'autre que de généreux cadeaux offerts à l'industrie privée avec l'argent des contribuables. Le Parti Vert du Québec s'engage à abolir le fonds de Ressource Québec et à transférer ces investissements vers des industries de ressources renouvelables.

BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DES ESPÈCES MENACÉES

Mettre en place des aires protégées marines et terrestres

Cela devrait comprendre un minimum de 30 % d'aires protégées strictes au nord du 49E parallèle. Le territoire sélectionné pour la protection devrait être protégé indéfiniment et sans possibilité de modifier la sélection pour permettre des projets miniers ou industriels. Ces décisions doivent être prises en collaboration avec les Inuits et les Premières Nations.

Nous souhaitons aussi atteindre au moins 20 % d'aires marines protégées dans le golfe et l'estuaire du

Saint-Laurent et au moins 30 % d'aires terrestres pour protéger la diversité biologique. Bien que le Québec ait atteint l'objectif de 17 % d'aires protégées visé par la convention des Nations-Unies, il existe une disparité importante entre le nord et le sud du Québec et



entre aires marines et terrestres. Les aires marines sont actuellement protégées à hauteur de 10 %, tandis que les aires terrestres sont à 17 %. La majorité des aires protégées se trouvent dans le nord, mais la majorité de la biodiversité du Québec est dans le sud. Nous considérons que l'objectif des Nations-Unies doit être dépassé et qu'il est donc nécessaire de viser plus haut pour garantir la pérennité de notre écosystème.

Des mesures concrètes pour protéger des espèces en voie de disparition

Les espèces en voie de disparition telles que le béluga du Saint-Laurent et le chevalier cuivré méritent la mise en place d'une aire marine protégée et des refuges acoustiques afin de lutter pour leur survie. Il est indéniable que la quantité de bateaux qui transitent par les eaux habitées par des bélugas entraîne leurs morts prématurées et mettent en danger l'espèce, actuellement en voie d'extinction. Ainsi, un gouvernement vert ferait pression sur le fédéral pour protéger les espèces marines en voie d'extinction due à l'activité humaine dans des régions censées être protégées. De plus, nous nous joignons à l'initiative de Greenpeace d'effectuer un moratoire sur les projets de développement industriel sur les rives du Saguenay

pour tenter de freiner le déclin démographique des bélugas et inverser la tendance mortifère. Le Parti Vert du Québec s'engage à protéger toutes les espèces de la province.

Aires protégées dans le sud du Québec

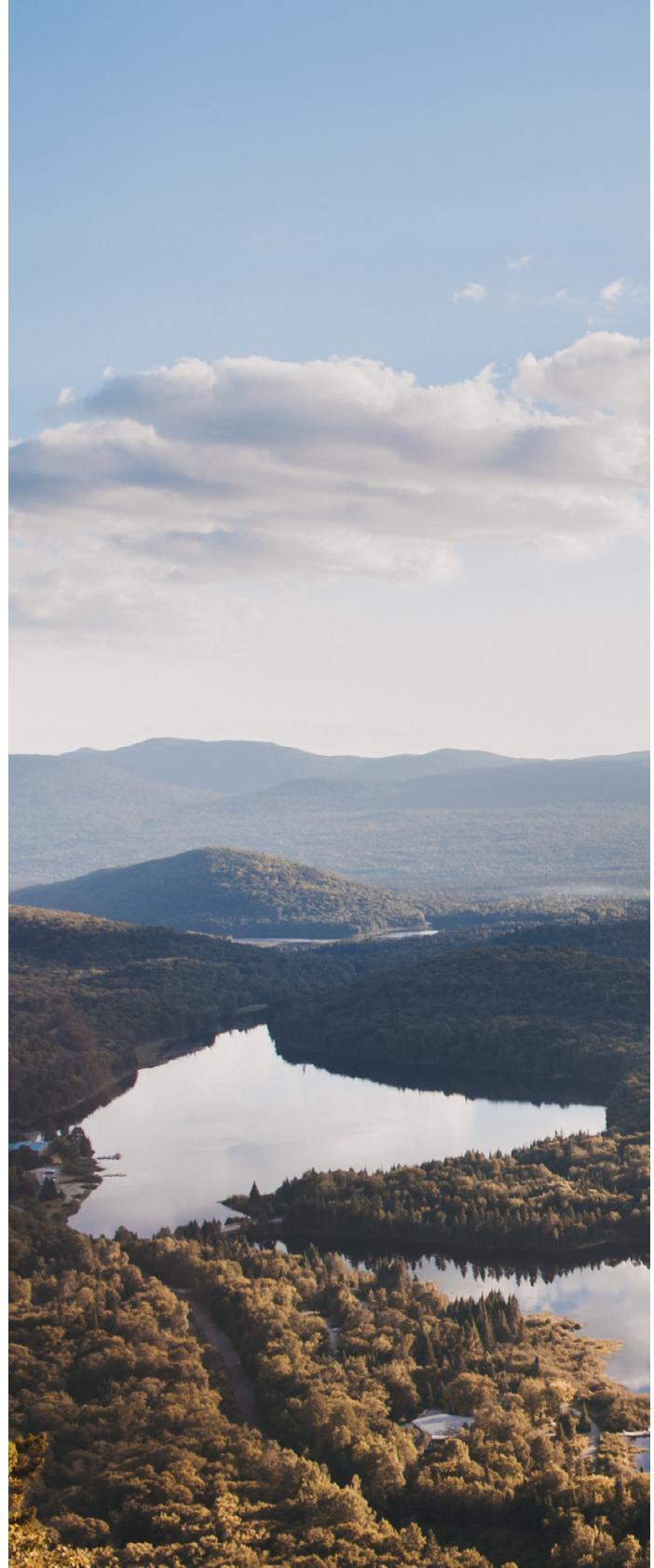
En 2020, le Québec a atteint sa cible de 17 % de protection du territoire en acceptant principalement des projets d'aires protégées dans le nord du Québec. Ce faisant, ils ont mis de côté 83 projets d'aires protégées au sud du 49E parallèle. Un gouvernement du Parti Vert du Québec s'engage à aller de l'avant en accordant le statut d'aires protégées aux 83 projets dans les 100 premiers jours suivant l'élection.

Protéger les abeilles et les insectes pollinisateurs

La protection des abeilles est vitale pour notre avenir, ces dernières sont les principales pollinisateur des plantes qui nous entourent et jouent un rôle primordial dans de nombreux écosystèmes. Les abeilles contribuent de manière essentielle à notre qualité de vie. La contribution économique des abeilles est également majeure, leur pollinisation représente plus de 153 milliards de dollars dans l'économie mondiale. Or, depuis plusieurs années, le nombre d'abeilles est en déclin et il est important d'agir rapidement.

Pour ce faire le Parti Vert du Québec propose :

- L'interdiction complète des pesticides.
- Instaurer un programme de surveillance des effectifs d'abeilles.
- Accroître la lutte contre les espèces nuisibles et exotiques.



JUSTICE SOCIALE



DROITS DES PREMIÈRES NATIONS

Reconnaitre et arrêter le génocide envers les autochtones

La colonisation des territoires qui font désormais partie du Canada et du Québec a été extrêmement violente envers les premiers peuples. Les gouvernements, en collaboration avec l'Église catholique ont perpétré un génocide envers les premiers peuples de ces territoires et le moment est venu pour reconnaître les faits et de poser des gestes concrets pour apporter justice, pour documenter les événements et pour s'assurer que l'État moderne fait tout ce qui est possible pour guérir les blessures.

Rappelons que la définition de «génocide» par l'ONU est la suivante: «le meurtre de membres du groupe; des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; des mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe.» Tous ces gestes ont été posés au Québec et nous avons le devoir de le reconnaître et de soutenir les victimes et leurs enfants qui sont tout aussi affectés par les horreurs du passé. Il faut également s'assurer de mettre fin aux tactiques génocidaires en luttant contre le racisme systémique.

Le retour des terres

Au moment où le Québec a été colonisé, l'ensemble du territoire appartenait aux communautés autochtones. Les colonisateurs se sont imposés avec une force génocidaire en prenant des terres sans droit. Aujourd'hui le Québec est un endroit diversifié où plusieurs peuples vivent ensemble. Les communautés autochtones sont soumises à un racisme institutionnalisé et vivent sur de petites terres qui ne leur permettent pas de pratiquer leur mode de vie traditionnel. Certaines communautés ont tellement peu d'espace que les membres sont forcés de partir. Dans cette optique, le Parti Vert du Québec s'engage à céder de grandes sections du territoire aux nations

autochtones. Les communautés qui manquent d'espace se verront donner des terres additionnelles où ils pourront continuer à grandir.



Répondre aux enjeux de discrimination systémique et corriger la situation

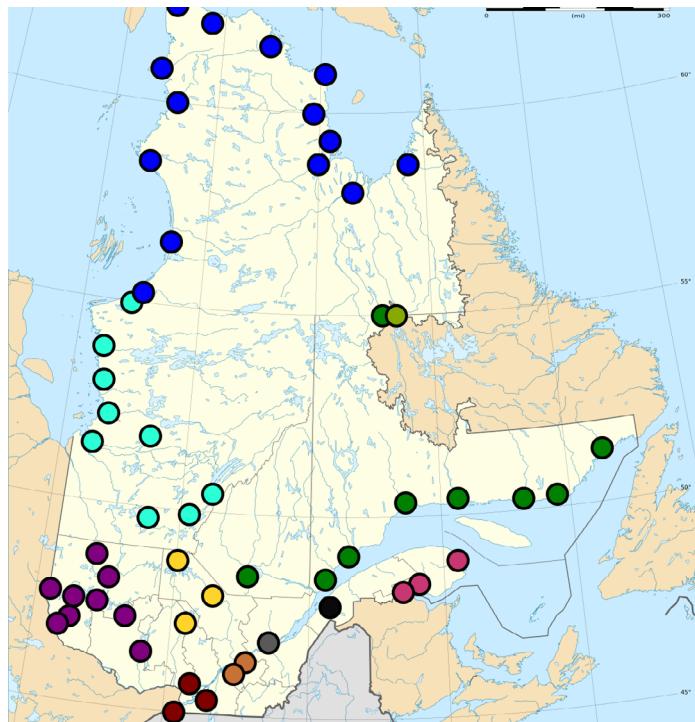
Les enjeux de discrimination systémiques envers les personnes autochtones se perpétuent. Il faut corriger la situation tout en guérissant les blessures endurées depuis la colonisation, qui sont bien connues et documentées, de plus les diverses commissions ont déjà formulé des recommandations concrètes, réalisables et justes. Ce qu'il manque pour donner suite aux recommandations de ces commissions c'est la volonté politique d'agir. Au Parti Vert du Québec nous croyons que le temps est venu de poser des gestes concrets et de bâtir l'avenir ensemble avec les premiers peuples en reconnaissant leurs droits et leurs connexions à leurs terres. Nous avons le devoir d'agir dès maintenant et nous le ferons.

Lutter contre le problème du racisme dans le système de santé

Le gouvernement du Québec doit reconnaître officiellement le racisme systémique et contribuer activement à son élimination par différentes mesures énoncées par la coroner Gehane Kamel. Un encadrement plus strict et des mesures disciplinaires plus rapides doivent aussi être formulés pour répondre à la souffrance que le racisme systémique engendre sur les peuples autochtones dans le système de santé. Ce qui s'est passé avec Joyce Echaquan aux mains

du système de santé est inacceptable et choquant mais tristement loin d'être un cas isolé. Le racisme existe dans le système de santé québécois. Il s'agit d'un endroit clé où le racisme systémique s'exerce au Québec et nous avons tous le devoir d'éliminer le racisme partout au Québec que ça soit dans notre système de santé, dans l'éducation, entre les mains des policiers et partout ailleurs.

Accorder des sièges à l'assemblée nationale aux 11 nations autochtones



Afin de céder un pouvoir important aux peuples autochtones au sein de la démocratie québécoise, le Parti Vert du Québec s'engage à offrir un siège à l'Assemblée nationale pour chacune des 11 nations autochtones et une aux autochtones habitant à l'extérieur des communautés pour un total de 12 sièges.

Ce geste de réconciliation pourrait donner la possibilité aux autochtones de choisir le gouvernement en cas d'un parlement minoritaire, tout en promouvant le dialogue, l'écoute et des échanges au sein du parlement.

Autonomie territoriale et sociale

Le Parti Vert du Québec appuie l'autodétermination

des peuples autochtones. En termes de gestion du territoire, les Premières Nations devraient avoir le pouvoir de bloquer des projets de développement (ou d'exploitation) sur leurs terres ancestrales. Sur le plan social, les Autochtones devraient avoir davantage de contrôle sur les services sociaux, notamment pour réduire l'envoi des enfants autochtones dans des familles d'accueil non autochtones. En ce sens, l'entente signée avec la nation attikamek est un exemple à suivre. De plus, nous considérons que la jeunesse autochtone est l'avenir des Premières Nations et qu'il est donc nécessaire d'augmenter l'aide et les investissements envers les jeunes autochtones.

Reconnaissance formelle des gouvernements autochtones

Le Parti Vert du Québec appuie la reconnaissance formelle des gouvernements autochtones dans la Constitution canadienne afin qu'ils puissent bénéficier de la même reconnaissance que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

Permettre le retour vers la gouvernance traditionnelle

Le Parti Vert du Québec reconnaît que la loi fédérale sur les Indiens de 1876 (encore en vigueur) est une loi fondamentalement raciste qui a été conçue pour enlever l'autonomie des Premières Nations dans l'esprit du colonialisme et qu'elle prive les Premières Nations d'autonomie et constitue un affront à leurs droits fondamentaux. Plus particulièrement, cette loi empêche ces dernières de conserver leur modèle de gouvernance traditionnelle. Le Parti Vert du Québec soutient que la loi sur les Indiens demeure raciste et colonialiste à ce jour et qu'elle devrait être renversée afin de permettre aux Premières Nations la possibilité de transitionner vers un mode de gouvernance traditionnel.

Préservation des langues autochtones

Un gouvernement du Parti Vert du Québec mettra en place des ressources pour restaurer les langues en voie de disparition et aidera les jeunes autochtones à apprendre leurs langues avec la mise en place de

cours gratuits comme nous le proposons pour le français et l'anglais. Au Québec, certaines langues autochtones sont en voie de disparition. Les jeunes n'ont souvent pas accès à des cours d'apprentissage dans leur langue et ont peu d'opportunités pour l'apprendre. Cette perte linguistique apporte avec elle, une perte de culture et d'identité. Nous reconnaissons que les gouvernements successifs ont posé des gestes stratégiques pour empêcher les Autochtones de parler leur langue et de pratiquer leur culture. Bien qu'aucun geste ne puisse réparer le passé, il est de notre devoir de faire tout ce que nous pouvons pour préserver les langues autochtones. À l'heure actuelle, la langue huronne ne compte aucun locuteur au Québec, l'Abénakis n'en compte qu'une demi-douzaine et le Micmac seulement 750. L'Algonquin et le Mohawk sont employés par environ 4700 et 2500 personnes respectivement. La situation est plus urgente que jamais.

Droits des autochtones hors réserves

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que la loi sur les Indiens bafoue les droits des Premières Nations qui habitent en dehors des réserves. La réconciliation nécessite un changement d'approche de la part du gouvernement fédéral comme stipulé dans le jugement de la Cour Suprême Tsilhqot'in de 2012 et Daniels de 2016.

DROITS DES FEMMES



Le Parti Vert du Québec est un parti féministe. Nous constatons que l'égalité est malheureusement encore très loin d'être atteinte au Québec. Par exemple, les femmes sont souvent moins rémunérées que les hommes, elles sont plus portées à être victimes de violences conjugales, à vivre une oppression systémique de l'État, du capitalisme, de la culture masculiniste et du patriarcat. Bien que les défis soient nombreux, le Parti Vert du Québec propose de poser les gestes suivants dès maintenant:

Interdire le harcèlement de rue

Au Québec, un grand nombre de femmes sont victimes de harcèlement sexuel de rue. Ces gestes sont rarement sanctionnés; la sévérité n'est parfois pas suffisante pour mener à des convictions criminelles, mais elle devrait tout de même être illégale. Pour cette raison, le Parti Vert du Québec propose la mise en place d'une loi provinciale (en dehors du Code criminel) qui imposera des amendes à ceux qui sont reconnus coupables de lancer des commentaires sexuels vulgaires et non sollicités dans des endroits publics aux personnes qu'ils ne connaissent pas. L'implémentation de cette loi fonctionnerait de façon similaire à la sanction de traversées illégales de la rue. Cette mesure serait à la fois symbolique, afin d'inscrire clairement le harcèlement de rue hors de la norme sociale, et pratique, dans les cas où la police assiste directement au harcèlement de rue et peut intervenir.

L'objectif étant de soutenir les survivantes d'agressions et de harcèlement sexuel et réprimer les violences faites aux femmes.

Pour ce faire le Parti Vert propose de :

- Établir des formations intensives spécialisées en violences sexuelles pour l'ensemble des policiers et procureurs de la couronne du Québec afin de faciliter le processus de dénonciation et d'enquête, de mieux servir les victimes dans le respect et pour développer les compétences policières et juridiques en la matière.
- Adapter le Code du travail afin d'offrir des congés rémunérés aux victimes d'agressions sexuelles ou de violences domestiques. Sous cette politique, un congé pourra être prescrit aux victimes par des CLSC, des

travailleurs sociaux, des médecins ou des centres de soutien aux victimes de violences sexuelles et domestiques. Ces congés seront rémunérés par le ministère des Services sociaux afin de ne pas placer un fardeau financier sur les victimes. Ces congés rémunérés visent à permettre aux victimes de prendre le temps nécessaire pour se rétablir, pour porter plainte et/ou pour fuir un partenaire domestique violent sans compromettre leur situation financière.

- Offrir des services de psychothérapie gratuits à toute personne en besoin et particulièrement aux victimes de violences sexuelles.

- Apporter le financement pour les programmes de lutte contre la violence, les abris pour victimes de violences conjugales et les centres de femmes.

Lutter contre les agressions sexuelles et la culture du viol



Un gouvernement du Parti Vert du Québec luttera pour la mise en place d'une stratégie multidisciplinaire pour prévenir les agressions sexuelles.

Nous proposons donc de :

- Aborder les questions de relations sexuelles consensuelles et le respect de chacun dans les cours d'éducation sexuelle dans le curriculum du primaire et du secondaire. Au collège, à l'université et dans les écoles techniques, des ateliers sur le consentement seront obligatoires.

- Lutter contre la culture du viol en entreprenant des mesures qui visent à informer le public sur le consentement par l'entremise d'une campagne publicitaire, pour sensibiliser la population sur ce que

consiste une agression sexuelle et les conséquences physiques et émotionnelles engendrées sur les victimes.

- Renforcer le contrôle des individus sur leur propre corps en leur apprenant dès le primaire que leur corps n'appartient qu'à eux, qu'ils ont le dernier mot à dire, le pouvoir de refuser des contacts, qu'ils n'ont à se soumettre à personne (y compris les membres de leur famille).

Décriminalisation et encadrement légal de la prostitution au Québec

Le meurtre de Marylène Levesque, une travailleuse du sexe tuée par un de ses clients, et les nombreux féminicides au Québec a mis en lumière l'insécurité présente dans le milieu du travail du sexe. En réponse à cette problématique de violences faite aux travailleuses du sexe, le Parti Vert du Québec considère que la sécurité des femmes et des hommes dans le milieu du sexe pourra être mieux garantie en dériminalisant la prostitution au niveau fédéral, ce qui permettra à l'État provincial d'encadrer la prostitution, de réduire drastiquement les cas d'abus et le trafic humain tout en réduisant les violences faites aux femmes. Nous sommes convaincus qu'une telle approche, que l'on retrouve déjà dans certains pays d'Europe, permettra aussi d'encadrer ce secteur d'activité par le droit du travail, améliorant ainsi les conditions de travail des travailleuses du sexe de manière générale en leur accordant des droits, de la dignité et l'accès aux services essentiels incluant des soins de santé physique et mentale mieux adaptés à leurs réalités. Les travailleurs-euses du sexe, sont souvent en situation de précarité et souhaitent vivre de leur travail de manière sécuritaire sans être criminalisé-e-s. La criminalisation actuelle des travailleurs-euses du sexe nourrit la stigmatisation à leur encontre, renforce les dynamiques de violences, de trafic humain, de répressions policières, de racisme systémique et de discriminations tout en générant des profits importants pour le crime organisé et les proxénètes. Tout comme les drogues, il est impossible de supprimer le travail du sexe en le criminalisant. Cette réalité, combinée avec les violences faites envers les travailleurs-euses du sexe nous

oblige comme société à changer notre approche afin de protéger les personnes vulnérables. Le Parti Vert du Québec souhaite permettre aux travailleurs-euses du sexe une plus grande autonomie décisionnelle lorsqu'il s'agit de leur milieu de travail, un plus grand respect pour leurs corps, leurs décisions et leurs droits fondamentaux afin de réduire la violence.

Lutter pour l'égalité des genres



- Lutter en solidarité pour les droits des femmes racisées. Le Parti Vert du Québec propose de combattre le racisme en faisant la promotion du féminisme intersectionnel et en s'assurant d'une bonne représentation des femmes racisées avec des programmes d'action affirmative. À travers les décennies, les femmes du Québec ont connu d'énormes progrès. Par contre, les facteurs intersectionnels font en sorte qu'à ce jour l'équité est encore loin d'être atteinte chez les femmes autochtones ou issues de minorités visibles.

- Lutter pour la croissance du nombre de femmes dans les milieux de travail traditionnellement masculins en adaptant le Code du travail pour interdire le harcèlement et le traitement inégal de ces femmes. Le Parti Vert du Québec appuie un partage moins genré des métiers. Pour y arriver, nous proposons la construction d'un nouveau CÉGEP centré sur les sciences (particulièrement la physique et l'ingénierie), deux domaines habituellement majoritairement masculins, qui sera tenu de respecter la parité des genres parmi les étudiants.

- Lutter contre l'hypersexualisation des jeunes filles en interdisant leur sexualisation dans les campagnes

publicitaires au Québec. Le Parti Vert du Québec appuie également l'obligation d'indiquer clairement qu'une photo a été modifiée quand elle est publiée par une entreprise québécoise ainsi que la mise en place d'un indice de masse corporelle minimum pour être rémunéré comme mannequin ou pour les images de sa personne par une entreprise. Nous souhaitons l'organisation de cours d'éthique pour les programmes en publicité, afin de mieux comprendre les effets des publicités genrées sur la société et introduire une loi provinciale afin de permettre aux femmes d'avoir les mêmes droits que les hommes quant à leur tenue vestimentaire. Le PVQ souhaite par ailleurs financer une organisation sans but lucratif qui analysera le sexism et l'hypersexualisation générés par les publicités.

- Atteindre l'égalité de la rémunération en suivant l'exemple du modèle adopté en Islande où les entreprises sont obligées de prouver qu'elles rémunèrent les femmes autant que les hommes, basé sur leurs compétences, responsabilités et valeurs ajoutées à l'entreprise. Les réalités intersectionnelles devraient également être considérées, car l'égalité est encore loin d'être atteinte pour, entre autres, les femmes racisées et autochtones. À l'heure actuelle, les entreprises québécoises ne sont pas tenues de prouver l'égalité de leur structure de paie.

- Atteindre la parité parmi nos élus en instaurant un mode de scrutin proportionnel, avec des quotas pour les femmes candidates qui seront implantés progressivement sur une période de deux élections générales. Instaurer des congés parentaux pour les élus et augmenter le financement pour des programmes de mentorat.

DROITS DES PERSONNES LGBTQIA2+

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que le gouvernement du Québec doit intensifier sa lutte contre l'intimidation, l'homophobie et la transphobie. Cette lutte commence sur les bancs d'école, mais doit se poursuivre partout dans notre société. Nos concitoyen-ne-s des minorités de genres et sexuelles ont

les mêmes droits que les autres et l'intolérance envers leur personne doit être ardemment combattue. Les diversités de genres et sexuelles au Québec ainsi que l'ouverture de notre société sont des sources de fiertés et doivent être célébrées.

Présentation des excuses formelles du Québec et gestes concrets



À travers les dernières années, le gouvernement fédéral a présenté des excuses formelles à la communauté LGBTQIA2+. La ville de Montréal et son service de police se sont également excusés, entre autres, pour des actes de brutalité policière et des descentes policières violentes envers les membres de la communauté et leurs établissements. Un gouvernement du Parti Vert du Québec présentera des excuses formelles à la communauté LGBTQIA2+ et posera des gestes concrets afin de continuer la lutte pour l'égalité.

Adoption et parentalité

Concernant l'adoption et la parentalité, nous considérons que les couples homosexuels doivent avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels. Il n'y a aucun compromis à faire sur l'égalité entre les citoyen-ne-s et nous croyons que les parents homosexuels sont tout aussi capables que les parents hétérosexuels.

Jeunesse et milieu scolaire

Nous proposons d'augmenter le soutien aux membres de cette communauté, via la création de centres

jeunesses LGBTQIA2+ partout au Québec, notamment en région, là où le manque de ressources et l'isolement des jeunes LGBTQIA2+ sont les plus criants. Nous appuyons également le financement de mesures mieux adaptées aux personnes LGBTQIA2+, de couleurs et autochtones dont les besoins sont urgents. Nous proposons également une réforme des cours d'éducation sexuelle, qui en plus d'être introduits dès le secondaire, devraient mieux refléter la réalité des minorités de genres et sexuelles. Nous appuyons la mise en place de groupes de soutien aux élèves issus de la diversité de genres et sexuels dans l'ensemble des écoles ainsi que des salles de bains à genre neutre. La jeunesse est l'avenir du Québec, et nous nous devons de la supporter pleinement et de viser à son épanouissement.

DROITS DES PERSONNES NON-BINAIRES ET TRANS

Nous croyons également que les documents et pièces d'identité produits par la province pour les citoyen-ne-s devraient offrir une mention de genre volontaire ou une option de genre « neutre », pour celles et ceux qui ne s'identifient ni au genre masculin ni au genre féminin. Le Parti Vert du Québec s'engage également à allouer des fonds afin que le Gouvernement du Québec puisse couvrir l'ensemble des frais engendrés par la transition des personnes trans ; soins et consultations psychologiques, opérations, soins médicaux, traitement de documents et de pièces d'identité, hormonothérapie, etc.

Salles de bain à genre neutre

Afin de lutter contre la transphobie, le Parti Vert du Québec propose la mise en place de salles de bains à genre neutre dans l'ensemble des écoles du Québec et des institutions gouvernementales.

Prise en charge et lutte contre la violence envers les personnes LGBTQIA2+

Malheureusement, l'homophobie, la transphobie et l'intolérance donnent lieu à des actes de violences bouleversantes. Comme société progressiste, il est de

notre devoir de lutter contre toute forme de violence. Cela implique de lutter activement contre l'homophobie dans toutes les sphères de notre société et de mettre en place des structures de prévention et de dénonciation des violences envers les membres de la diversité sexuelle au Québec.

RÉFORME DE L'IVAC

Le Parti Vert du Québec considère que le processus de traitement de dossier pour l'Indemnisation des Victimes d'Actes Criminels (IVAC) est trop long et ne prend pas en compte l'aspect humain de ces drames. Les durées de traitement de dossiers peuvent s'échelonner jusqu'à 10 ans avant d'obtenir gain de cause, créant un stress supplémentaire envers les victimes d'actes criminels. Le gouvernement a la responsabilité d'assurer la sécurité sur son territoire, il est donc complètement justifié que l'État soit responsable d'indemniser les victimes d'actes criminels dans la province. Il est inacceptable que des victimes, telles que celles/ceux des attentats de la grande mosquée de Québec, ne puissent pas accéder à un psychologue à cause des listes d'attentes interminables lorsqu'ils passent à travers l'IVAC.

Le Parti Vert du Québec propose donc de :

- Accorder une aide financière prenant en compte la complexité des cas des victimes. L'aide financière accordée aux victimes ne devrait pas se faire à l'intérieur d'une durée limitée.
- Réinstaurer l'aide financière pour les enfants nés à la suite d'une agression sexuelle. La présente loi est plus restrictive que l'ancienne, et prévoit seulement une aide alimentaire, alors qu'anciennement la loi prévoyait une aide financière allant jusqu'à 65% de la base de salaire.
- Réhabiliter l'aide à vie pour les victimes, avec justifications médicales. Pour les victimes qui occupent un emploi au moment du crime, l'article 41 de la nouvelle loi limite l'indemnisation à une durée maximale de trois ans.
- Réduire la bureaucratie inefficace. Par exemple, l'IVAC ne reçoit les documents que par fax, ralentissant

inutilement les démarches administratives. La lenteur et l'inefficacité de l'administration sont des facteurs de stress supplémentaires pour les victimes d'actes criminels.

• Permettre à la victime de choisir le médecin qui évaluera ses séquelles permanentes (ce n'est pas le cas actuellement, actuellement l'IVAC choisit le médecin pour la victime).

DROITS DES RÉFUGIÉS

Multiculturalisme et vivre ensemble

Le Parti Vert du Québec croit que la diversité du Québec est l'une de nos plus grandes richesses et qu'elle devrait être célébrée. Pour cette raison, nous encourageons la diversité des événements culturels, le partage de traditions ainsi qu'un plus grand échange entre les diverses communautés qui composent la société québécoise.

Réfugié-e-s



Nous sommes également de l'avis que le Québec et le Canada doivent accepter davantage de réfugié-e-s afin d'offrir la chance à celles et ceux qui fuient des zones de conflits, qui sont déplacés par la crise climatique, la discrimination ou la répression politique partout dans le monde. Cette solidarité devrait s'exprimer avec des paroles, mais aussi avec des actions concrètes. Il est de notre devoir (et de notre obligation

internationale) de traiter tout demandeur d'asile avec respect, dignité et humanité et de faire le maximum pour leur apporter notre aide.

Immigration

Nous considérons la diversité culturelle et ethnique comme une force pour le Québec. Le Parti Vert du Québec est donc en faveur de l'augmentation du seuil annuel d'immigration de 20% pour atteindre environ 60 000 par année, afin de stimuler l'économie, de réunir des familles et de permettre aux immigrants de contribuer davantage à la société québécoise. Nous sommes favorables à une reconnaissance plus rapide et plus équitable des diplômes obtenus à l'étranger afin de permettre une meilleure intégration économique et sociale des nouveaux immigrants. Celle-ci pourrait être facilitée par une mise en place de conversion de diplômes et de formations financées par l'État. Une formule de mentorat, permettant aux travailleurs étrangers d'exercer sous la supervision de travailleurs québécois pendant plusieurs années, serait aussi une solution. Toutefois, l'immigration ne devrait pas être vue comme un simple levier économique pour combler le besoin de main-d'œuvre des entreprises ; l'immigration devrait également viser la réunification familiale et ne devrait pas être sélectionnée uniquement sur la base des moyens financiers. Le gouvernement du Québec devrait poser des gestes pour encourager les immigrants à s'installer dans l'ensemble des régions. Nous encourageons des gestes de nature incitative en créant des conditions favorables. Par exemple, l'acceptation de l'immigrant-e pourrait être conditionnelle à un emploi en région pendant ses premières années.

Lutter contre la discrimination

Bien que la société québécoise soit une société ouverte d'esprit et accueillante envers les minorités, le fait demeure qu'il existe des personnes racistes au Québec qui parfois occupent des positions d'autorité sur les autres. Face à cette réalité, il est primordial que notre société pose des gestes pour lutter contre le racisme quotidien et systémique, afin que l'ensemble des Québécois-es puisse participer pleinement à

notre société, bénéficier des mêmes opportunités que la majorité et vivre ensemble sans discrimination.

Le Parti Vert du Québec propose



- D'établir un Conseil permanent de la lutte contre le racisme, composé de personnes racisées, qui sera mandaté pour mener des recherches sur le terrain, conseiller le gouvernement sur des projets de loi, rendre l'information disponible au public et participer à l'élaboration de politiques pour lutter contre le racisme.

- Lutter pour le droit au travail en établissant des politiques incitatives et des seuils minimaux dans le processus d'embauche au sein de l'ensemble des institutions publiques et parapubliques.

- Éduquer la population sur les réalités du racisme en incluant un cours dans le curriculum scolaire primaire et secondaire qui portera sur le racisme contre les autochtones et les noirs, l'islamophobie, le sexism, et l'homophobie (entre autres), combiné avec l'instruction des notions de priviléges, de colonialisme et de discrimination systémique, environnementale et économique.

- Lutter pour la justice en appliquant rigoureusement les articles du Code criminel portant sur les crimes haineux tout en diffusant les informations à la population afin de rassurer les communautés et de dissuader les criminels potentiels.

- Mettre fin au profilage racial en axant sur des mesures disciplinaires robustes et un régime de

compensation envers les victimes.

- Lancer une campagne de sensibilisation nationale afin de lutter contre toute forme de racisme.
- Accroître la représentation des personnes racisées dans les médias, dans la fonction publique et dans les événements culturels subventionnés en imposant des seuils de représentations minimales.

JUSTICE ÉCONOMIQUE

Pour le Parti Vert du Québec, il est impératif de s'assurer de bonnes conditions des travailleur-euse-s au Québec. La conciliation travail-famille, la formation, la revalorisation de certains emplois pour attirer la relève et l'amélioration de l'organisation du travail font partie des valeurs du parti.

Le Québec tire de l'arrière en ce qui a trait à la défense des droits des travailleur-euse-s et une mise à niveau est nécessaire pour assurer les conditions de travail.



Santé et sécurité au travail

Le Parti Vert du Québec souhaite renforcer les normes pour soutenir les travailleur-euse-s en matière de santé et sécurité.

Nous proposons de:

- Assurer la reconnaissance des maladies mentales pour fournir les soins adéquats. Cela permettrait aux employé-e-s d'obtenir les congés nécessaires à leur rétablissement s'ils souffrent de maladie mentale.
- Renforcer les lois anti-briseurs de grève et faciliter l'accès à la syndicalisation. Trop d'employés souffrent de mauvaises conditions en raison de la difficulté de se syndiquer.
- Augmenter le nombre d'inspections faites par la CNESST pour s'assurer que les lois et les normes sont respectées, notamment auprès des endroits qui embauchent majoritairement des employé-e-s au salaire minimum et où les syndicats sont souvent absents.

Vacances

Le PVQ souhaite assurer l'épanouissement complet de tous les citoyen-ne-s en nous assurant que chacun ait assez de temps libre pour se consacrer à d'autres activités. La réduction du temps de travail permettrait aux Québécois-es de consacrer plus d'heures aux activités familiales, aux loisirs et de pleinement exercer leurs devoirs de citoyen-ne-s.

Le Parti Vert du Québec souhaite donc:

- Instaurer 4 semaines de congés pour tous les travailleur-euse-s.
- Ajouter 2 jours fériés, durant lesquels les familles pourraient se rassembler. Ces 2 journées seraient la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) et un Jour de la famille (3 février) (comme c'est le cas dans le reste du Canada).
- Instaurer 10 jours de congés flexibles pour aider les parents à vaquer aux différentes occupations familiales.

Droits des travailleur-euse-s

Depuis plusieurs années, les nombreuses grèves de différents secteurs témoignent de la nécessité de défendre les droits des travailleurs. Pour le Parti Vert du Québec, il est aberrant que des travailleurs-euses aient à utiliser des mesures exceptionnelles pour faire respecter leurs droits. La précarité des conditions cause un stress pour les travailleurs-euses et permet

aux employeurs de niveler vers le bas en offrant de moins en moins d'avantages.

Le Parti Vert du Québec propose une série de mesures pour faire respecter différents droits des travailleurs-euses :

- Renforcer les pénalités concernant le devoir de l'employeur-euse d'assurer un milieu de travail exempt de harcèlement. Cette mesure doit être combinée à une meilleure formation sur le respect au travail.
- Mettre en place des congés familiaux rémunérés en cas de violence conjugale.
- Instaurer un régime de retraite anticipée pour les travailleurs-euses faisant un emploi physiquement exigeant.
- Améliorer l'accessibilité des régimes de rentes pour les personnes ayant des incapacités.
- Garantir le droit à la déconnexion.

La société moderne facilite l'interconnectivité entre personnes, toutefois, il est important de garantir aux travailleurs-euses le droit de ne pas être sollicité par leurs employeurs-euses en dehors des heures de travail.

Nous voulons donc:

- Offrir 4 semaines de vacances
- Donner le droit aux travailleurs-euses de choisir le travail à temps partiel, sans pénalité. Temps partiel (incluant les emplois au salaire minimum, vulnérables).
- Offrir davantage de protection aux employé-e-s vulnérables. Ce sont les personnes les plus à risques des abus de l'employeur-euse.
- En plus des congés de maladie, lancer une campagne de sensibilisation sur les congés de santé mentale qui sont de plus en plus nécessaires.

Pénurie de main-d'œuvre

La pandémie a accru la pénurie de main-d'œuvre déjà existante au Québec, combinée au vieillissement de la population et à l'amélioration de la situation économique. C'est plus de 64% de PME qui ont de la difficulté à recruter des travailleurs-euses en raison du taux de chômage excessivement bas combiné à un

pan de la population qui arrive à l'âge de la retraite et les restrictions sanitaires. Seulement la moitié du million de postes à combler dans les 10 prochaines années pourra être couvert par les nouveaux travailleurs-euses québécois-es. C'est pourquoi le Québec a besoin de miser sur d'autres stratégies pour pallier au besoin de main-d'œuvre.



Le Parti Vert du Québec propose :

- Miser sur la formation des travailleurs-euses. Il faut s'assurer d'enseigner des compétences transférables et qui sont adaptées aux changements technologiques. Les formations doivent être facilement accessibles et de qualité pour garantir l'employabilité des travailleurs-euses.
 - Revaloriser les secteurs en crise. Certains secteurs d'emploi souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre en raison des conditions de travail qui sont attachées à l'emploi. Les secteurs de santé et services sociaux ne sont qu'un exemple probant parmi tant d'autres. En nous assurant d'améliorer les conditions de travail, nous encourageons un renouvellement des travailleur-euse-s.
 - Favoriser la formation des travailleurs-euses ayant des incapacités pour faciliter l'accessibilité à l'emploi.
 - Faciliter la transition vers le travail à la maison lorsque les conditions de l'emploi le permettent.
 - Reconnaître un plus grand nombre de diplômes étrangers pour pourvoir plus de postes.

Restauration

La différence de salaire entre la cuisine et le service est démesurée ; les serveur-euse-s ont un salaire moyen de 26\$ de l'heure alors que les cuisinier-ière-s avec expérience et formation ne gagnent qu'un salaire moyen de 16\$ de l'heure, selon un sondage sur les salaires de 2017 de l'Association des restaurateurs du Québec. Il est important d'agir rapidement pour reconnaître le travail des cuisinier-ière-s et autres employé-e-s, ainsi que d'aider les restaurateur-trice-s à contrer la pénurie de main-d'œuvre.

Nous proposons que le gouvernement du Québec tienne une Commission d'enquête sur le respect des normes du travail, les salaires et le pourboire dans le milieu de la restauration au Québec afin d'établir un véritable portrait sur le contexte actuel et de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la situation. Nous proposons, suivant les recommandations de cette commission, d'introduire un système de partage des pourboires régi par la loi qui instaurera un comité incluant un représentant du service et des cuisinier-ière-s et qui veillera au partage équitable du pourboire entre les employé-e-s. Le PVQ est d'avis qu'une application plus stricte des normes du travail dans le milieu de la restauration est nécessaire. De nombreux abus ont été constatés et les droits des travailleur-euse-s doivent être défendus.

Aidants naturels

Au Québec, 300 000 personnes, principalement des femmes de 45 à 65 ans, assurent la majorité des soins aux aînés. Le manque de soutien à ces personnes cause souvent de l'épuisement, de la détresse psychologique ou économique. Le Parti Vert du Québec milite en faveur d'une plus grande reconnaissance des soins donnés par les proches aidants.

Services aux aîné-e-s

Pendant bien trop longtemps, nous avons laissé les soins de nos doyen-ne-s dans les mains du secteur privé. La pandémie a montré au grand jour les failles de ce système qui priorise le profit au détriment du bien-être de nos aîné-e-s. D'un service à un autre, les aîné-e-s se retrouvent à remplir les poches des

corporations simplement pour obtenir des services de base tels que l'accès aux médicaments, aux soins à long terme en résidence et aux soins dentaires. Tous sont laissés aux mains du marché privé qui fonctionne très bien pour les plus riches, mais qui laisse nos aîné-e-s sans ressources.

Le Parti Vert du Québec propose donc de :



- Bonifier le réseau des CHSLD et y améliorer la qualité de vie au niveau des meilleures résidences privées.
- Un revenu minimum garanti de 25 000\$ par année avec bonification, qui nous permettra de tirer l'ensemble de nos aînés de la pauvreté dès maintenant.
- Un système de soins dentaires publics universels et gratuits pour tous.
- La création de Pharma-Québec qui instaurera la gratuité des médicaments de prescription.
- D'améliorer la mobilité en offrant la gratuité des transports en commun adaptés.

Le Parti Vert du Québec appuie le développement des services d'économie sociale qui permettent le maintien à domicile des personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Cela permet d'économiser les frais d'hospitalisation tout en créant des emplois dans le secteur des services (aides ménagères, cuisines collectives et popotes roulantes, soins personnels, etc.).

Au sein des maisons de retraite, le PVQ souhaite étendre le système d'intégration des aîné-es, en l'adaptant aux besoins individuels, afin que ces

derniers maintiennent un sentiment d'autonomie et d'accomplissement.

Le PVQ soutient également les mesures, provenant du milieu des soins aux aîné-e-s, suivantes :

- Standardisation des critères d'admissibilité au programme de S.A.P.A.
- Répartition équitable du panier des services dans tout le Québec.
- Standardisation et amélioration de la formation des intervenants.
- Stationnement gratuit pour les visiteurs dans les CHSLD afin de briser l'isolement.
- Ajout de l'accompagnement bénévole au PEFSAD.
- Augmentation de la prestation de décès offerte à la succession jusqu'à concurrence de 5 000\$.
- Fixation des délais d'attente pour l'obtention de l'aide financière du Programme d'adaptation de domicile en fonction de l'état de santé des aînés.

Centre de la petite enfance (CPE)

Il est grand temps d'agir pour protéger ces institutions indispensables pour le Québec. Le Parti Vert du Québec soutient l'idée d'un réinvestissement massif dans le réseau public de garderie. En plus d'offrir l'égalité des chances, les CPE ont donné à des milliers de femmes un accès au marché du travail, stimulant du même coup l'économie. Selon les plus récentes estimations, les CPE auraient permis à 70 000 femmes d'avoir accès à l'emploi, ajoutant 5 milliards au PIB. La modulation des tarifs de garde selon les revenus des parents n'est pas la meilleure façon de financer les CPE. Les précédents gouvernements ont mis sur pied une politique obsessive de déficit zéro, combinée à une phobie de faire augmenter les taux d'imposition. En se concentrant sur le tarif des CPE, le véritable débat n'est pas abordé. Nous devrions nous concentrer sur la responsabilité collective de financer les CPE.

Le Parti Vert du Québec propose :

- Une augmentation des salaires. Cette mesure permettrait de revaloriser les emplois dans le réseau

des CPE qui souffre d'un manque de main-d'œuvre.

• L'amélioration des conditions de travail. Les travailleur-euse-s des CPE sont passionné-e-s et assurent une éducation de qualité aux enfants partout à travers le Québec. C'est pourquoi le respect de l'ancienneté, de la semaine de travail, du rôle décisionnel des travailleur-euse-s, l'accès aux congés, la retraite progressive et le fractionnement des congés sont tous des éléments importants.

• Amélioration des services aux enfants. L'accessibilité des services de garderie est une priorité pour le Parti Vert. Toutefois, cet élément doit être combiné à un service de qualité. Une augmentation des budgets alloués améliorerait l'accès à des services pour les enfants ayant des besoins particuliers.

• La gratuité des services de garde de qualité pour l'ensemble des familles.

• Retrait des subventions et crédits d'impôt qui avantageant le secteur privé. Les mesures entreprises par le gouvernement ne devraient pas désavantager le secteur public au profit du secteur privé. C'est pourquoi le Parti Vert propose l'abolition des subventions aux garderies privées.

• Assurer le bon déroulement des négociations. La plupart des associations du patronat au Québec négocient de bonne foi et réussissent à s'entendre avec les travailleur-euse-s. Cependant, certaines associations refusent les ententes nationales et s'entêtent à faire reculer les conditions des travailleur-euse-s. Le



gouvernement devrait donc avoir un rôle actif dans les négociations et devrait s'assurer de faire avancer les dossiers, en utilisant des sanctions si nécessaire.

Discrimination au travail

La discrimination à l'embauche est l'un des plus grands obstacles de l'accès à l'emploi de nombreuses communautés. Ces minorités se voient refuser des postes et des promotions simplement en raison de leurs différences. Nous souhaitons aller de l'avant avec une Commission sur le racisme systémique au Québec puisqu'il est grand temps de contrer la discrimination à l'emploi. Les réalités intersectionnelles doivent aussi être prises en compte pour assurer une juste représentation : religieuse, raciale, LGBTQIA2+, autochtone, sexuelle, etc.

Travailleur-euse-s étranger-ère-s et saisonnier-ère-s

Les travailleur-euse-s étranger-ère-s offrent une main-d'œuvre indispensable à plusieurs entrepreneur-euse-s québécois-es qui ont de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre au Québec. Il faut cependant prendre en considération la vulnérabilité de ces travailleur-euse-s qui sont trop souvent maltraités et qui n'osent pas ou ne peuvent pas rapporter ces mauvais traitements.

Le Parti Vert veut donc assurer la sécurité et le respect de ces travailleur-euse-s en :

- Multipliant les inspections des conditions de travail pour ces employé-e-s.
- Assurant le respect des normes du travail, en augmentant la sévérité des peines aux contrevenant-e-s.
- Interdisant le paiement de frais à des agences de recrutement. Trop souvent, les travailleur-euse-s se retrouvent à devoir de l'argent à leur employeur-euse avant même le commencement de leur contrat.
- Mettant à jour les normes du travail pour les travailleur-euse-s saisonnier-ière-s pour assurer de meilleures conditions de travail et d'hébergement.

Travail non-rémunéré

Au Canada, plus de 300 000 personnes travaillent

gratuitement pour des entreprises. Ces travailleur-euse-s ne sont pas seulement présent-e-s dans les OBNL et les organismes communautaires, mais dans tous les secteurs. Cette pratique est dépassée et il n'est pas normal de voir certaines des entreprises les plus prospères remplacer un employé par un stagiaire non rémunéré. Les secteurs de la communication, de l'éducation, de la santé et des services sociaux sont les plus touchés et il est important de rappeler que ces secteurs sont majoritairement féminins. Pour la majorité des stagiaires, il est difficile de concilier le travail, les études et le stage.



Le Parti Vert du Québec souhaite donc implémenter une série de mesures pour mieux encadrer le travail des stagiaires :

- Reconnaître le statut de stagiaire et inclure une définition de ce statut dans la loi sur les normes du travail. Les employeur-euse-s ne pourront plus utiliser ce terme pour éviter de rémunérer un-e employé-e.
- Bonifier la protection des stagiaires qui n'ont souvent pas droit à la même protection, notamment en ce qui concerne les accidents en milieu de travail.
- Instaurer des pénalités plus sévères pour les employeur-euse-s qui se servent de stagiaires pour

accomplir le travail d'un-e employé-e. Cette pratique est illégale, mais les stagiaires craignent de dénoncer cette pratique par peur de conséquences.

- Différencier les stages d'observation et les stages où le-la participant-e remplace un-e employé-e. Il n'est pas normal de ne pas dédommager un-e stagiaire qui accomplit les tâches normales d'un-e employé-e.

- Instaurer la rémunération des stages, avec exception des stages en OBNL ou dans les organismes communautaires. En psychologie par exemple, les étudiant-e-s de ce domaine ont un stage de 1600 heures à compléter où ils accomplissent 80% des tâches d'un psychologue, contribuant ainsi au désempowerment du système public, mais n'ont droit à aucune compensation.

- Mettre en place un système de bourses pour les étudiant-e-s en éducation lors de leur période de stage. Les étudiant-e-s dans ce domaine doivent non seulement travailler gratuitement, mais également payer pour avoir accès aux crédits de leur stage.

- Interdire les stages non rémunérés lorsqu'ils sont obligatoires dans la formation professionnelle de l'étudiant-e.

COMBATTRE LES INÉGALITÉS DE RICHESSE

Augmenter les impôts des plus riches

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter le nombre de paliers d'impôts, par tranche de 10 000\$ plutôt que de 20 000\$, afin de taxer davantage les gens qui gagnent plus que 120 000\$ par année. Ce nombre plus élevé de paliers permettra à l'État de taxer les plus fortunés en fonction de l'importance de leurs revenus. Le taux d'imposition total (incluant les impôts fédéraux) ne dépassera pas 75%. Les personnes qui gagnent moins que 100 000\$ par année sont déjà suffisamment taxées (jusqu'à un taux combiné de 50%) et ne verront aucune hausse des taxes sur l'impôt.

Imposition des grandes entreprises

Le Parti Vert du Québec propose de tripler les impôts

provinciaux des grandes entreprises pour atteindre 35%. Cette politique vise à équilibrer la contribution des grandes entreprises et de les rapprocher du taux d'impôts payés par les citoyenne-s sur leurs revenus. En revanche, le Parti Vert n'augmentera pas les taxes des petites et moyennes entreprises (PME), encouragera leur développement et s'engage à encourager le développement par le biais d'incentives économiques (baisses d'impôts, subventions, etc.) des coopératives qui suivent un modèle novateur favorisant la redistribution et le partage de la richesse au sein de leurs communautés.



Au Québec, les grandes entreprises bénéficient d'importantes subventions qui permettent le transfert de fonds publics, payés par les contribuables à de grandes entreprises qui sont souvent des multinationales. Le Parti Vert du Québec propose de réduire et éliminer ces subventions généreuses et de réinvestir les fonds dans la transition énergétique.

Taxe sur le capital des institutions financières

Le Parti Vert du Québec appuie une taxe de 1.5% par année sur le capital des institutions financières. Cette taxe permettrait de générer plus de 500 millions par années et sera utilisée pour financer la gratuité scolaire, de la garderie jusqu'à l'université.

Paradis fiscaux

La pression financière sur les travailleur-euse-s de la classe moyenne est de plus en plus grande. Si des millions de Québécois-es paient leur juste part, des millions de dollars échappent néanmoins au fisc en raison des paradis fiscaux. Le Parti Vert du Québec est d'avis que plus de ressources devraient être investies dans la lutte contre les paradis fiscaux. L'argent récolté permettra à l'État québécois d'avoir les moyens de réaliser de grands projets, sans mettre de pression supplémentaire sur les contribuables.

Le Parti Vert du Québec souhaite donc:

- Resserrer les règles régissant la fiscalité au pays. De nombreuses stratégies existent pour permettre l'évasion fiscale en toute légalité. Le PVQ veut mettre fin à ces échappatoires.
- Revoir les crédits d'impôt et leur utilisation. Plusieurs études ont démontré que certains crédits d'impôt sont utilisés seulement par les riches alors que le crédit ne leur est pas adressé.

Déclaration de revenu unique

Afin de réduire le fardeau bureaucratique des Québécois-es et de l'État, le Parti Vert du Québec propose d'instaurer une seule et unique déclaration de revenu gérée par l'État québécois. Cela permettrait des économies de près de 400 millions à l'État et encore plus aux citoyen-ne-s.

Égalité fiscale

L'écart de richesse entre les plus démunis et les riches se creuse d'année en année. Le Parti Vert du Québec croit profondément que l'iniquité croissante doit cesser et la tendance doit être inversée. L'iniquité fiscale accentue les injustices sociales et fragilise la paix sociale. Pour y faire face, le PVQ propose de plafonner le salaire des dirigeants d'entreprises à 20 fois le salaire moyen au sein de l'entreprise. Pour le Parti Vert du Québec, il est indécent que des dirigeants d'entreprises aient un salaire parfois même jusqu'à 300 fois plus élevé que le salaire moyen au sein de leur propre entreprise.

DROIT À L'HABITATION

Nationalisation des logements locatifs

Au Québec, le loyer des appartements a augmenté en moyenne de 16% depuis 2020 dans les régions métropolitaines, largement au-dessus du taux d'inflation annuelle de 4,7%. Les propriétaires de logements locatifs sont de plus en plus de grandes entreprises et de moins en moins des gens honnêtes qui louent quelques appartements tout en habitant le même immeuble que leurs locataires. Ces grandes entreprises cherchent à tirer profit des loyers, et ce trop souvent au détriment de la qualité de vie des locataires. L'accès à la propriété par des particuliers n'a jamais été plus difficile au Québec. Les gens devraient avoir la possibilité d'être propriétaires de leur logement.



Remédier à la situation actuelle demandera des changements structurels dans le marché immobilier. Des changements qui donneront aux locataires la possibilité de devenir propriétaires de leurs logements. Des changements qui arrêteront la spéculation immobilière et protégeront les locataires d'abus commis par de grandes entreprises immobilières à leur égard, tel que la rénoviction.

Mise en œuvre de la nationalisation des logements locatifs

Le Parti Vert du Québec propose d'exproprier tous les logements locatifs qui sont la propriété de sociétés immobilières qui possèdent plus de 10 logements. Ces logements seront payés à 80% de la valeur

pré-pandémique et deviendront la propriété d'une nouvelle société d'État; Habitations Québec.

Les gens qui habitent dans les logements auront deux options; soit d'acheter leur logement pour le montant qu'Habitation Québec a déboursé ou bien de continuer à le louer, mais cette fois-ci avec une option d'achat. Les locataires qui deviendront propriétaires paieront certains frais d'entretien de l'immeuble; l'équivalent des frais de condo en coût. Les locataires verront une partie de leur loyer couvrir les frais d'entretien, tandis que le reste de leur loyer sera mis dans un compte d'épargne qui pourra leur servir pour soit acheter le logement, retourner aux études, prendre leur retraite ou bien acheter une propriété en dehors du programme d'Habitations Québec.



Ce programme ambitieux opérera à revenu neutre pour l'État, car l'achat des immeubles à logements sera financé par les locataires qui achèteront leur logement ou continueront de payer leur loyer. La nouvelle société d'État Habitations Québec permettra aux locataires de devenir propriétaires de leurs logements tout en mettant fin à la spéculation immobilière alimentée par de grandes entreprises.

Constructions de nouveaux logements

Avec la crise du logement, un grand nombre de nouvelles unités abordables devront être construites. Ces logements devraient être construits sur des terrains déjà développés, en favorisant la densification. Un

gouvernement du Parti Vert du Québec financera la construction de nouveaux logements abordables qui seront rendus disponibles pour achat ou location à travers la société d'État Habitations Québec.

Freiner la spéculation immobilière

Le Parti Vert du Québec propose une nouvelle réglementation qui imposera une taxe de vente supplémentaire lorsque la propriété immobilière est vendue avant 5 années après la date d'achat initial. Cette politique vise à freiner et mettre fin à la tendance actuelle de spéculation et de revente à court terme pour hausser artificiellement la valeur immobilière des propriétés sur le marché.

Création de Telecom-Québec

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une société d'État afin d'offrir une option de télécommunications nationalisée à faible coût pour la population et les entreprises du Québec. Cette société aura pour mandat d'offrir des services d'internet, de téléphone, de câble et de téléphonie mobile à l'ensemble de la population du Québec, y compris dans les régions éloignées, à moindre coût. En 2022, l'accès à l'internet devrait être un droit universel et non un privilège coûteux. Le statu quo fait en sorte que les prix demeurent très élevés et que le service n'est toujours pas accessible dans de nombreuses communautés.

Logements sociaux

Le PVQ considère le logement comme un droit fondamental, auquel tous et toutes doivent avoir accès. Ce droit doit être respecté sans discrimination, quel que soit le revenu, le statut social, l'origine ethnique, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la condition physique ou mentale des citoyens. Le PVQ croit que l'intervention de l'État dans certains secteurs est nécessaire pour faire respecter les droits des citoyens. Le libre marché expose les résidents aux pressions de la spéculation et ce sont les plus vulnérables qui en paient le prix. L'État doit donc être présent pour assurer l'accès au logement pour les citoyens les plus à risque.

En s'appuyant sur diverses recommandations du

FRAPRU, le PVQ propose de:

- Renforcer les moyens de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec pour lutter contre la discrimination plus efficacement.
- Instaurer une politique nationale du logement pour encadrer les pratiques nuisibles de l'industrie privée du logement.
- Assurer la construction de 50 000 logements sociaux par année au Québec pour pallier la pénurie et s'assurer que ces logements répondent aux besoins des locataires les plus vulnérables.
- Aider à la construction et la rénovation des logements dans les réserves autochtones.
- Augmenter le budget alloué pour la rénovation des logements pour l'adapter aux besoins des personnes en situation de handicap.
- Assurer que les gens souffrant d'un problème de santé mentale soient pris en considération dans les politiques de logements.
- Soutenir la construction de logements abordables.
- Garantir le droit à la population de se loger sans débourser plus de 20% de leur salaire pour le logement.

Logements éco-responsables

Afin de faciliter la diminution des besoins énergétiques des Québécois, le Parti Vert du Québec s'engage à prendre une série de mesures pour favoriser les logements éco-responsables au Québec. Le PVQ propose de subventionner la construction de logements qui réduisent leur empreinte écologique. Ces incitations financières seraient accordées si le logement possède une enveloppe performante pour l'isolation, un système de chauffage et ventilation économique, des électroménagers et un éclairage économique, des matériaux locaux, lorsque disponibles, des matériaux renouvelables ou recyclables, etc.

Rénovations des logements existants

Bien que la construction des nouveaux logements doit être encadrée, il est impératif d'agir pour augmenter l'efficacité énergétique des logements existants. Un vaste programme de subvention pour les rénovations écologiques doit être mis sur pied.

Embourgeoisement (gentrification)



Il est important de veiller au développement économique des quartiers et s'assurer que ceux-ci sont en constante évolution. Toutefois, il est important de garantir que cette évolution ne se fasse pas au détriment de la population locale. Ainsi, le développement rapide des quartiers doit être encadré et régi de façon à ce qu'il soit possible pour les gens et les familles à faibles revenus de rester sur place. Il n'est pas normal de voir certains résidents quitter les quartiers en raison de la hausse du coût de la vie.

L'itinérance et comment en sortir

Le Parti Vert du Québec s'engage à lutter activement contre l'itinérance, mais nous proposons également des solutions en aval pour poser des actions concrètes et plus efficaces qui auront de meilleurs effets sur le long terme. Nous croyons qu'il faut répartir les investissements gouvernementaux pour toutes les personnes risquant l'itinérance, en ville, comme en région, peu importe l'âge et le sexe, avec une considération particulière pour les personnes marginalisées (femmes, membres des Premières Nations, personnes LGBTQIA2+, personnes racisées, etc.) Il est temps que le gouvernement provincial respecte ses engagements en matière de lutte contre l'itinérance, notamment en mettant un terme définitif aux nombreuses

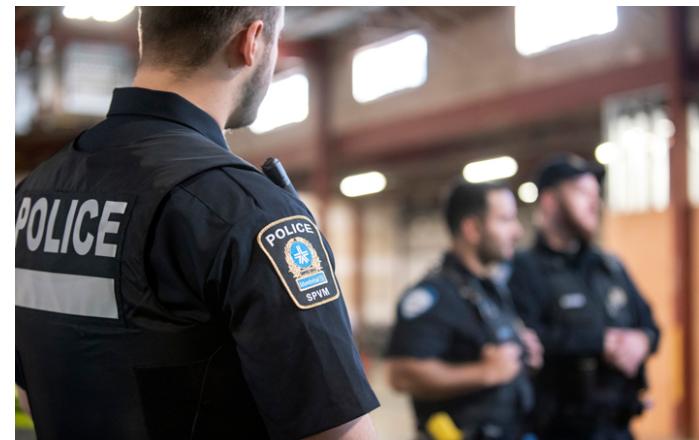
mesures d'austérité qui aggravent la situation.

Le Parti Vert du Québec propose :

- L'instauration du revenu minimum garanti à 1200 \$ par mois.
- La construction de 50 000 logements sociaux par an; plus accessibles pour les personnes en situation d'itinérance.
- Mettre en place des mesures pour assurer la préservation du parc de maisons de chambres et en développer de nouvelles.
- Engager plus d'intervenant-e-s sociaux pour alléger le système et mettre plus de ressources à disposition.
- Mettre l'emphase sur la réinsertion à l'emploi plutôt que sur un système punitif.
- Réformer la formation des policier-e-s pour mettre un terme au profilage social et faciliter une approche axée sur l'intervention sociale.
- Développer et investir dans les ressources de proximités pour les problématiques associées à la toxicomanie, la dépendance, la santé mentale, la violence, mais également adaptées aux personnes marginalisées; centres d'amitié autochtone, maison pour femmes, maisons des jeunes, centres LGBTQIA2+, etc.
- Installer des toilettes publiques et des fontaines d'eau accessibles à tous et à la disposition des itinérants.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Définancer la police



Les manifestations qui ont eu lieu à travers le monde suite à la mort de George Floyd aux États-Unis ont mis en lumière la brutalité policière, la discrimination et le racisme systémique qui gangrènent nos sociétés depuis trop longtemps. Bien trop souvent, la classe politique réplique à ces tragédies en versant davantage de fonds aux corps policiers. Cette stratégie a échoué. Les policiers sont de plus en plus nombreux et les services sociaux de plus en plus difficiles à trouver. La meilleure façon de lutter contre la criminalité et la discrimination est de s'assurer que notre société est éduquée, prospère, juste et en bonne santé. Cela débute avec une stratégie axée sur la prévention. Le Parti Vert du Québec est d'avis que la meilleure solution est de réduire le budget des corps policiers de 50% tout en investissant cet argent dans des programmes sociaux.

Favoriser une approche de désescalade et de résolution pacifique

Le PVQ se positionne contre toute forme de militarisation des forces de l'ordre et nous encourageons plutôt les approches de désescalade de la violence afin de rétablir le calme et non générer de la panique ou empirer le conflit. Nous proposons également l'interdiction de l'usage des agents provocateurs, du port d'habits civils et l'intimidation lors des manifestations. Le Parti Vert du Québec soutient aussi l'interdiction des balles en plastique qu'utilise la police, ces dernières causant la mort 1 fois sur 37. Enfin, nous souhaitons que les forces anti-émeute priorisent une résolution pacifique des manifestations dans la mesure du possible.

Désarmement progressif des policiers de patrouille

Le Parti Vert du Québec recommande un désarmement progressif des patrouilleurs, similaire aux pratiques du Royaume-Uni, de la Norvège ou encore de la Nouvelle-Zélande. En parallèle au désarmement, nous recommandons une hausse de formation pour désamorcer les conflits, évitant le recours aux armes et encourageant la multitude d'autres pratiques existantes favorisant les stratégies de groupe permettant

de maîtriser les individus interpellés. Cette transition permettra aux forces policières de mettre l'emphase sur la sensibilisation et la prévention plutôt que la répression ou l'oppression des citoyens.

Pour un véritable bureau d'enquête indépendant sur le travail des policiers

Le gouvernement du Québec a légiféré en 2013 pour créer le Bureau d'enquête indépendant (BEI), chargé d'enquêter en cas de blessures graves ou de décès au cours d'une intervention policière. Le BEI a été sévèrement critiqué pour avoir embauché un grand nombre de policiers à la retraite, plutôt que des citoyens indépendants de la police. Il convient également de constater de grandes lacunes au niveau de la transparence, notamment le fait que les rapports d'enquête ne sont pas rendus publics. Le Parti Vert du Québec propose de corriger ces lacunes afin de rétablir la confiance de la population envers les corps policiers du Québec.

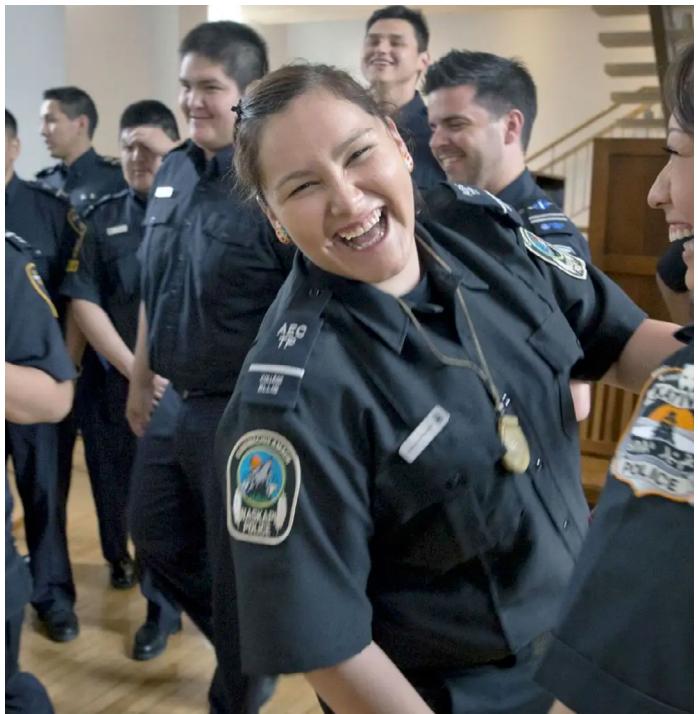
Caméra sur les policier-ière-s

Dans plusieurs juridictions nord-américaines, les policiers sont équipés avec des caméras corporelles qui permettent de capter des images de leurs interventions. Le Québec a déjà expérimenté des projets pilotes et le Parti Vert du Québec est de l'avis que ces caméras devraient être portées par l'ensemble des policier-ière-s de la province. Nous tenons également à ce que ces caméras soient activées en tout temps plutôt que selon le bon vouloir des gardiens de la paix. Le contenu de ces caméras devrait être accessible au public concerné en cas de demande.

Augmenter et améliorer la formation des policier-ière-s

Le Parti Vert du Québec propose d'augmenter la formation des policier-ière-s sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous recommandons l'insertion de cours de sciences humaines au CÉGEP, tel que des cours de psychologie, d'intervention en délinquance, de socio-logie, de relations ethniques et d'histoire autochtone afin de préparer les policier-ière-s à l'intervention sur le terrain et aux enjeux sociaux qui les influencent.

Les forces de police devraient être conscientes des dynamiques de société et des répercussions que leur métier peut avoir sur celles-ci. Nous recommandons ensuite la mise en place de stages et de formations au sein de groupes sociaux, afin que l'intervention soit pratiquée sur le terrain.



Favoriser la réhabilitation et l'éducation en milieu carcéral

Le Parti Vert du Québec est de l'avis que les prisons et le système de justice devraient miser davantage sur la réhabilitation en injectant les fonds nécessaires pour le faire. La réhabilitation est la meilleure façon de lutter contre les récidives et la criminalité. Les détenus devraient avoir l'option de poursuivre des études secondaires et postsecondaires pendant leur détention. Ces formations devront tenir compte de la réalité des détenus et des besoins particuliers des incarcérés. Cela implique un suivi plus personnel et de l'accès à de l'aide supplémentaire et personnalisée. Le Parti Vert du Québec appuie également l'accès aux services d'intervenants en psychothérapie, en travail social et en réadaptation sociale pour accompagner et améliorer les chances des détenus de contribuer à la société lors de leur remise en liberté.

Conditions de détention

La réhabilitation passe par des conditions de détention humaines et sécuritaires ainsi que l'accès à des programmes d'éducation, de la psychothérapie et d'autres activités qui favorisent la réintégration des détenus dans la société.

À l'heure actuelle, les mesures sanitaires du gouvernement Legault aggravent les problématiques déjà



existantes des mauvaises conditions de vie dans les centres de détention de la province. Sachant que les personnes incarcérées sont 7 fois plus susceptibles de se suicider que la population générale et que le Québec comptabilise plus de suicides de détenus que l'Ontario, et ce malgré le fait que le Québec a 50% de moins de prisonniers que l'Ontario, nos centres de détentions ont un besoin criant d'aide pour améliorer les conditions de détention au Québec. Les problèmes d'hygiène et de salubrité sont choses courantes dans nos prisons, s'ajoutant à des problèmes de ventilation qui mènent constamment à des explosions de cas de Covid-19 dans ces établissements. La pandémie a exacerbé les conditions de vie exécrables des détenus, tel que le confinement de prisonniers jusqu'à 23h sur 24h, des cellules surpeuplées, un manque d'accès aux douches pendant plusieurs jours ou même l'absence de visites.

De plus, les études démontrent que les personnes placées en isolement dans les prisons développent rapidement de l'insomnie, de la confusion, du désespoir ou des hallucinations. Cette pratique est selon le rapporteur spécial des Nations unies comparable à de la torture. Celui-ci recommande d'y mettre une limite maximale de 15 jours consécutifs. Le Parti Vert du Québec abolira la pratique d'isolation de longue durée et imposera une limite maximale de 5 jours consécutifs dans le cas de détenus à risque.

Ces problématiques n'échappent pas aux agents correctionnels, qui font part quotidiennement du besoin criant d'aide de la part du gouvernement Legault pour améliorer leurs conditions de travail, sans résultats ou actions concrètes en réponse à leurs revendications. Ces conditions sont inacceptables et doivent être améliorées. Les détenu-e-s sont des êtres humains et devraient être traités comme tels.



DÉMOCRATIE



QUESTION NATIONALE

Le Parti Vert du Québec est un parti fédéraliste de gauche qui se distingue du fédéralisme classique canadien. Notre programme éco-socialiste est entièrement réalisable au sein du Canada et nous nous engageons à travailler avec des gens progressistes à travers le Canada pour la protection de l'environnement et le bien commun. Bien que nous reconnaissons le droit à l'autodétermination du Québec et la légitimité d'une succession suivie d'un processus démocratique légitime, nous croyons que le Québec a tout à gagner en restant au sein de la fédération canadienne. La majorité des compétences environnementales, de l'éducation et de la santé sont déjà des compétences de juridiction provinciale.

VERS UNE RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Réforme du mode de scrutin

Le Parti Vert du Québec appuie une réforme du mode de scrutin pour que l'Assemblée nationale soit plus représentative du vote populaire. En ce sens, nous proposons un mode de scrutin mixte compensatoire régional. Dans ce nouveau mode de scrutin, les électrices et électeurs seraient invité-e-s à voter en deux temps; premièrement pour un-e député-e de leur circonscription et deuxièmement pour le Parti politique de leur choix. Sur les 125 député-e-s à l'Assemblée nationale, 75 seraient des député-e-s de circonscriptions (élu-e-s sous le système uninominal à un tour) et 50 seraient des député-e-s de compensation régionale. Les 50 sièges de compensation seraient répartis dans 3 régions électorales. Les sièges de chaque région électorale seraient distribués proportionnellement en fonction des votes exprimés pour les Partis politiques (deuxième vote) en utilisant la méthode de Sainte-Laguë. Dans le cas où un parti obtiendrait au-delà de 2% du vote à l'échelle nationale sans pour autant réussir à élire un-e député-e régional ou de circonscription, le nombre de sièges à l'Assemblée nationale serait augmenté pour que ces

Partis puissent être représentés en chambre.

Revendications constitutionnelles

La position fédéraliste du Parti Vert du Québec ne veut pas dire qu'il endosse toutes les positions du Canada. Au contraire, il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour améliorer ce pays. D'une part, la constitution canadienne ne garantit pas le droit à un environnement sain. D'autre part, elle ne permet pas aux provinces de s'exprimer formellement sur les projets interprovinciaux. Juridiquement parlant et selon la constitution, les provinces n'ont pas le droit d'intervenir sur les questions concernant les oléoducs intraprovinciaux pas plus qu'elles n'ont le droit de statuer sur des projets se trouvant à proximité de leurs frontières tels que les projets de Port pétrolier à Belledune (NB) et du dépotoir nucléaire de Chalk River (ONT). Ce problème n'est pas spécifique au Québec; la position du gouvernement fédéral dans le conflit qui oppose l'Alberta et la Colombie-Britannique concernant l'oléoduc Kinder Morgan démontre à quel point certaines provinces comme le Québec et la Colombie-Britannique manquent d'autonomie. Toute réforme constitutionnelle devra aussi s'accomplir dans une perspective de réconciliation avec les peuples autochtones et devra reconnaître formellement les nations autochtones, leurs gouvernements et leur droit à l'autodétermination. Cette réforme devra inclure le droit à un environnement sain. De plus, l'ensemble des provinces devront avoir un droit de veto pour des projets qui passent sur les territoires des Premières Nations, tels les oléoducs. À propos de la monarchie, nous proposons de retirer le Canada de la monarchie britannique.

Représentation des nations autochtones

Dans une perspective de réconciliation avec les nations autochtones, l'Assemblée Nationale du Québec devra offrir au moins un siège en chambre pour chacune des 11 nations du Québec, ainsi que pour celles et ceux qui habitent en dehors des réserves. Ce changement devrait faire l'objet de consultations avec les Premières Nations et devrait être implanté

avec le consentement de celles-ci ainsi que dans le respect de notre relation de nation à nation avec les peuples autochtones.

Pouvoir aux municipalités

En 2018, l'entreprise minière Canada Carbon intenta une poursuite de 96M de dollars contre la municipalité Grenville-sur-la-Rouge, située dans les Laurentides, reprochant à la municipalité la perte de revenus potentiels par le blocage de son projet de carrière de marbre et de mine de graphite dans la région. Bien que la poursuite fut abandonnée depuis 2020 après être parvenue à une entente entre les deux parties, ce n'est pas un cas isolé. De nombreuses situations similaires existent à travers le Québec. Nous considérons qu'une telle pression sur les municipalités est intolérable et souhaitons accroître les pouvoirs des municipalités.

Le PVQ croit en des communautés locales fortes, ayant le contrôle sur leur développement, et le droit de dire NON aux projets de développements économiques qui ne sont pas dans leurs intérêts. La décentralisation du pouvoir permettra aux municipalités d'assurer leur propre développement, dans le respect de leur environnement et de leurs intérêts, et ce tout en respectant leurs valeurs. Les municipalités d'aujourd'hui sont dans une position de faiblesse face aux grands pouvoirs économiques qui voudraient exploiter leurs ressources, et ils ont besoin d'outils juridiques puissants pour protéger leur population d'une telle oppression. Les meilleurs projets de développements économiques, sociaux ou communautaires sont ceux qui sont capables de recevoir l'appui de la population locale, soit l'acceptabilité sociale. Arrêtons d'imposer des projets à des communautés qui n'en veulent pas.

Créer un nouveau ministère de l'efficacité

Le Parti Vert du Québec souhaite instaurer un nouveau ministère, le ministère de l'Efficacité, ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité de toutes les branches de l'administration publique. Que ce soit dans notre système de santé, notre système d'éducation ou autre, la bureaucratie est souvent lente et le processus

trop lourd et coûteux. L'administration publique fait face à de nombreux défis vis-à-vis de son manque d'efficacité.

POUR RELANCER LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Au Québec, nous constatons un déclin important dans le taux de participation lors des élections et un profond désintérêt populaire par rapport à la démocratie québécoise. Le statu quo ne peut plus durer; le gouvernement du Québec a donc le devoir de passer à l'action pour renverser la tendance. Voici quelquesunes de nos propositions.

Offrir des incitations financières positives pour le vote



Un des outils les plus efficaces pour augmenter la participation électorale est de récompenser celles et ceux qui font leur devoir de citoyen-ne. Le Parti Vert du Québec propose d'offrir à chaque citoyenne et citoyen un montant forfaitaire de 50\$ pour être allé voter le jour officiel de l'élection, et un montant forfaitaire de 75\$ lorsque le citoyen vote lors des journées de vote par anticipation, permettant non seulement d'augmenter la participation citoyenne, mais aussi de réduire l'achalandage excessif le jour du scrutin dans le but de réduire les files d'attente et de mobiliser encore plus les électeurs.

Permettre le vote dès l'âge de 16 ans

Les enjeux environnementaux, sociaux et politiques touchent les jeunes d'aujourd'hui plus que jamais. Les politiques adoptées par le gouvernement influencent fortement leurs vies. Par contre, elles et ils ont tendance à ne pas aller voter le jour du scrutin. Pour contrer ce phénomène, le Parti Vert du Québec propose d'abaisser l'âge minimum pour voter à 16 ans. Les jeunes pourraient ainsi voter avant de quitter l'école secondaire, ce qui aurait pour conséquence d'augmenter leur intérêt pour la politique et favoriser une plus grande participation électorale dans le présent et le futur.

Le vote par anticipation sur internet

L'obligation de se rendre physiquement au bureau de vote peut être un frein important à la participation démocratique. À une époque où presque tout se fait par internet, le Directeur général des Élections du Québec devrait mettre en place un programme pilote qui permettrait de voter par anticipation sur internet. Cela réduirait les risques de fraudes ou de défauts informatiques en générant un code unique par vote qui sera retracable et de manière anonyme. De plus, les citoyens auront accès au programme de chaque parti politique d'une manière accessible et intuitive directement sur le système de vote. Toute citoyenne et tout citoyen n'aurait pas à voter sur internet et, en cas de problème technique, celles-ci et ceux-ci auraient toujours l'opportunité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.

Comptabiliser les votes blancs

Actuellement, au Québec, les résultats d'élections sont communiqués en fonction des « votes valides ». Autrement dit, l'État ne fait pas la différence entre les bulletins de vote rejetés et les votes blancs. Les électeurs devraient avoir le droit de ne voter pour « aucun de ces candidats » et ces chiffres devraient être exprimés dans les résultats officiels du scrutin.

Permettre l'inscription le jour du vote

Actuellement, au Québec, les personnes qui désirent voter doivent s'assurer d'être inscrites sur la liste

électorale environ deux semaines avant le jour du vote. Cette pratique désavantage les personnes qui ont récemment déménagé et les jeunes, qui sont alors moins portés à exercer leur droit démocratique. Lors des élections fédérales, les électeurs peuvent s'inscrire pour voter le jour même du scrutin. Nous proposons d'appliquer cette pratique aux élections provinciales.

Élections à date fixe

Concernant les élections à date fixe, le PVQ appuie ce principe et considère que la loi devrait être renforcée, de manière à fermer les échappatoires permettant au parti gouvernemental de demander au lieutenant-gouverneur la dissolution de l'Assemblée nationale à n'importe quel moment.

Déclenchements d'élections à la suite de l'obtention de signatures

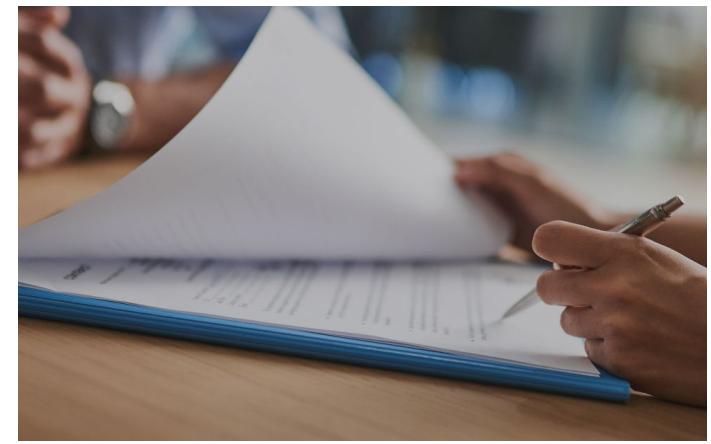


Plusieurs juridictions (comme aux États-Unis, en Suisse et dans d'autres pays où la démocratie semi-directe s'exerce) permettent la tenue de référendums d'initiatives populaires à la suite de l'obtention d'un certain nombre de signatures. Nous proposons l'implantation de ce modèle au Québec pour des questions référendaires, à l'exception de celles qui traitent de l'indépendance du Québec, qui devrait avoir l'appui de la majorité de l'Assemblée Nationale. Nous proposons également de permettre aux citoyens de déclencher la tenue de nouvelles élections de député-e-s à la suite d'un dépôt d'un grand nombre de signatures provenant d'électeurs qui habitent la circonscription en question.

Accessibilité des député-e-s

Selon nous, les député-e-s provinciaux devraient être aussi accessibles que les conseillers municipaux. C'est-à-dire que l'ensemble des député-e-s devraient tenir une rencontre citoyenne tous les mois afin de répondre aux questions du public. Si élu-e-s, les candidat-e-s du Parti Vert du Québec s'engagent à tenir de telles rencontres dans leur circonscription tous les mois.

Introduire un projet de loi avec des signatures



Les débats à l'Assemblée Nationale sont souvent très peu intéressants et les grands partis politiques ont de la difficulté à trouver des sujets pertinents pour débattre. À l'heure actuelle, seul-e-s les député-e-s peuvent déposer des projets de loi et entamer des débats sur la législation. Afin de rendre l'Assemblée Nationale plus dynamique et plus ouverte, nous proposons de permettre aux citoyen-ne-s de déposer des projets de loi à la suite de l'obtention de signatures. Cela pourrait forcer les grands partis politiques à se positionner sur des projets de loi qui proviennent du peuple plutôt que de leur propre parti politique.

Envoyer le programme des différents partis politiques aux électeur-trice-s

Lors des élections, la capacité des Partis politiques à rejoindre les élections et de faire valoir leurs programmes varie selon les moyens financiers de ceux-ci. Pour contrer cette inégalité, nous proposons de mandater le Directeur général des Élections (DGEQ)

d'inclure de l'information partisane sur le parcours et le programme de chaque candidat-e-s lors d'élections. Cette information pourrait être envoyée aux foyers avec la convocation du vote et la liste de candidat-e-s. La France fonctionne déjà avec un tel système et le DGEQ a recommandé la mise en place de cette politique dans son plus récent rapport annuel.

Restriction des sondages d'opinion en période électorale

Les sondages d'opinion en période électorale ont des effets importants sur le choix des électrices et électeurs et le traitement des Partis par les médias. Le Parti Vert du Québec propose d'interdire les sondages en période électorale afin de permettre aux électrices et électeurs de prendre des décisions éclairées basées sur de l'information qui n'est pas dénaturée par les sondages d'opinion.

Réglementer et encadrer l'accès aux lobbyistes par le gouvernement

Le Parti Vert du Québec considère que les lobbyistes servent l'intérêt des riches puisqu'ils représentent et servent les intérêts des grandes entreprises. En conséquence, le PVQ préconise l'encadrement du nombre d'heures et de rencontres autorisées entre les ministres et les lobbyistes. Afin de faire l'équilibre entre les revendications citoyennes et les revendications corporatives, le gouvernement devra respecter la parité entre les organismes citoyennes et les lobbys en comptabilisant le nombre de rencontres et le nombre d'heures d'une manière égale, juste et publique. Par l'entremise du commissaire à l'éthique, nous souhaitons établir une nouvelle dynamique politique qui offrira un plus grand accès aux organismes citoyens, communautaires ou environnementaux afin d'influencer positivement nos dirigeants et de faire avancer la société d'une manière juste et démocratique.

Dévoiler les dépenses des député-e-s

Par souci de transparence, l'ensemble des dépenses effectuées par les député-e-s et leur personnel devraient être publiées sur un portail web afin que les

électeurs et les journalistes puissent être informés de comment l'argent public est dépensé par nos représentants.

La loi sur l'accès à l'information

Bonifier la loi sur l'accès à l'information pour augmenter la transparence autour des projets et des situations qui ont des répercussions sur l'environnement. Cela implique la divulgation d'informations sur la décharge des contaminants qui est actuellement exclue sous prétexte qu'il peut s'agir des « secrets industriels ». Le public devrait avoir toutes les informations sur les contaminants émis dans l'environnement par les industries polluantes, entre autres.

Simulation d'élections dans les écoles

À travers le Québec, quelques écoles secondaires tiennent des simili-élections lors des rendez-vous électoraux provinciaux et fédéraux.

Ces simili-élections sont des outils pédagogiques importants qui permettent aux élèves d'analyser les enjeux, les plateformes électorales, les candidat-e-s et les Partis avant de devoir faire un choix politique. En plus de comprendre le fonctionnement du système électoral, ces élèves seraient portés à voter et auraient développé une analyse critique des programmes électoraux. Nous proposons donc d'implanter les simili-élections pour chaque école primaire et secondaire au Québec lors des rendez-vous électoraux au niveau fédéral, provincial et municipal.

Cours de participation civique

En 2021, le gouvernement Legault a annoncé la mise en place d'un nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise qui sera déployé progressivement dans les écoles primaires et secondaires du Québec dès la rentrée 2022 et remplacera complètement le cours d'éthique et culture religieuse. Le Parti Vert du Québec propose d'intégrer dans ce programme plus de place pour la participation civique et l'enseignement de notre système démocratique.

L'information de qualité accessible

Au Québec, les journaux locaux sont de moins en

moins nombreux. Les médias nationaux ont imposé des compressions importantes qui laissent les citoyen-ne-s avec de moins en moins d'informations de qualité. Cette réalité, provoquée par une baisse des revenus de publicités dans l'ère numérique, doit être adressée par l'État. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'un fond des médias qui servira à subventionner les médias locaux et nationaux qui offrent de l'information de qualité aux citoyen-ne-s. De plus, la subvention des médias locaux et nationaux permettra à l'État d'assurer la qualité de l'information qui y est publiée et limiter les effets négatifs de la prolifération des fausses nouvelles.

PARITÉ EN POLITIQUE

Augmenter la présence de femmes dans la vie politique Québécoise

En 2022, la politique québécoise reste dominée par des hommes. Pour preuve, 56% des député-e-s à l'Assemblée nationale sont des hommes. Malgré les progrès faits ces dernières années pour réduire les écarts de représentativité de genre à l'Assemblée nationale, il faut s'assurer d'avoir une parité à long terme. Pour corriger cette situation, le Parti Vert du Québec propose d'instaurer des quotas pour la représentation des femmes dans un mode de scrutin proportionnel. Les partis seraient tenus de présenter un minimum de 45% de candidatures féminines lors de la prochaine élection générale et 50% pour l'élection suivante. Les quotas resteraient en place pour 16 ans, soit quatre élections générales et leur pertinence feraient l'objet de réévaluation à ce moment-là. Les partis qui n'atteignent pas les quotas verront une réduction importante de leur financement opérationnel par le Directeur général des Élections en vertu du financement public des partis politiques. Plusieurs obstacles systémiques empêchant la participation de femmes sont malheureusement bien enracinés. Bien que ces problèmes soient avant tout d'ordre sociaux, nous proposons, au sein des institutions démocratiques, des changements ciblés afin de favoriser la participation de femmes à la vie politique québécoise.

Sanctionner les partis qui ne respectent pas la parité des genres

Nous proposons d'imposer une pénalité financière aux Partis politiques provinciaux qui ne présentent pas une équipe paritaire lors des élections. La somme représentant la pénalité serait retirée du financement public des Partis politiques qui ne présentent pas au moins 45% de candidats.

Accorder une subvention aux candidats voulant se présenter pour la première fois en politique

Afin de favoriser des candidatures aux élections, nous proposons la mise en place d'une subvention qui aiderait les citoyens à prendre un congé sans solde de leur employeur pour se lancer en politique pour la première fois.

Permettre des congés de maternité ou de paternité aux élu-e-s

À l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen juridique permettant aux élu-e-s provinciaux ou municipaux de prendre un congé de maternité ou paternité. Bien que les élu-e-s puissent s'absenter lors de la tenue de votes, il n'y a pas de possibilités pour eux de mandater une personne substitut ou d'exercer leurs tâches de représentant-e-s sans être physiquement présent-e-s au conseil municipal ou à l'Assemblée Nationale. Nous proposons donc de permettre à ces député-e-s de nommer une personne digne de les remplacer en cas de congé de maternité ou paternité.

Laïcité des institutions et liberté des individus

Le Parti Vert du Québec s'oppose radicalement à la loi 21 sur la laïcité de l'État. Nous considérons que cette loi doit être retirée, car chaque citoyen doit avoir la liberté de ses choix religieux, et ce, même en situation d'autorité. C'est un droit fondamental de la constitution canadienne. Nous appuyons donc la liberté de religion des individus et nous sommes fortement opposés à tout projet de loi ou loi en vigueur s'attaquant aux libertés individuelles, y compris la liberté d'afficher notre foi avec des symboles ou vêtements

religieux. Il ne revient pas à l'État d'imposer un code vestimentaire quelconque. Nous sommes de l'avis que le port d'un symbole religieux n'empêche aucunement un individu de pratiquer le métier de juge, de procureur de la couronne, de gardien de prison, de policier, d'enseignant, de médecin, d'ingénieur, d'infirmière ou de toute autre profession vitale pour notre société.

Un système juridique rapide, accessible et équitable

Un système juridique accessible, juste et impartial est vital à toute société libre et démocratique. Au Québec, le système juridique est au ralenti. De nombreux criminels n'ont pas été tenus responsables de leurs crimes en raison de l'arrêt Jordan et un manque crucial de juges, de salles de cours, de ressources et de personnel juridique continue d'affecter notre justice.

Le système de justice au Québec a de nombreux défis à surmonter lors des prochaines années. Des réformes sont nécessaires pour soutenir notre système de justice qui garantit le bon fonctionnement de notre société. À l'heure actuelle, le système coûte extrêmement cher et n'arrive pas à surmonter les nombreux défis auxquels il fait face. Non seulement le système actuel est coûteux, mais il est inefficace, lent et inaccessible. C'est pourquoi le PVQ veut réformer le système judiciaire du Québec pour le moderniser et le rendre plus efficace. Un gouvernement Vert investira dans les ressources nécessaires pour remédier à la situation.

Le Parti Vert du Québec propose de :

- Déterminer les frais d'accès à la justice selon le revenu des personnes concernées plutôt que par des tarifs fixes imposés sous le système actuel.
- S'engager à lutter contre les injustices systémiques omniprésentes. Les personnes racisées, issues de la diversité linguistique et d'autres minorités sont souvent désavantagées par le système de justice actuel.
- Financer des services de représentation et d'éducation juridique publiques et augmenter le financement de la justice pour favoriser un meilleur accès

pour tous.

- Former et embaucher des avocats communautaires intervenants en matière de déficiences pour offrir des services de représentation et lorsque de tels avocats ne sont pas disponibles, de mandater Aide juridique Québec pour fournir des certificats d'aide juridique aux avocats pour défendre les personnes handicapées.

- Charger Aide juridique Québec d'offrir une éducation juridique publique dans les établissements, les écoles, les centres de réadaptation et la communauté en général.



- Adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au niveau provincial. Dans une optique de réconciliation, il est important d'inscrire les droits de ces peuples dans le régime juridique du Québec.

- Assurer la représentativité de la société dans la nomination des jurys. L'échec du respect de cette contrainte cause actuellement de nombreuses injustices et inégalités.

- Accélérer l'informatisation du système de justice. Un rattrapage est nécessaire pour réduire la lourdeur du système, en faciliter l'accès et améliorer son efficacité.

- Abolir les peines minimales. Elles sont systématiquement contestées et ralentissent davantage le système qui est déjà débordé.

- Améliorer la clarté des contrats. Dans l'optique de

protéger les consommateurs, les contrats devraient être plus compréhensibles et sans clauses cachées.

- Favoriser le travail des organismes qui ont pour mission de faciliter l'accès au droit et à la justice.

Droit de manifester

Le Parti Vert du Québec appuie le droit de manifester, de faire la grève et de s'exprimer en toute liberté sans subir de violences étatiques perpétrées par les forces de l'ordre. Durant le mouvement étudiant de 2012-2013, des milliers de jeunes Québécoises et Québécois ont été illégalement arrêté-e-s, détenu-e-s et parfois brutalisé-e-s par les forces de l'ordre qui appliquent des lois anticonstitutionnelles adoptées spécifiquement pour mettre fin à ce mouvement social sans précédent. Le Parti Vert du Québec s'oppose à tout règlement ou loi qui porte atteinte à notre démocratie, à notre liberté de s'assembler pacifiquement et à la charte des droits et libertés. De plus, le PVQ s'engage à dédommager toutes les personnes arrêtées arbitrairement lors de manifestations étudiantes tenues entre 2012 et 2015 pour le non-respect de lois anti-manifestations qui ont depuis été invalidées par les tribunaux.

ÉDUCATION ET CULTURE



MESURES POUR L'ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Instaurer l'éducation langue seconde

L'apprentissage d'une deuxième langue est un outil de plus que nos jeunes pourront maîtriser afin d'ouvrir leurs horizons, poursuivre de nouvelles opportunités et communiquer avec le reste du monde. Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place de l'apprentissage d'une deuxième langue pour l'ensemble des étudiants du Québec. Comme les études démontrent qu'il est plus facile d'apprendre des langues à un jeune âge, l'instruction bilingue débutera à partir de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire et sera établie à 25% du temps scolaire.

Financement de l'école privée

Au Québec, nous avons présentement un système scolaire à deux vitesses. En effet, les classes des écoles publiques sont actuellement privées d'un très grand nombre d'élèves fréquentant plutôt des programmes dans les écoles privées. Nous sommes d'avis que tous les élèves devraient avoir une chance égale de réussite et d'accès à une éducation de grande qualité. En divisant ainsi les élèves, le système tend à créer un clivage social. Cette division apparaît de plus en plus tôt et vient nuire au développement de la communauté. Nous sommes d'avis que l'école primaire devrait renoncer aux programmes ou concentrations opérant une sélection d'élèves selon les résultats. De plus, selon nous, les fonds publics investis dans les écoles privées seraient mieux dépensés au service de la collectivité. Nous proposons donc de graduellement éliminer les subventions publiques aux écoles privées sur une période transitoire de dix ans.

Décentralisation des budgets

Afin de redonner du pouvoir aux enseignants et aux écoles, il importe de songer à une décentralisation des budgets pour que chaque milieu puisse investir afin de répondre aux réels besoins de leur communauté. Cette mesure s'accompagne d'une valorisation du conseil d'établissement dans la communauté et

éventuellement de pouvoirs accrus pour celui-ci.

Aide et amélioration des conditions de travail des enseignant-e-s

Le Parti Vert du Québec est très conscient de la lourde charge de travail des enseignant-e-s et propose d'engager une consultation sur l'apport possible d'aide-enseignant-e-s. Il pourrait en découler une formation collégiale en pédagogie permettant d'assister l'enseignant-e qui, lui, demeure le professionnel-le responsable de l'enseignement. La création de ces postes permanents pourrait venir alléger les effets de l'inclusion scolaire des élèves ayant des difficultés sur la charge de travail des enseignant-e-s. Ces aides-enseignant-e-s pourraient également permettre aux technicien-ne-s en éducation spécialisée et aux orthopédagogues de cibler plus précisément leurs actions et intervenir de façon plus soutenue auprès des élèves ayant des besoins particuliers. Une réduction du ratio enseignant-élève est aussi soutenue par le Parti Vert du Québec en portant une attention toute particulière à la situation des écoles secondaires.

Résoudre la question du nombre d'élèves par classe et par enseignant

À l'heure actuelle, les professeurs au primaire et au secondaire doivent gérer des classes avec de plus en plus d'élèves. Les études démontrent que la réduction du nombre d'élèves par cours est la meilleure façon de garantir la réussite scolaire et de donner une chance égale pour tous-tes.

Le Parti Vert du Québec propose de réduire progressivement le nombre d'élèves par cours à un maximum de 20 élèves par professeur. Cela contribuera à la valorisation de l'éducation, au taux de réussite et à l'amélioration des conditions de travail des professeurs.

Horaires scolaire

Sous la gouvernance du PVQ, la journée scolaire commencerait à 9h et se terminerait à 16h avec une heure additionnelle obligatoire d'activité extra-scolaire chaque jour de la semaine afin de favoriser la réussite des jeunes et de garder leurs journées remplies d'activités. Nous retirerons également aux

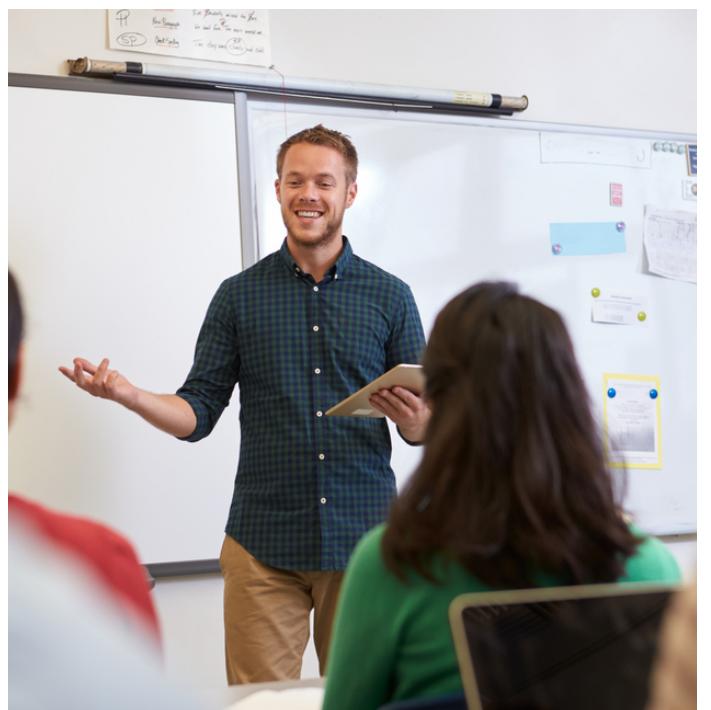
compagnies de transports scolaires le pouvoir d'influencer l'agenda scolaire.

Accueil des étudiant-e-s étranger-e-s

Le Parti Vert du Québec est favorable à l'arrivée des étudiant-e-s étranger-e-s dans notre système scolaire, car elle favorise le vivre ensemble et le multiculturalisme. Par contre, nous sommes d'avis que ces étudiants devraient maîtriser la langue d'apprentissage avant d'être incorporés aux cours réguliers, afin de ne pas nuire à la qualité d'enseignement des autres élèves.

Accompagnement et soutien aux nouveaux-elles enseignant-e-s

Nous proposons également un soutien accru à l'entrée en emploi. En ce sens, le Parti Vert du Québec propose la création d'une structure nationale de mentorat. Les enseignant-e-s d'expérience pourraient ainsi être accompagné-e-s et guidé-e-s afin d'offrir un soutien de qualité aux jeunes enseignant-e-s parrainés sans ajouter une surcharge de travail. Cette structure de mentorat pourrait être créée en collaboration avec les établissements universitaires offrant la formation initiale en enseignement, qui a déjà



développé une expertise dans l'accompagnement des enseignant-e-s en formation.

L'environnement d'apprentissage

Le Parti Vert du Québec est en faveur d'un environnement d'apprentissage bienveillant qui favorise le bien-être et l'épanouissement de chacun des enfants. Afin de permettre aux enseignant-e-s de se concentrer sur l'élève plutôt que sur l'évaluation, nous suggérons de supprimer toute évaluation formelle au niveau primaire et de la réintégrer graduellement au premier cycle du secondaire. Cette mesure permettrait de diminuer le niveau de stress des élèves, la comparaison entre les élèves et la pression sur les enseignant-e-s. Les enseignant-e-s québécois-es, formés pour être des professionnels et professionnelles de l'enseignement, sont tout à fait en mesure d'assurer un suivi approprié sur la progression des apprentissages des élèves et de réagir rapidement en cas de difficultés. Cette mesure pourrait également permettre aux enseignant-e-s de délaisser plus facilement l'enseignement magistral et traditionnel visant la mémorisation et tendre vers un enseignement socioconstructiviste tel que prôné par le programme de formation de l'école québécoise.

Nous sommes également d'avis que chaque élève peut trouver sa place dans le système scolaire public québécois. Nous soutenons les mesures de formation continue mises en place et priorisons les formations permettant à l'enseignant de répondre encore plus efficacement aux besoins des élèves. Les élèves doués, les nouveaux arrivants comme les élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation doivent être soutenus par l'école québécoise. Il est de la responsabilité du gouvernement de s'assurer que les ressources humaines, matérielles et financières sont suffisantes et disponibles pour répondre aux besoins précis du milieu.

Le gouvernement du Québec a l'obligation de fournir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires. En ce sens, il est important de poursuivre la lutte à l'intimidation et à la violence. Il est important de poursuivre nos actions afin de favoriser un climat de solidarité, de communication non violente et de

bienveillance. Le Parti Vert du Québec est en faveur de l'ajout des pratiques permettant à l'enfant de se recentrer par des pratiques telles que la méditation et le yoga.

Éducation préscolaire, primaire et secondaire : le Curriculum scolaire

Les jeunes sont particulièrement sensibles aux changements et défis environnementaux qui les attendent. Ils ont cependant besoin d'être informés et accompagnés afin de devenir des acteurs importants dans la réduction des effets négatifs dus à la détérioration de leur environnement. De plus, chaque enfant québécois a le droit à un enseignement de qualité et à un milieu de vie stimulant et sécuritaire qui répond à tous ses besoins.



À l'heure actuelle, les principales causes des changements climatiques et les divers problèmes environnementaux ne sont pas suffisamment abordés dans le cursus scolaire. Le Parti Vert du Québec appuie l'ajout d'éléments prioritaires traitant de l'environnement aux programmes déjà en place afin de permettre à la nouvelle génération de devenir des leaders dans la lutte aux changements climatiques. Il est impératif de mener une large consultation auprès du milieu scolaire afin de s'entendre sur la façon la plus efficace d'unir nos efforts et d'intégrer à l'école des éléments clés tels que : la remise en question des habitudes de consommation, des alternatives plus écologiques,

l'économie circulaire ou la réduction des déchets. Il ne s'agit pas d'imposer une structure aux enseignants, mais plutôt de choisir ensemble les priorités de chacun des milieux et de se mettre rapidement en action.

Les cours d'histoire au secondaire sont très importants et nous sommes d'avis que ceux-ci ne consacrent pas une place assez grande à l'histoire des Premières Nations. Ils négligent des aspects cruciaux tels que l'existence des pensionnats et survolent trop superficiellement les dégâts causés par la colonisation et le génocide. Nous proposons de mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans le but de mieux informer les jeunes Québécois-es sur les torts historiques de nos gouvernements envers les Premières Nations. Nous sommes également d'avis que les génocides ainsi que les contributions des femmes et des minorités ethniques ne sont pas suffisamment couverts par les cours d'histoire actuellement en vigueur.

Le Parti Vert du Québec croit qu'il est essentiel d'inclure au programme de formation de l'école québécoise un programme d'éducation sexuelle complet du primaire au secondaire. Ce programme devrait d'ailleurs inclure, entre autres, la notion de consentement, les relations respectueuses, la réalité de la minorité LGBTQIA2+.

Un environnement scolaire sain

L'environnement scolaire des élèves québécois doit être repensé afin que ceux-ci soient davantage en contact avec la nature et s'épanouissent dans un lieu physique sain. Des investissements importants doivent être réalisés afin de doter les écoles du Québec de cours d'école vertes et même d'y inclure des plantations comestibles.

Un trop grand nombre de cafétérias d'école au Québec servent aux étudiants des repas qui sont trop gras, trop sucrés et mauvais pour la santé. Le Parti Vert du Québec propose d'éliminer la malbouffe, les boissons sucrées et l'alimentation malsaine et ultra-transformée de nos écoles et de les remplacer par des repas sains avec des options végétariennes et végétaliennes. Grâce à un partenariat avec les producteurs locaux, le plus possible biologiques, et les

organismes communautaires, le Parti Vert du Québec souhaite fournir, à très bas coût, les dîners et collations aux élèves touchés par l'insécurité alimentaire et éventuellement généraliser cette pratique à tous les élèves du primaire et du secondaire.

Le Parti Vert du Québec souhaite donc accompagner les écoles afin que chacune se dote d'un plan vert incluant la réduction des déchets, la diminution des plastiques à usage unique (bouteilles, ustensiles, pellicule plastique), le compostage scolaire, une politique plus claire de réutilisation et de récupération et la réduction du gaspillage alimentaire.

Au Québec, de nombreuses écoles sont dans un état pitoyable. La mauvaise qualité de l'air, l'éclairage naturel trop peu présent, l'isolation à l'amiante et le manque d'entretien sont encore dénoncés à travers le Québec. Le Parti Vert du Québec propose de confier le mandat de surveillance des immeubles et de la qualité de l'air à des firmes indépendantes. Un gouvernement vert ne laisserait pas les jeunes et les enseignant-e-s travailler au sein d'immeubles dangereux.

Le Parti Vert du Québec appuie également la recommandation d'un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour dès l'école primaire. Cette mesure permet aux élèves d'être en meilleure forme physique et d'être plus disposés à apprendre. Combinées avec une panoplie d'activités portant sur l'alimentation et les saines habitudes de vie, nous croyons que les élèves seraient mieux équipés pour entrer dans la vie adulte.

Éducations alternatives et à la maison

Le respect des droits est une priorité pour le Parti Vert du Québec et en ce sens, il nous semble important de s'assurer que chaque famille qui fait le choix de scolariser son enfant à la maison reçoive un soutien et un accompagnement approprié. Les bienfaits de cette forme de scolarisation étant nombreux, il est important que le milieu scolaire soutienne la famille, accepte une forme d'évaluation différente et aide à la réintégration à l'école s'il y a lieu.

Le Parti Vert du Québec soutient également les milieux qui souhaitent voir émerger une pédagogie alternative au sein des écoles existantes ou pour la

création de nouvelles écoles. Ces pédagogies, qui mettent de l'avant le développement global de l'enfant, sont encore trop souvent méconnues et discriminées.



Engagement communautaire

Le bénévolat est parmi les actions de société qui contribuent le plus aux communautés locales et à la vitalité des régions. Nous sommes d'avis que présentement, le système scolaire ne valorise pas suffisamment le travail bénévole et l'engagement communautaire.

Le Parti Vert du Québec souhaite mettre de l'avant une plus grande collaboration entre l'école, les parents et la communauté. Les activités parascolaires, importantes pour le développement global optimal des jeunes, devraient être organisées conjointement par l'ensemble des acteurs de la communauté (écoles, municipalités, organismes communautaires ...) afin de s'assurer d'une offre de services répondant aux besoins de la communauté. La vie étudiante parascolaire est importante dans la lutte contre la consommation de drogues, d'alcool et la criminalité chez les jeunes. Il est très important de s'assurer que les jeunes ont des opportunités d'activités après leurs cours, afin qu'ils restent en forme, tissent des liens sociaux et évitent de tomber dans la consommation de substances nocives

et dans la criminalité. Nous comptons injecter plus de ressources dans les activités extrascolaires afin d'offrir un avenir meilleur à nos jeunes.

De plus, nous croyons qu'encourager un plus grand engagement des parents à l'école, à l'image des écoles alternatives par exemple, permettrait un meilleur réseautage des familles du quartier, une augmentation du sentiment de compétence parentale, une aide toujours appréciée et une plus grande valorisation du travail des enseignant-e-s.

GRATUITÉ SCOLAIRE, CÉGEPS ET ÉDUCATION POST- SECONDAIRE

Gratuité scolaire

Le Parti Vert du Québec appuie la gratuité scolaire afin que l'ensemble de la population puisse poursuivre des études postsecondaires, peu importe leurs moyens financiers. La gratuité scolaire est un enjeu qui a énormément de soutien au sein de la population du Québec. Cette politique ferait en sorte qu'un plus grand nombre de Québécois puisse suivre des formations. Cela permet au Québec de miser sur le savoir-faire de notre population, plutôt que sur l'extraction de nos ressources naturelles comme moteur économique. Cette gratuité inclut les fournitures scolaires pour les étudiants du primaire et du secondaire. Cela permettra aux centres de services scolaires de centraliser leur pouvoir d'achat, de réduire les coûts des fournitures et d'économiser du temps aux parents tout en nous assurant que tous les élèves aient le matériel nécessaire à leur réussite.

Conseils d'administration des institutions postsecondaires

À l'heure actuelle, les conseils d'administration des institutions postsecondaires sont gérés en grande partie par des représentants d'entreprises privées. Cette structure donne peu de place aux professeurs, aux professionnel-le-s de l'éducation et aux étudiant-e-s. Cette dynamique fait en sorte que les intérêts du secteur privé et de l'élite économique passent souvent devant les intérêts des étudiant-e-s

et des professeurs.

L'éducation n'est pas une marchandise. Le Parti Vert du Québec propose de remettre les conseils d'administration des établissements postsecondaires dans les mains de ceux qui travaillent ; soit les professeurs, les professionnel-le-s de l'éducation et les étudiant-e-s. Ce changement permettrait aux établissements de mieux servir leur clientèle et d'être à l'abri de l'influence des groupes de pression et des intérêts spéciaux.

Le problème des énergies fossiles

Au Québec, l'ensemble des universités possèdent des placements financiers dans les compagnies d'énergies fossiles. Nous sommes d'avis que l'État québécois, et l'ensemble de ces institutions devraient suivre les données scientifiques qui démontrent que les énergies fossiles présentent une menace extrêmement grave à la planète et cesseraient immédiatement leurs investissements dans les énergies fossiles.

Campus satellites

Depuis quelque temps, les universités québécoises ont pris l'habitude de construire des campus satellites. Ces campus sont souvent à quelques heures de route des pavillons centraux des universités et engendrent des temps de déplacement et des frais injustes pour les étudiant-e-s. Le Parti Vert du Québec propose de mettre fin à cette pratique.



Droit à la grève étudiante

Au Québec, il existe une tradition de démocratie étudiante et de grèves étudiantes qui ont marqué l'histoire de la province. Malgré ce fait, le droit à la démocratie étudiante et à la grève étudiante n'est pas inscrit dans les lois du Québec. Cela a donné lieu à de nombreux affrontements violents durant la grève étudiante de 2012, car les votes de grèves n'étaient pas reconnus par les tribunaux. Le Parti Vert du Québec propose de reconnaître la réalité des grèves étudiantes et d'inscrire le droit à la grève dans les lois du Québec, afin d'éviter des conflits lors de ces rares événements politiques.



Éducation des adultes

Quand nous parlons d'éducation au Québec, nous portons une attention particulière aux élèves issues du parcours régulier soit ceux du primaire, du secondaire, des Cégeps et des universités. Pourtant, près de 300 000 étudiants adultes sont dans le système éducatif québécois sans bénéficier des mêmes droits et des mêmes chances de réussite que les étudiants réguliers. L'éducation de ces adultes est, en outre, souvent perçue comme un parent pauvre en raison d'un manque de droits, de personnel, de ressources pédagogiques et de ressources financières. Pour

répondre à la spécificité de ces obstacles et des besoins particuliers des étudiants adultes, le PVQ propose les solutions suivantes:

Accessibilité financière pour les étudiant-e-s:

- Octroyer des bourses pour les étudiants adultes au secondaire général et professionnel sans distinction de statut (temps plein ou temps partiel). Ainsi, les étudiant-e-s adultes auront les mêmes chances de réussite qu'un-e étudiant-e régulier-ière.
- Réformer en profondeur l'aide financière en ne prenant plus en compte les pensions alimentaires dans les calculs. De ce fait, nous garantissons aux étudiant-e-s adultes de ne pas avoir à choisir entre la subsistance et l'éducation.
- S'assurer que la personne effectuant un retour aux études conserve tous les droits que lui avait accordée l'aide sociale au regard des soins médicaux, des soins dentaires, des soins d'optométrie, des frais de transport médicaux et de séjour et des frais reliés aux besoins particuliers liés à la condition physique, car, ces soins ne devraient pas dépendre d'un quelconque statut, mais devraient être universels.

Par l'entremise d'Emploi Québec:

- Respecter le choix de formation des adultes effectuant un retour aux études dans le cadre des programmes d'Emploi Québec. Un adulte prenant la décision de faire un retour aux études se doit d'avoir le même droit qu'un-e étudiant-e régulier dans le choix de sa formation.

- Revoir les barèmes d'allocations à la hausse afin que les étudiants adultes puissent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles tout en ayant accès à une éducation en parallèle.

- Uniformiser les règles d'octroi de prestation d'un centre d'emploi à un autre. On parle ici de prestations liées aux frais de transports, de garde, de matériels scolaires pris en charge dans certains centres locaux d'emploi et pas dans d'autres. De ce fait, tout adulte retournant aux études aura les mêmes prestations sans distinction et aura les mêmes chances de réussite.

- Accorder une période d'accommodation aux étudiants adultes entre la fin de leur stage et l'arrêt

de leurs prestations sociales. Aujourd'hui, un-e étudiant-e adulte qui est en stage est dans l'obligation de trouver un emploi avant la fin de sa formation pratique sans quoi ce dernier voit ses prestations sociales coupées. Cette mesure oblige un nombre conséquent d'adultes à avoir un emploi précaire et de rester dans la précarité.

Meilleure redistribution des budgets alloués à l'éducation:

- Redistribuer plus justement et équitablement les budgets du gouvernement assurerait une réelle équité au niveau des services disponibles. À ce jour, les ressources attribuées sont absorbées dans une enveloppe globale et l'information quant à leur distribution est inexistante. En ayant une meilleure idée des ressources attribuées, nous aurions un portrait plus juste de la situation actuelle. Il s'agit par ailleurs d'un flagrant manque de transparence du gouvernement.

Loi-cadre sur l'éducation des adultes:

- Affirmer les principes, orientations, objectifs et priorités d'une politique globale s'appuyant sur le droit d'accès à l'éducation. Nous contribuons à nous assurer que tout adulte qui le souhaite ait accès gratuitement à une formation de base, soit le secondaire V ou l'équivalent. À long terme, cette Loi garantirait que toute personne ait un diplôme de base et que chacun ait le droit à une éducation et à une formation continue. Ainsi, nous nous inscrivons dans une perspective progressiste de l'éducation tout au long de la vie et assurons l'égalité des chances à chacun d'atteindre la réussite.

DÉMOCRATIE SCOLAIRE

Un gouvernement Vert déléguera la responsabilité des immeubles aux municipalités, les centres de services scolaires s'occuperont également du matériel scolaire. Le pouvoir de taxation des centres de services scolaires sera aboli. Le financement des centres de services scolaires parviendra du ministère de l'Éducation et les municipalités percevront les taxes nécessaires pour le maintien et l'entretien des

immeubles.

Réinstaller et réformer les élections scolaires

Afin de valoriser, stimuler et revigorer la démocratie scolaire, le Parti Vert du Québec propose de réserver le droit de vote et de se présenter lors d'élections scolaires uniquement aux professeurs qui sont à l'emploi des centres de services scolaires et aux parents des enfants mineurs. Ils auront un rôle consultatif auprès de leurs écoles et au secondaire, ils siégeront dans les centres de services scolaires avec droit de vote.

Afin de valoriser, stimuler et revigorer la démocratie scolaire, le Parti Vert du Québec propose de réinstaurer le droit de vote et de l'opportunité de se présenter lors d'élections scolaires uniquement aux professeurs qui sont à l'emploi des centres de services scolaires et aux parents des enfants mineurs

Protection du français

La protection de la langue française, la langue officielle et commune du Québec, est un objectif important pour la société québécoise, mais la protection des libertés individuelles l'est également. Nous croyons que la loi 96 porte atteinte aux droits des Québécoises fondé sur leurs appartenances linguistiques. Le Parti Vert du Québec s'oppose fortement à cette politique et nous abrogerons dès que nous serons élus. Nous allons continuellement lutter pour les droits linguistiques et pour un Québec plus ouvert et inclusif.

La protection de la culture québécoise est très importante, et le PVQ croit que la meilleure façon de faire la promotion des arts et de la culture québécoise est de les subventionner.

Appuyer le rôle de la démocratie étudiante au primaire et secondaire

Le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'élections scolaires parmi les étudiants afin d'élire un conseil étudiant. Ces conseils auront un rôle consultatif auprès de leurs écoles et au secondaire, siégeront dans les centres de services scolaires avec droit de vote.

CULTURE

La culture est souvent perçue comme une source de dépense, alors qu'il s'agit plutôt d'une importante source de revenus. Nous souhaitons en faire un important pilier de notre économie en lui donnant la place qu'elle mérite. La culture québécoise est riche et brille à travers le monde, elle est un important moteur du tourisme intérieur et international. Il faut cependant la mettre en valeur et la financer adéquatement pour profiter des importantes retombées économiques qui en découleront.

Le secteur de la culture est l'un des rares qui est capable d'utiliser efficacement et rapidement les fonds qui y sont investis, à un faible coût administratif. Ces investissements se traduisent généralement par une hausse du niveau d'emploi. Chaque dollar investi en culture génère, en moyenne, 2,70\$ en revenus non gouvernementaux (Finances of Performing Arts Organizations). C'est donc un secteur avec un incroyable potentiel économique.

Le Compte satellite de la culture rapportait qu'en 2010 : «les retombées liées aux industries de la culture se chiffraient à 12,8 milliards de dollars, contribuant ainsi à 4,1 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec, plaçant ce dernier au premier rang à l'échelle du pays. Les industries culturelles généraient quant à elles plus de 175 000 emplois à travers la province, soit 4,5 % de tous les emplois du Québec.»

Nous appuyons la proposition de La Coalition La culture, le cœur du Québec, afin que le budget de la culture passe de 1,1% à 2,2%.

Soutien et protection des langues et cultures autochtones et minoritaires

Les subventions en culture devraient aussi viser la promotion de la culture des groupes minoritaires et des Premières Nations qui forment une partie essentielle de la société québécoise. Dans cette optique, nous devons donc tenter de collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir plus de financements pour ce type de projets. Préservons la diversité en matière de culture. La réconciliation avec les Premières Nations passe par un financement adéquat de la culture et

des arts autochtones afin qu'ils soient mieux diffusés, enseignés et célébrés.

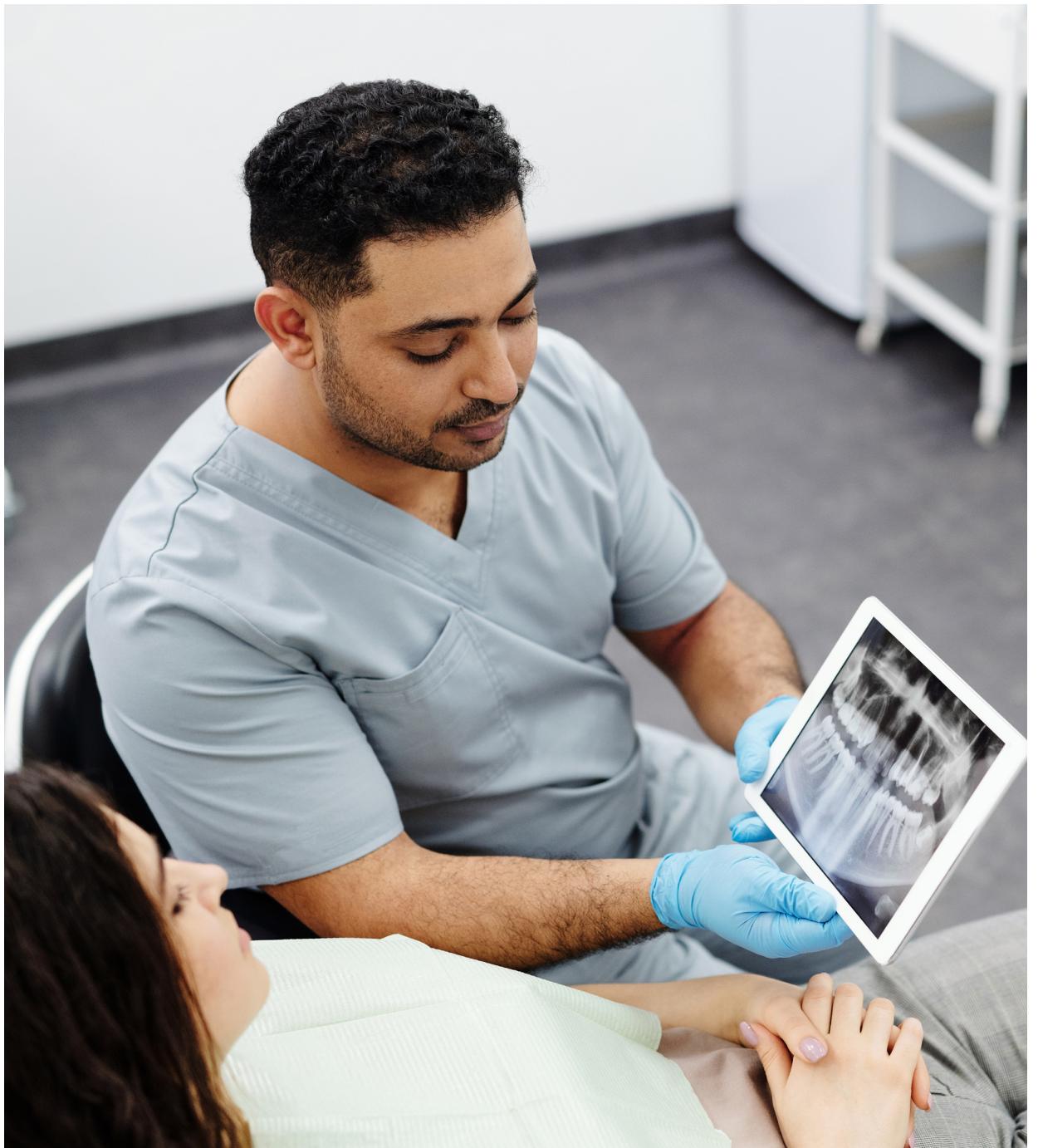
Au Québec, un grand nombre d'autochtones habitent hors des réserves et fréquentent les écoles sous la direction du gouvernement provincial. Les écoles québécoises n'offrent malheureusement pas une éducation qui prend en compte la réalité et la culture autochtone. Les solutions sont déjà en place pour un nombre très restreint d'étudiants autochtones au Québec à travers des programmes spécialisés adaptés à leurs besoins et traditions. Ces programmes ont des effets concrets dans la qualité de l'éducation offerte aux élèves autochtones et nous appuyons leur mise en place à travers le Québec.

Recherche et formation continue

Le Parti Vert du Québec s'inscrit pour un financement public et transparent de la recherche scientifique, surtout fondamentale. Cette branche de la science a été négligée par l'État ces dernières années, particulièrement par le gouvernement fédéral. Nous considérons de notre côté qu'il est du devoir de l'État de soutenir les scientifiques dans leurs recherches, puisqu'elles profitent à l'ensemble de la société et éclairent le débat ainsi que les politiques publiques. Le PVQ s'oppose avec vigueur à la marchandisation de la recherche publique. Nous nous inscrivons aussi contre la censure et pour la liberté d'expression totale des scientifiques. Enfin, nous proposons de garantir au moins cinq jours de formation continue par année dans les entreprises, afin de développer la productivité et la mobilité professionnelle. Ces formations pourraient être offertes par les entreprises elles-mêmes, des institutions locales d'enseignement, Emploi-Québec, etc. Nous proposons de créer un plan d'urgence d'alphabétisation nationale pour réduire drastiquement en quatre ans le taux élevé d'analphabétisation.



SANTÉ



Augmenter la capacité du système de santé publique

Bien avant la pandémie, notre système de santé était en manque crucial de capacité. Le Québec ne forme pas suffisamment de médecins, infirmières et professionnels de la santé pour répondre aux besoins grandissants des Québécois. Un gouvernement Vert augmentera la capacité du système en formant et en embauchant plus de personnel et en les retenant avec des conditions de travail gagnantes.

Créer un ministère de l'efficacité

Le Parti Vert du Québec souhaite instaurer un nouveau ministère, le ministère de l'Efficacité, ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité de toutes les branches de l'administration publique commençant par notre système de santé. Cela nous permettra d'augmenter la productivité du système public sans recours à la privatisation qui implique nécessairement le versement de profits sur la maladie aux grandes entreprises médicales.

SANTÉ MENTALE

Les besoins sont de plus en plus criants en santé mentale; le mode de vie sédentaire, les longues heures de travail, les inégalités et bien d'autres facteurs augmentent les besoins en santé mentale.

Nous proposons plusieurs mesures pour améliorer drastiquement la situation actuelle:

- Des soins psychologiques et des suivis plus rapides, notamment avec l'embauche de plus de personnel.
- Instaurer un programme permettant la gratuité des services en santé mentale.
- Réduire la prescription de médicaments pour le comportement sur les enfants, pallié par l'accès aux services de psychologue et la réduction de la taille des classes.
- Accélérer la lutte et la prévention du suicide, par plus de formation dans les écoles, une lutte plus efficace et active contre l'intimidation.
- La création de ressources d'aides plus accessibles

et adaptées pour les Premières Nations, créées en collaboration avec celles-ci.

- La rémunération des stages des étudiant-e-s en psychologie.
- Une formation en intervention psychosociale pour les policier-ière-s.

SOINS DENTAIRES ET DE LA VUE

Dans le cadre de la couverture universelle en santé qui est déjà en place, le Parti Vert croit qu'il est temps pour la province de considérer tous les éléments reliés à la santé des Québécois-es.

Nous croyons que les soins dentaires sont tout aussi importants que la santé générale des Québécois-es et qu'il s'agit d'un élément essentiel d'une santé globale et que dans un endroit aussi riche que le Québec, les résidents devraient pouvoir garder toutes leurs dents. Or, à l'heure actuelle, plusieurs personnes dans la province n'ont pas les moyens de se payer ces services qui s'avèrent parfois dispendieux, négligent ainsi un aspect majeur de leur santé et de leur bien-être. Pour ces raisons, nous proposons d'instaurer la gratuité des soins dentaires pour tous-tes.

La vue est un élément essentiel de notre santé. Or, plusieurs Québécois-es se privent de ces soins puisqu'ils peuvent s'avérer dispendieux. C'est pourquoi nous proposons d'instaurer un régime de gratuité des examens de la vue pour tous-tes.

PHARMA QUÉBEC

L'importation par la province de médicaments génériques coûte extrêmement cher et représente une part importante du budget en santé. Nous proposons de créer Pharma Québec, qui aurait pour mandat la négociation des prix des médicaments importés et la fabrication de ces médicaments génériques à un coût moins élevé. En produisant ses propres médicaments génériques, le Québec pourra plus facilement négocier les prix d'importation par une évaluation accrue du coût de fabrication à travers la province.

Nous proposons également d'instaurer un régime de couverture pour les médicaments d'ordonnance

pour réduire les inégalités d'accès pour les Québécois-es. Le coût de la création de Pharma Québec serait amorti par les profits faits sur le long terme par la production de médicaments à coûts réduits. Ces économies permettront à terme de financer la couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance.

Nous proposons également d'établir un meilleur encadrement des produits de santé dits naturels (PSN). Plusieurs de ces produits sont vendus sans ordonnance avec l'absence de connaissances en termes des effets qu'ils provoquent. Le PVQ propose d'imposer aux compagnies produisant ces médicaments de prouver l'efficacité ainsi que la fiabilité de leurs produits, notamment par des tests scientifiques. Devant l'absence de preuves, Le PVQ réclame l'étiquetage des produits pour permettre aux consommateurs d'effectuer une décision informée.

RENFORCEMENT DES HÔPITAUX, URGENCES ET CLINIQUES



Plusieurs Québécois-es s'inquiètent de la situation de notre système de santé et nous partageons ces inquiétudes. Nous proposons de désengorger les urgences à l'aide de cliniques sans rendez-vous ainsi que de procéder au recrutement de plus de personnel.

Lutter contre la privatisation

Le Parti Vert du Québec s'oppose fortement à toute privatisation de notre système de santé, au contraire, le système de santé publique doit être célébré, renforcé et mieux financé.

Nous croyons que tous-tes les Québécois-es devraient avoir accès à des services de qualité, rapides et gratuits. Le portefeuille des citoyen-ne-s ne devrait pas être une limite dans l'accessibilité des soins dans la province. Le développement d'un système parallèle privé ne fait qu'avantager les plus riches, au détriment des plus démunis et de la classe moyenne. L'égalité des chances et l'accès universel aux soins de santé doivent être protégés. La privatisation ne permettrait pas non plus, contrairement à la croyance populaire, de réduire le financement; tous les pays qui financent leurs soins de façon privée témoignent plutôt d'une augmentation des coûts. Effectivement, les pays qui financent leurs soins par le biais du public utilisent 2 à 5 % (3 % au Québec) du total pour administrer le système. Du côté du secteur privé, ces chiffres grimpent à 10 ou 15 %.

Décentralisation, sans privatisation

Le Parti Vert du Québec est d'avis que la centralisation du système de santé nuit aux citoyen-ne-s. En effet, la concentration des soins dans les grands centres enlève des services aux régions et s'inscrit dans la tendance de dévalorisation des régions. De plus, la centralisation du système de santé n'a pas permis de faire les économies espérées, puisque les entités bureaucratiques créées deviennent trop lourdes à gérer. Il est donc essentiel, grâce à la création du nouveau ministère de l'efficacité, d'améliorer l'efficacité et de réduire la lourdeur bureaucratique du système de santé. Les économies se sont faites en coupant directement les services aux patients et non pas dans les postes administratifs. Le Parti Vert du Québec est d'avis qu'un transfert des compétences vers les instances régionales permettrait de mieux être à l'écoute des besoins des citoyen-ne-s. Un système moins lourd et plus près des gens permettra d'améliorer les services directs aux patients.

Le Parti Vert du Québec voudrait améliorer l'accès

aux soins de santé à domicile. Pour les patients, avoir la possibilité de rester chez soi se traduit par une amélioration substantielle de la qualité de la vie, et du même coup, un rétablissement beaucoup plus facile.

Le Parti Vert du Québec veut également garantir des soins de qualité à tous les patients. Cela se traduit inévitablement par une alimentation de qualité dans nos établissements de santé. Le PVQ voudrait avoir un quota minimum d'aliments qui seraient biologiques et locaux. En plus de réduire les répercussions sur l'environnement, cette mesure améliorerait la santé et le bien-être des patients.

Dons d'organes et de sang

Nous proposons de rendre automatique le don d'organes et que les citoyen-ne-s remplissent une déclaration s'ils-elles ne souhaitent pas donner leurs organes. Cela permettra une plus grande disponibilité de ceux-ci et d'éviter qu'une personne qui a oublié de signer sa carte pour s'identifier en tant que donneur, mais qui aurait souhaité faire don de ses organes décède sans que ce soit fait. Nous souhaitons également faciliter les systèmes de dons d'organes ou de parrainage pour dissuader les Québécois-es de chercher des options plus abordables et rapides, notamment à l'étranger en subissant des opérations dangereuses et douteuses.



Le Parti Vert du Québec mettra également un terme à la discrimination homophobe en place dans les services de collecte et de dons de sang. Il n'y a aucune

raison pour justifier le maintien de cette pratique discriminatoire qui doit être abolie.

Nous proposons également de changer les procédures actuelles entourant les prises de sang. Les horaires actuels ne fonctionnent pas avec les horaires de travail des Québécois-es, ceux-ci doivent donc changer pour devenir plus accessibles.

Escouade de gestion de pandémie

La crise sanitaire nous a démontré à quel point le système de santé n'était pas prêt à faire face à une pandémie et l'augmentation des gens ayant besoin de soins. Pour remédier la situation, le Parti Vert du Québec propose de créer une escouade de technicien-ne-s spécialement formée dans la gestion de pandémie. Quand il n'y a pas de pandémie, les techniciens travaillent dans leurs emplois réguliers tout comme les réservistes de l'armée. En temps de pandémie ces techniciens seraient appelés à jouer un rôle clé pour soulager le système de santé, informer la population et prendre soin des plus vulnérables.

L'escouade de techniciens en gestion de pandémie serait formée pour les tâches suivantes :

- Travailler dans les centres de vaccination et administrer les injections
 - Administre les tests de dépistage et analyser les résultats en laboratoire
- Informer le public des mesures sanitaires et des avantages des campagnes de vaccination en faisant, par exemple, du porte-à-porte
- Appliquer les mesures de quarantaine en effectuant des vérifications, en livrant l'épicerie aux personnes confinées et donner des constats d'infraction au besoin
 - Agir à titre de préposés aux bénéficiaires en cas de pénurie de main-d'œuvre

Les membres de l'escouade de gestion de pandémie seraient composés de gens qui ne travaillent pas dans le réseau de la santé habituellement, afin qu'une mobilisation de l'escouade ne provoque pas d'absences dans le réseau de la santé.

SOUTENIR LES ACTEURS ET ACTRICES DE NOTRE SANTÉ

Médecins infirmiers et proches aidants

Dans les 8 dernières années, les désastreuses réformes Barrette et la pandémie de COVID ont exposé la situation critique dans laquelle se trouvent les infirmier-ière-s et préposé-e-s de la province. Le Parti Vert du Québec pense qu'il est grand temps de reconnaître les problèmes des professionnels de la santé et de passer à l'action.

Pour ce faire nous proposons de :

- D'obliger qu'une part des médecins formé-e-s dans les universités de la province doivent de pratiquer pendant les deux premières années en région là où les besoins sont les plus criants. À court terme, nous proposons que les étudiant-e-s en médecine puissent recevoir du soutien financier (paiement d'une partie de leurs études ou soutien financier) et qu'en échange ils-elles pratiquent pendant quelques années en région, là où les besoins sont criants.

- Mettre fin aux bonus que reçoivent les médecins lorsqu'ils-elles prennent en charge de nouveaux-elles patient-e-s.

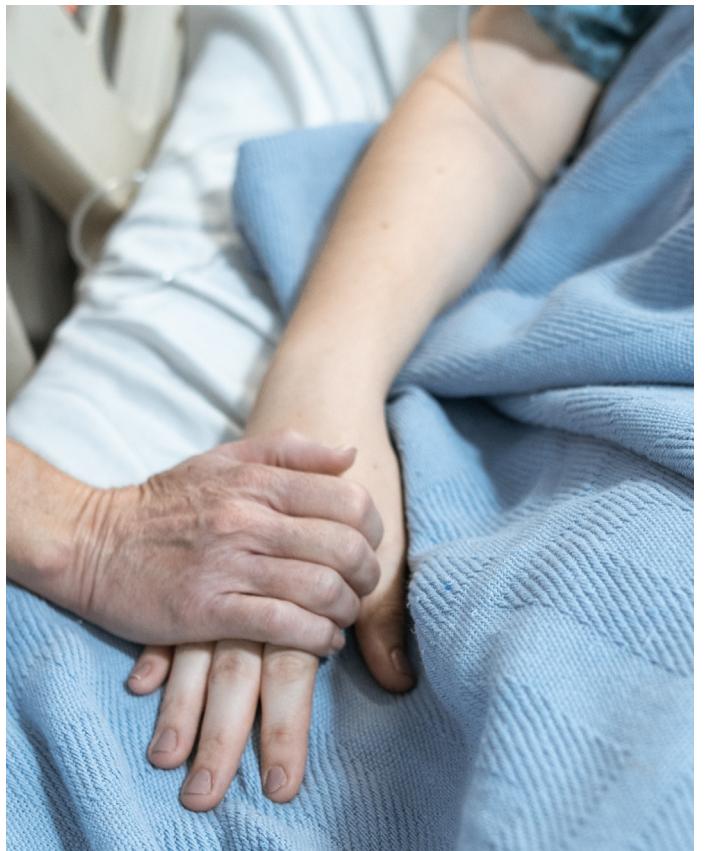
- Permettre aux psychologues et aux pharmacien-ne-s de pouvoir faire certaines prescriptions, cela permettra d'alléger la lourdeur actuelle du réseau et les temps d'attente.

- Mettre sur pied un registre qui indiquerait quel médecin a reçu des cadeaux des compagnies pharmaceutiques. Un projet de loi en Ontario est le premier du genre au Canada et le Québec devrait s'en inspirer. Cette mesure s'inscrit dans un objectif de changement des mentalités dans cette industrie, où tenter d'influencer les médecins est une pratique courante et acceptée.

- Améliorer les conditions de travail des infirmier-ière-s et des préposé-e-s. Augmenter aussi les salaires de ces professions considérablement, réduire la durée des quarts de travail et embaucher un plus grand nombre de personnels.

- Donner une plus grande marge de manœuvre

aux infirmier-ière-s. Autoriser les infirmières qui détiennent un BAC à prescrire des médicaments et autres produits nécessaires. Encourager également les infirmier-ières praticien-es de première ligne à prendre en charge ou mettre sur pied de nombreuses cliniques sans rendez-vous et cliniques de proximité où ils/elles peuvent administrer des soins généraux ou spécialisés dépendamment de leurs formations. Ceci permettrait de drastiquement libérer les hôpitaux et les cliniques.



- Organiser une très grande campagne de publicité et de promotion des fonctions d'infirmier-ière-s et de préposé-e-s pour les rendre attrayantes aux yeux de la population et par le même moyen de faciliter l'embauche de nouveaux personnels.

- Valoriser le rôle des proches-aidants. Le PVQ propose d'instaurer un régime de congés payés pour les proches aidants, avec la hausse des problèmes de santé et le vieillissement de la population il est important de poser des actes concrets. Il faut reconnaître le travail des proches aidants à sa juste valeur et son

importance pour la société, autrement l'État ne fait que déléguer une responsabilité de plus aux femmes qui se retrouvent le plus souvent avec cette charge.

- Améliorer l'accessibilité des médecins de famille pour permettre à tous les québécois-es d'obtenir des soins, peu importe leur situation sociale ou économique.

Prévention

Le Parti Vert du Québec croit qu'en termes de santé, la prévention est essentielle et devrait occuper un rôle primaire. Mieux vaut prévenir que guérir! La santé ne se limite pas aux consultations chez le docteur. Elle est aussi intimement liée aux conditions socio-économiques, au contexte familial, à la qualité de l'environnement (eau, terre et air), aux inégalités, aux conditions de travail, à l'éducation, aux habitudes alimentaires, etc. Des politiques axées sur la prévention permettraient à terme d'importantes économies et une population globalement plus en santé. Il est important de rappeler ici que, malgré l'importance de la prévention, le Parti Vert du Québec est conscient que ce n'est pas la solution ultime, mais que celle-ci permettrait de prévenir les maladies dites infectieuses et par la même occasion désencombrer nos centres de santé.

Prescriptions

Le Parti Vert du Québec reconnaît d'abord que la prise de médicament est très importante et nécessaire pour plusieurs individus, particulièrement pour la santé mentale. Il ne s'agit pas ici d'encadrer le travail des médecins, qui recommandent pour la plupart d'autres pratiques, mais bien d'un principe. Ceci étant dit, le Parti Vert souhaite encourager les médecins et les pharmacien-ne-s à recommander la pratique d'activités physiques et d'une alimentation saine plutôt que de prescrire uniquement les médicaments. Cela permettrait de prévenir plusieurs problèmes plutôt que de pallier simplement avec les médicaments. Ceci pourrait permettre de lutter contre des problèmes de santé provoqués par la consommation de produits néfastes et de mauvaises habitudes pour la santé mentale et physique.

Sports

Nous proposons de mieux financer les activités sportives à travers la province afin de lutter contre la sédentarité et les problèmes de santé qui y sont liés qui représentent un énorme problème dans les pays riches. Ces pratiques sportives devront être bien évidemment jumelées à des pratiques d'alimentation saines, ainsi que, des régulations sur les produits contenant un taux élevé de sucre.

Pour ce faire le PVQ propose :

- D'augmenter la fréquence des activités physiques dans les écoles pour un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour pour les élèves du primaire et du secondaire.
 - Financer la construction et la réparation ainsi que l'amélioration des infrastructures sportives à travers la province.
 - Financer la construction de plus de pistes cyclables hors de Montréal.
 - Lancer une campagne de sensibilisation et encourager les initiatives pour lutter contre la sédentarité dans les institutions gouvernementales, les entreprises publiques et privées.
 - Encourager le transport en commun et éliminer la voiture pour augmenter l'activité physique des citoyens lors de leurs déplacements, la marche ayant un effet bénéfique qui a été démontré scientifiquement sur la santé.
- Alimentation saine
- Le Parti Vert du Québec croit qu'il est temps que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour encourager des habitudes d'alimentations saines chez les Québécois-es.
- Pour ce faire nous proposons :
 - D'organiser une campagne nationale de réduction de la consommation de viande, qui est liée à plusieurs problèmes de santé.
 - Encourager la consommation d'aliments locaux à travers le Québec.
 - Instaurer des cours sur l'alimentation saine dès l'école primaire. Ceci permet aux élèves d'être plus

en santé, plus actifs et plus équipés pour faire des choix de vie sains.

- Assurer la diversification des repas durant la semaine dans les écoles en limitant, sans entièrement éliminer, la consommation de viande, en augmentant la consommation d'aliments sains et en offrant plus d'alternatives végétariennes et locales.

Poursuivre les programmes d'élimination des gras trans et accélérer son processus.



- Interdire la vente des boissons sucrées dans les institutions gouvernementales, provinciales et municipales.

- Encourager les universités et Cégeps à vendre moins de produits sucrés et augmenter les options santé, moins sucrées.

- Faciliter l'accès aux services des nutritionnistes pour l'ensemble de la population.

- Introduire des seuils maximums de sodium, de graisses et de sucres pour les repas servis dans les cafétérias des écoles primaires et secondaires, les Cégeps et les universités.

- Encourager la consommation de produits locaux, l'agriculture biologique et l'agriculture locale et urbaine.

Tuyauterie contenant du plomb

L'exposition au plomb est reconnue scientifiquement comme un danger à long terme sur le corps humain, particulièrement pour les plus vulnérables (femmes

enceintes, enfants, personnes âgées). Le Parti Vert du Québec s'engage à changer la tuyauterie de tous les immeubles ayant été construits avant l'interdiction dans le Code national de la plomberie de 1989 d'installation de tuyauteries contenant plus de 0,2% de plomb. Il n'est pas raisonnable de permettre à ces tuyaux empoisonnant lentement nos citoyens de continuer à opérer au Québec.

ÉDUCATION

- Instaurer un programme permettant la gratuité des services en santé mentale.
- Réduire la prescription de médicaments pour le comportement des enfants, pallié par l'accès aux services de psychologue et la réduction de la taille des classes.
- Accélérer la lutte et la prévention du suicide, par plus de formation dans les écoles, permettrait une action plus efficace contre l'intimidation.
- La création de ressources d'aides plus accessibles et adaptées pour les Premières Nations, créées en collaboration avec celles-ci.

SEXUALITÉ ET SANTÉ

Le PVQ propose de simplifier l'accès aux examens de dépistages d'ITSS, VIH, pap test, etc. Améliorer les services pour être certains de pouvoir offrir à tous/toutes les tests de dépistage dans les mêmes endroits.

Le Parti Vert soutient également l'introduction des cours d'éducation sexuelle plus avancés pour lutter efficacement contre les maladies, mais aussi l'homophobie et la transphobie. Ces cours devront également refléter la réalité des personnes LBGTQIA2+.

Nous proposons aussi d'instaurer la gratuité des moyens contraceptifs (comme la pilule) et pour la contraception d'urgence.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le rapport du Bureau des changements climatiques et de l'innovation de Santé Canada est clair, les effets de la pollution atmosphérique sur la santé

vont s'aggraver d'année en année. De nombreuses recherches démontrent que le réchauffement climatique favorise l'émergence de maladies infectieuses, telles que la maladie de Lyme. Beaucoup de décès sont causés par les canicules de plus en plus chaudes, par de la pollution atmosphérique et une dégradation de l'environnement. Ces nouveaux phénomènes risquent de rajouter un poids supplémentaire sur notre système de santé québécois, déjà en difficulté.

SANTÉ ET PREMIÈRES NATIONS

Le Parti Vert du Québec propose également de créer et de financer des cliniques mieux adaptées aux réalités et aux pratiques autochtones tout en luttant contre le racisme systémique au sein des hôpitaux et des milieux de soins. Voir la section justice sociale, droits des autochtones pour plus d'informations.

DROITS DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP PHYSIQUE

Le Parti Vert du Québec milite pour l'égalité des chances pour tous. C'est pourquoi le PVQ appuie toutes les revendications du groupe Personnes Handicapés pour l'Accès aux Services (PHAS). Notamment, le PVQ est en faveur du principe de l'accessibilité universelle qui doit être appliqué dans l'ensemble du réseau. Aussi, des mécanismes doivent être mis en place pour évaluer les besoins et la qualité des services aux personnes en situation de handicap, d'une manière rapide et efficace. De façon plus générale, l'amélioration des services passe par un réinvestissement en réadaptation, en hébergement, au soutien à domicile et aux familles.

Le Parti Vert du Québec soutient aussi les revendications de l'activiste Jonathan Marchand, qui souhaite que le Québec mette en place un système d'assistance personnelle autodirigée. Cela consiste à créer une nouvelle profession qui permettra aux personnes en situation de handicap de les former selon leurs besoins individuels. Un tel système permettra de décentraliser l'aide et d'offrir à ces personnes un contrôle complet sur les services. Le financement de

ce programme sera subventionné par l'État, la personne en situation de handicap recevant directement les fonds nécessaires pour effectuer cette embauche.

Le Parti Vert du Québec est d'avis que la centralisation du système de santé nuit aux services donnés aux citoyen-ne-s. En effet, la concentration des soins dans les grands centres enlève des services aux régions et s'inscrit dans la tendance de dévalorisation des régions. De plus, la centralisation du système de santé n'a pas permis de faire les économies espérées puisque les entités bureaucratiques créées deviennent trop lourdes à gérer. Le Parti Vert du Québec est d'avis qu'un système moins lourd et plus près des gens permettra d'améliorer les services directs aux patient-e-s tout en offrant un service adapté.



Le Parti Vert du Québec voudrait améliorer l'accès aux soins de santé à domicile. Pour les patient-e-s, avoir la possibilité de rester chez soi se traduit par une amélioration substantielle de la qualité de la vie, et du même coup, un rétablissement beaucoup plus facile. Les familles doivent aussi recevoir davantage de soutien de la part de l'État et une plus grande autonomie pour les gérer ainsi qu'un meilleur accès aux services. L'accès rapide à un service de diagnostic aiderait également les enfants.

DROITS DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP MENTAL

Le soutien financier, d'évaluations cliniques et de traitements pour les personnes handicapées au Québec ne fonctionne pas. Les personnes handicapées souffrent des listes d'attente interminables ou vieillissent sans jamais recevoir de thérapies nécessaires, en particulier pour les soins d'ergothérapeute ou d'orthophoniste. Cette situation accélère le transfert des patient-z-s vers le privé et témoigne du système de santé à deux vitesses qui s'installe au Québec. Le Parti Vert du Québec veut mettre un terme à cette tendance. C'est pourquoi nous proposons une série de mesures pour améliorer la situation de ces personnes au Québec:

Organisme de soutien et de surveillance pour les personnes handicapées

Les personnes handicapées auront accès à un organisme de réglementation qui aura le pouvoir de statuer si les délais de traitements ou l'aide matérielle et financière font défaut. Si les évaluations ou les thérapies ne sont pas fournies dans un délai raisonnable, le gouvernement du Québec paiera directement ces services au secteur privé. Cet organisme serait aussi mandaté pour surveiller la qualité des traitements fournis.

Un gouvernement vert fournira de l'aide juridique aux personnes handicapées, à leurs parents, tuteur-trice-s et soignant-e-s pour que les droits et recours légaux de ces personnes soient compris et respectés. Les personnes en situation de handicap seraient aussi sensibilisées à l'ensemble des services auxquels ils ont droit.

Le Parti Vert du Québec souhaite aussi créer un organisme indépendant pour défendre les droits des citoyens en situation de handicap (ombudsperson) et traiter leurs plaintes d'une manière efficace et équitable.

De plus, la Loi sur les soins de santé du Québec sera modifiée pour éliminer la disposition selon laquelle le droit au traitement est conditionnel à la disponibilité de ressources financières.

Formation des employés

Nous souhaitons ajouter un cours pour les premier-ère-s intervenant-e-s, renouvelable annuellement, dans le but de les outiller convenablement pour faire face à des situations de crises impliquant des personnes en situation de handicap. Le Parti Vert du Québec veillera ainsi à ce que les premier-ère-s intervenant-e-s puissent mieux désarmer ces situations de crise impliquant des personnes handicapées.

Services et délais

Le Parti vert du Québec veut rendre l'ergothérapie et l'orthophonie plus accessible à la communauté en lançant des projets pilotes, où les thérapies seront offertes à domicile. Le PVQ veillera à ce que tous ces traitements soient offerts dans un délai raisonnable.

Les praticiens et les aides-enseignants de la thérapie d'analyse comportementale appliquée (ABA) et de la thérapie d'intervention comportementale intensive (ICI) seront maintenant assujettis à un cadre réglementaire au Québec. Les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre autistique (TSA) occuperont des postes de responsabilité dans ce nouvel organisme de réglementation supervisant les thérapeutes de l'ABA et de l'IAB et les aides-enseignants.

Loi pour les adultes et enfants ayant des besoins spécifiques

Le Parti Vert du Québec instaurera une nouvelle loi pour les adultes et les enfants ayant des besoins spéciaux, assurant le soutien financier réaliste et des échéances obligatoires pour les évaluations et les thérapies. Le droit aux thérapies prescrites est inconditionnel et sera inscrit dans cette loi et ses réglementations.

Mise en place de soutien scolaire, institutionnel et financiers

Les écoles, les EPP et les institutions chargées des soins et de l'éducation des adultes et des enfants handicapés fourniront des ressources pour les aides personnelles, la supervision et le soutien (transport, loisirs, hygiène, nourriture, abris et dispositifs adaptatifs incluant la mobilité, l'ouïe et la communication,

appareils et prothèses) aux personnes handicapées si elles sont prescrites par un professionnel de la santé qualifié.

L'apport de fonds sera attaché à la personne handicapée et non mis en commun ou partagé au sein d'une institution ou d'une école à moins d'une permission spéciale avec la capacité ultime pour la personne handicapée, ou ses parents, tuteur-trice ou soignant-e, de faire appel de la décision à l'organisme de réglementation.

Les adultes handicapés et les familles (soignants et tuteurs) qui s'occupent d'enfants ou d'adultes handicapés recevront une allocation mensuelle qui couvrira de façon réaliste les coûts réels de nourritures, de logements, de thérapies, de transports et d'autres supports (appareils adaptatifs). Ces fonds seront fournis en fonction des recommandations d'un fournisseur de soins de santé qualifié et tiendront compte des prix plus élevés auxquels font face les collectivités du Nord québécois.

Accessibilité des soins

Nous souhaitons aussi offrir l'accès au système de santé aux femmes enceintes sans statut et aux travailleurs saisonniers. Le Parti Vert du Québec considère qu'il est essentiel d'offrir à tout être humain un accès aux soins.

Sensibilisation et investissement en recherche contre l'endométriose

L'endométriose constitue une maladie ayant des conséquences sociales, économiques et professionnelles graves pour les femmes qui en sont atteintes. Le Parti Vert propose de faire de la sensibilisation, de l'information et de la communication à grande échelle afin que la maladie soit connue pour une meilleure prise en charge. Parallèlement investir sur la recherche et le développement des filières de soins et la formation des professionnels de santé afin de mettre fin à l'errance médicale pour qu'un diagnostic soit posé le plus rapidement possible. Ces mesures seront combinées avec des ententes auprès des employeurs afin qu'un allégement des tâches ou du télétravail soient offerts aux femmes atteintes de la maladie ayant un

billet du médecin.

ALCOOLS ET DROGUES

Légalisation des drogues et nationalisation de la distribution au Québec



Le Parti Vert du Québec propose une légalisation complète des drogues et un encadrement étatique de la distribution des drogues produites, incluant celles produites par processus chimiques, ce qui permettra de garantir la sécurité et la qualité de tels produits transformés. De plus, nous considérons que la nationalisation de la distribution permettra de soustraire au crime organisé une grande source de revenus, réduisant du même coup la violence et le trafic illégal, tout en obtenant une source de revenus pour l'État. Comme pour le cannabis, nous ne comptons pas en faire la promotion, l'objectif est plutôt d'offrir un approvisionnement sécuritaire aux citoyen-ne-s pris par une dépendance et de les guider vers une réduction graduelle de leurs consommations addictives. Notre approche inclut aussi une augmentation des unités de services de traitement et un programme pour fournir des seringues stériles pour les consommateurs de

drogues. Pour ce qui est des drogues dites «dures», nous fixerons l'âge légal à 21 ans.

Cannabis

La réglementation provinciale prévue à l'heure actuelle est contraignante pour les producteurs. En effet, ils demeureront des criminels aux yeux de l'État, tandis que de grandes entreprises domineront le marché légal. D'autre part, le réseau de vente proposé par le gouvernement n'a tout simplement pas la capacité de fournir la demande. Le marché noir continuera d'exister et l'État sera privé d'importants revenus de taxation. Le Parti Vert du Québec propose de permettre à un plus grand nombre d'individus et d'entreprises de participer à la production et à la vente de cannabis sur le marché légal afin de permettre au gouvernement de taxer le produit tout en avantageant la décentralisation de l'industrie. De plus, permettre la consommation de cannabis dans des cafés et restaurants spécialisés.

Alcool



Nous proposons de poursuivre les politiques invitant à la modération quant à la consommation de l'alcool.

Le Parti Vert du Québec propose:

- D'interdire les publicités des produits alcoolisés pour sortir l'alcool de l'espace public et aussi de lutter contre l'alcoolisme en introduisant des étiquettes d'avertissements des effets sur la santé quant à la consommation de boissons alcoolisées.
- D'abolir définitivement les boissons alcoolisées avec de hautes quantités de sucre.
- De mettre de l'avant les groupes et centres de support tels que les Alcooliques Anonymes et de mieux supporter ces organismes.
- D'effectuer des campagnes publicitaires de sensibilisation sur les dangers de la consommation excessive des produits alcoolisés.

Crise des opioïdes

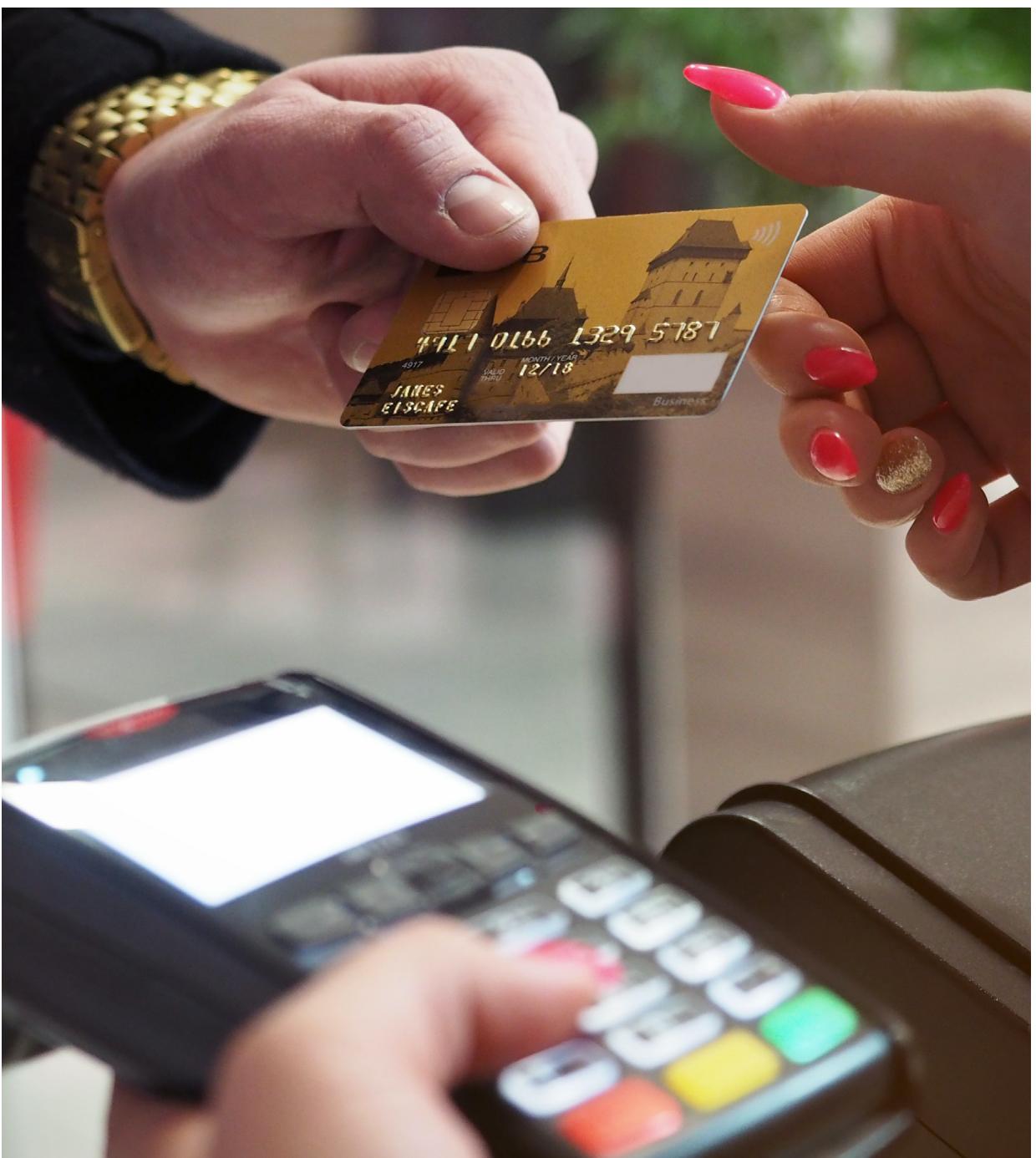
Une terrible crise des opioïdes fait présentement rage à travers le pays et a déjà fait plusieurs milliers de victimes, il faut agir rapidement et prendre des mesures drastiques pour faire face à cette tragédie. Ouvrir des centres d'injections supervisés dans toutes les régions. S'assurer que ces centres reçoivent un financement adéquat, notamment pour être plus efficaces face à la crise des opioïdes et pour aider leur clientèle à vaincre la drogue et les dépendances.

Lutte contre les dépendances ludiques

Le Parti Vert du Québec s'engage à lutter contre toutes formes de dépendances ludiques, telles que la dépendance aux jeux vidéo et aux jeux de hasard. Pour ce faire, nous créerons des centres d'aides qui viseront à sensibiliser les gens et à les aider dans leurs démarches pour mettre fin à la dépendance qui les accapare.



ÉCONOMIE



JUSTICE ÉCONOMIQUE

Le Parti Vert du Québec s'inscrit dans une vision éco-socialiste, ce qui implique de protéger l'environnement tout en offrant des services publics de qualité à la population. Nous sommes très préoccupés par les inégalités sociales et le besoin de bâtir une société plus juste et plus équitable.

REVENU MINIMUM GARANTI

Le Parti Vert du Québec propose d'instaurer un revenu minimum garanti de \$1800 par mois afin de sortir l'ensemble des Québécois-es de la pauvreté. Ce montant sera bonifié pour les personnes atteintes de maladies ou d'un handicap physique ou mental. Ce programme remplacera à terme celui d'aides sociales. L'ensemble des résident-e-s seront admissibles sans condition. Il y aura également une exemption de travail de \$600 par mois afin de permettre aux personnes de travailler à temps partiel sans compromettre leur accès au programme.

SALAIRE MINIMUM - 20\$/H

Le Parti Vert du Québec appuie l'augmentation rapide du salaire minimum pour atteindre 20\$/h d'ici le printemps 2023. Cette augmentation du salaire minimum sera combinée avec des modifications au Code du travail, qui interdira aux employeurs de réduire les bénéfices (pauses café, assurances, etc.) pour contrer la hausse du salaire minimum. Ce salaire minimum sera également indexé à l'inflation.

MOINS D'HEURES DE TRAVAIL

De 1976 à nos jours, la semaine de travail au Québec s'est vue réduite progressivement de 45 heures à 40 heures. C'est seulement en l'an 2000 que le Québec est tombé à 40h. Plus la productivité augmente, particulièrement grâce aux nouvelles technologies, moins de temps de travail est nécessaire pour accomplir les mêmes tâches.

Au Québec et partout dans le monde, les nouvelles

technologies réduisent de façon importante les besoins des entreprises et de la fonction publique en termes de main-d'œuvre. Pour chaque jour de travail, les usines produisent de plus en plus de produits et d'ici quelques années l'arrivée de l'intelligence artificielle viendra accélérer ce phénomène. L'augmentation de la productivité, grâce aux avancées technologiques, nous pousse vers un important choix de société ; préférons-nous profiter de cette augmentation de productivité pour réduire les heures de travail ou pour continuer à augmenter notre capacité de consommer des biens ?

Les études démontrent qu'une réduction des heures de travail augmente la productivité des individus, ce qui représente un avantage important pour les entreprises. De plus, le niveau de stress, le nombre de journées de maladie et l'épuisement professionnel sont tous des facteurs qui ont tendance à diminuer lorsque le nombre d'heures de travail est réduit. Le taux de chômage baissera également et les citoyen-ne-s auront plus de temps pour participer à la vie communautaire, prendre soin d'eux-mêmes et de leur famille tout en réduisant l'empreinte écologique associée à la cinquième journée de travail.

Le Parti Vert du Québec propose de réduire progressivement la durée de la semaine de travail pour atteindre 32h par semaine d'ici l'année 2024.

Pour se conformer à cette loi, les entreprises seront tenues de maintenir la rémunération hebdomadaire au même niveau (ou plus élevé) qu'elles versent aux employé-e-s pour 40h par semaine. Le Parti Vert du Québec s'inscrit dans une volonté de réduire le temps mis sur le travail et de rediriger vers le bien-être et l'épanouissement de la population. La population du Québec étant vieillissante, il importe que les citoyen-ne-s aient plus de temps pour prendre soin de leurs proches, mais aussi que les Québécois-es puissent s'investir dans leur communauté, leur famille et puissent profiter de la vie.

DROIT AU LOGEMENT

Le Parti Vert du Québec appuie la construction d'un minimum de 50 000 unités de logements sociaux

par année. Nous sommes de l'avis que tous les citoyen-ne-s ont droit à un logement abordable, sécuritaire et salubre. Nous appuyons également la mise à jour des lois sur le logement afin de donner davantage de droits aux locataires et d'assurer que les logements sont tenus en bon état par les propriétaires en tout temps. Nous nous prononçons également contre la «ghettoïsation», nous souhaitons que ces logements ne soient pas concentrés dans les mêmes endroits. Il faut également user de la construction de ces logements pour lutter efficacement contre l'itinérance en offrant des logements aux personnes sans domicile fixe.

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ PLUS DURABLES ET ÉQUITABLES

À l'heure actuelle, les grands consommateurs d'électricité au Québec, telle que l'industrie de l'aluminium, paient très peu pour l'électricité (en fait, moins que les consommateurs résidentiels). Cette situation doit changer. Hydro-Québec appartient aux citoyen-ne-s et non aux grandes entreprises. Le Parti Vert du Québec propose d'offrir une quantité de bases d'électricité gratuite à chaque citoyen-ne-s et de facturer uniquement l'utilisation supérieure à cette quantité. Cette politique aura pour effet de décourager la surconsommation tout en allégeant le fardeau fiscal des consommateurs résidentiels. Pour les entreprises qui sont de grandes consommatrices, elles devront payer des tarifs beaucoup plus élevés qu'à l'heure actuelle.

EMPLOI ET IMMIGRATION

Le Parti Vert du Québec propose de faciliter l'intégration et lutter contre la discrimination à l'emploi en établissant des quotas d'employé-e-s issus de l'immigration ou racisés au sein des PME afin que ces individus puissent obtenir leurs subventions. Cette mesure serait appliquée dans les régions où l'on trouve un plus haut taux d'immigration (notamment la région métropolitaine de Montréal). Les PME devraient avoir soit engagé ces personnes ou alors fait preuve d'efforts pour leur recrutement. Cela aura pour

effet de faciliter l'intégration sur le marché du travail. Pour les régions avec un faible taux d'immigration, les PME ne verront pas ce critère appliqué sous forme de subventions, mais de bonus. Cela aurait l'effet positif d'encourager un plus grand nombre d'immigrant-e-s à s'installer dans les régions, stimulant ainsi l'économie locale et freinant le déclin démographique.

METTRE EN PLACE UN NOUVEL INDICATEUR DE RICHESSE

Le Parti Vert du Québec propose d'utiliser un nouvel indicateur de richesse qui serait créé à partir de la combinaison d'un PIB Vert, de l'Indicateur de Développement humain (IDH), l'Indice de Santé sociale (ISS) et l'empreinte écologique.

BÉNÉVOLAT

Nous proposons que les organismes de charité et les OBNL culturels, environnementaux ou d'économie sociale, légalement constitués, puissent remettre un reçu officiel accordant une réduction d'impôt pour l'engagement social. Cela encouragera le bénévolat à des niveaux où les besoins sont grandissants, le valorisera et sera un atout économique avantageux pour la province.

RENÉGOCIATION DES ACCORDS COMMERCIAUX

Les accords commerciaux ont des bénéfices et des désavantages. La mondialisation a de nombreux effets néfastes sur l'environnement. Notamment, les émissions de GES liées au transport des marchandises sur de grandes distances. Le Parti Vert du Québec appuie la renégociation d'un grand nombre de ces accords afin de protéger les commerces locaux, l'économie circulaire, l'alimentation locale et les réalités environnementales de notre époque. Nous soutenons également les mesures encourageant le commerce éthique; nous considérons que les relations commerciales et politiques ne peuvent être traitées séparément. Le gouvernement doit respecter ses propres

principes lorsqu'il fait du commerce.

AMENDES ÉTABLIES EN FONCTION DU REVENU DES FAUTIFS

Dans plusieurs pays, comme la Finlande, les amendes pour les infractions sont déterminées en fonction des revenus des personnes accusées de ces infractions. Cela a pour effet d'apporter une certaine équité à la remise d'amendes, qui ont actuellement des répercussions beaucoup plus sévères sur les personnes à faibles revenus en comparaison aux classes moyennes et plus aisées. Dans ce système, les amendes attribuées aux fautifs sont calculées en nombre de jours de revenus privés et calculées selon leurs revenus. Cette politique vise à établir une justice plus équitable et à contrer le déséquilibre actuel dans le système de justice et d'amendes qui est grandement biaisé en faveur des plus riches.

HAUSSE DES REVENUS DE L'ÉTAT (EN GRANDS TRAITS)

Nouvelles sources de revenus pour l'État

- Mettre fin aux paradis fiscaux
- Taxer le capital des institutions financières
- Mettre en place un rapport d'impôt unique
- Taxer le carbone émis par les grandes industries, augmentation du prix carbone et instauration d'un système de rationnement de combustibles fossiles
 - Éliminer les subventions aux grandes entreprises, et les taxer davantage
 - Optimisation des dépenses sur les réseaux routiers
 - Augmentation des frais d'immatriculation
 - Mise en place d'un programme d'éco-rénovation, d'écotaxe et de recyclage national
 - Augmentation des redevances minières
 - Augmentation des exportations d'énergies sociales et éoliennes
 - Application de la TVQ sur toutes les plateformes d'achats en ligne
 - Taxer la publicité
 - Investir grandement dans la culture pour

augmenter les retombées économiques

Investissements majeurs

- Financement de la transition énergétique
- Investissements massifs en santé et en éducation
- Offrir un service de transports en commun gratuit, rapide et efficace
 - Développement de l'industrie du recyclage et de l'économie circulaire
 - Construire des infrastructures des déchets organiques et des eaux usées
 - Soutenir les coopératives et les organisations communautaires
 - Mise en place d'un revenu minimum garanti

Projets de nationalisation

- Nationalisation de la foresterie sur les terres publiques
 - Nationalisation de l'ensemble des services de transport en commun
 - Création de Télécom-Québec
 - Mise en place d'un projet national de serriculture
 - Création d'Habitation-Québec
 - Nationalisation de l'industrie du recyclage

COMBATTRE L'INFLATION

De nombreux Québécois-es ont de la difficulté à joindre les deux bouts en raison de l'inflation extrême. Les factures de transport, d'alimentation et de logement sont les dépenses principales des ménages. Le Parti Vert du Québec propose de réduire les coûts de transport en rendant la voiture privée facultative, et en instaurant la gratuité du service. Les factures d'épiceries seront réduites à travers l'alimentation locale et le logement deviendrait plus abordable en restreignant le rôle du capitalisme dans le marché immobilier.

AGRICULTURE



AGRICULTURE LOCALE



L'alimentation locale est un palier essentiel de la transition énergétique. Au Québec, nous avons d'importantes ressources hydroélectriques et pourtant un très petit réseau de serriculture, centralisé et géré par le privé. En conséquence, une quantité phénoménale de nos fruits et légumes sont importés de l'Amérique du Sud et des États-Unis.

Le Parti Vert du Québec propose de s'attaquer aux problèmes des aliments importés en construisant un vaste réseau de serres urbaines et rurales publiques alimentées par l'hydro-électricité. Ces serres seront construites par Hydro-Québec grâce à un nouveau programme de subventions avant d'être remises aux communautés locales de chaque quartier du Québec.

Les serres bénéficieront de soutien financier et de l'électricité gratuite fournie par l'État. Elles seront gérées de manière démocratique par les utilisateurs et membres des communautés. Les aliments produits seront distribués aux résident-e-s à très faibles coûts pour éviter le gaspillage alimentaire.

Au-delà de l'alimentation locale, la création d'emplois et de la création de communautés locales vibrantes, ce programme vise à réduire concrètement le rôle du capitalisme dans le système alimentaire québécois tout en stimulant la culture d'entraide, de solidarité locale et de coopération.

AIDE FINANCIÈRE

Pour le Parti Vert du Québec, investir dans le secteur de production agricole permettra de lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique et effectuer une transition écologique plus importante. Nos objectifs ambitieux de transformation de nos modes de production et de consommation nécessitent un financement étatique pour guider et aider nos industries agroalimentaires au Québec.

Pour ce faire, le Parti Vert du Québec préconise de :

- Améliorer les programmes de sécurité du revenu.
- Récupérer un montant équivalent au solde résiduel de 38 millions de dollars du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour l'amélioration de la productivité du secteur des grains.
- Bonifier les programmes de soutien en agroenvironnement, notamment les mécanismes de rétribution des investissements réalisés par les producteurs pour s'adapter aux exigences environnementales.
- Mettre en place un système permettant de limiter les effets de l'augmentation rapide du salaire minimum sur la profitabilité des entreprises agricoles, particulièrement dans le secteur horticole.
- Mettre en place un programme indemnisant les agriculteurs subissant des dommages lors d'épisodes climatiques extrêmes.
- Endiguer la disparition des fermes au Québec en mettant en place une politique de soutien pour les petites exploitations.
- Renforcer le programme d'appui financier pour la relève agricole.
- Mettre fin au financement de la monoculture. Les monocultures nécessitent davantage de pesticides et d'herbicides, appauvissent le sol de ses nutriments, accélèrent l'érosion des sols à cause de l'utilisation constante de machinerie lourde et représentent un danger pour la biodiversité.

Pesticides et engrais azotés

Le Parti Vert du Québec appuie le bannissement de l'ensemble des pesticides (et herbicides) et des engrais à base d'oxyde d'azote (engrais produisant

beaucoup de gaz à effet de serre) sur notre territoire d'ici l'année 2035. Ce bannissement s'appliquera tant à l'agriculture qu'aux centres urbains. Les recherches scientifiques sont claires; les pesticides nuisent à la santé des êtres humains, des animaux et de la biodiversité. Les alternatives existent; la permaculture, les systèmes mécaniques enlevant les mauvaises herbes et la bioremédiation sont toutes des solutions aux problématiques des pesticides. L'industrie agricole est entièrement capable de s'adapter et un gouvernement Vert sera présent pour les aider avec la transition.

SOUTENIR LA SERRICULTURE PASSIVE À PETITE ÉCHELLE

À travers le Québec, des personnes sont en train de construire des serres passives qui utilisent l'énergie solaire et géothermique pour faire pousser des fruits et légumes à longueur d'année au Québec, et ce, avec peu ou pas d'énergie ajoutée. Le Parti Vert du Québec propose de subventionner la construction de serres passives à petite échelle afin de promouvoir l'alimentation locale et la sécurité alimentaire.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le Parti Vert du Québec appuie des subventions importantes pour la production et la consommation des aliments certifiés biologiques. Ces investissements d'un milliard de dollars par année seront concentrés autour des programmes éducatifs et de l'aide financière de plusieurs centaines de millions de dollars aux agriculteurs pour assister à la transition vers l'agriculture biologique à travers le Québec (à moindre coût). Le Parti Vert du Québec compte donc:

Soutenir les agriculteurs et prendre des mesures économiques pour faire en sorte que ces aliments biologiques et locaux soient abordables pour tous-tes les Québécois-es.

Interdire les pesticides dangereux pour la santé et bannir l'usage des autres pesticides nuisibles en encourageant les alternatives biologiques et naturelles.

DÉMANTÈLEMENT DU MON-POLE SYNDICAL DE L'UPA

Le Parti Vert du Québec propose de démanteler l'Union des producteurs agricoles du Québec. Ce monopole de l'UPA favorise les grandes exploitations qui visent l'exportation, défavorise les plus petites exploitations (familiales ou autres). Nous considérons donc qu'il est nécessaire de diviser l'UPA en plus petits syndicats, ce qui permettrait une meilleure représentation démocratique des agriculteurs.

MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

Afin de pallier au manque criant de main-d'œuvre dans le secteur agricole,

Le Parti Vert du Québec s'engage à :

- Mettre sur pied un programme spécial de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et agroalimentaire de sorte à garantir un accès uniforme et efficace à des travailleur-euse-s agricoles étranger-ère-s dans le but d'aider à assurer la productivité, la croissance et le succès futurs de l'industrie.
- Améliorer les conditions de travail des travailleur-euse-s temporaires étranger-ère-s qui travaillent dans le secteur de la production agricole. Chaque année, ce sont plus de 18,000 travailleur-euse-s temporaires venant d'Amérique du Sud qui viennent travailler dans nos fermes québécoises. Ils-elles sont logé-e-s dans des immeubles insalubres et font un travail tellement physiquement exténuant que nombreux d'entre eux tentent de s'échapper en traversant illégalement la frontière américaine dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions de travail et de vie.
- Améliorer l'éducation et la formation professionnelle en agriculture dans l'ensemble du système d'éducation, en veillant à ce que les programmes d'acquisition de compétences puissent inclure de la formation à la ferme et répondre aux autres exigences non traditionnelles de formation en milieu de travail.
- Rendre les formations en agriculture plus disponibles et accessibles dans les secteurs urbains.
- Fonder un bureau unique chargé des Évaluations

de l'information sur le marché du travail dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, comportant un effectif possédant les connaissances nécessaires afin d'assurer l'exécution rapide des évaluations dans le contexte des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT) et le traitement uniforme des demandes.

MORATOIRE SUR LE DÉZONAGE

Le Parti Vert du Québec appuie un moratoire sur le dézonage des terres agricoles autant dans les milieux ruraux que urbains. La valorisation de ces terres constitue un pilier essentiel de l'alimentation locale et de la transition énergétique. Nous ne pouvons nous permettre de sacrifier des terres agricoles pour des projets immobiliers et des intérêts privés.



PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

Réduire la consommation de produits et de sous-produits d'origine animale

Les avis scientifiques sont clairs; réduire la consommation de viande et de produits animaliers est une manière efficace de réduire nos GES et de lutter contre les changements climatiques. Pour cette raison, le Parti Vert du Québec appuie la mise en place d'une cible de réduction des produits animaliers de 50% d'ici 2035, combinée avec une série de mesures innovantes qui visent à aider les citoyen-ne-s à faire le changement et à réduire la demande pour ces produits. Le Parti vert du Québec est d'avis que la société doit prendre un virage vers une réduction globale de la consommation de viande et met de l'avant les politiques suivantes pour appuyer les gens dans cette transition écologique.

Nous proposons de :

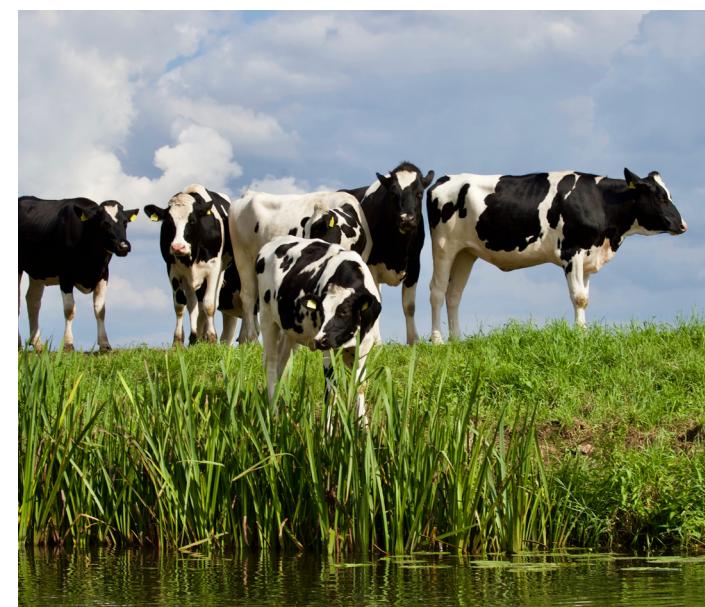
- Encourager la population, par des campagnes publicitaires, à réduire sa consommation de viande et de produits d'origine animale.
- Utiliser les leviers financiers dans le domaine de l'agriculture afin de bonifier les subventions de la production d'aliments à base de végétaux. Cela comprendra la mise en place d'un vaste programme serricole nationalisé qui permettra à l'ensemble des Québécois-es de profiter des fruits et des légumes produits avec notre électricité verte.
- Subventionner les produits et les programmes qui aident les citoyen-ne-s à réduire leur consommation de viande et de sous-produits animaux. Cela comprendra une baisse des prix des aliments à base de végétaux et des cours de cuisine gratuits et accessibles à tous.
- Ajouter des cours de cuisine saine au programme scolaire des écoles primaires et secondaires du Québec. Ces cours seront importants pour la santé des jeunes et incluront une formation à la cuisine végétarienne et végétalienne, ainsi qu'une sensibilisation sur la nutrition et les répercussions écologiques de la consommation de viande et de produits animaliers.
- Mandater les institutions publiques, telles que

les écoles et les hôpitaux, de fournir des options de repas végétariens et végétaliens afin d'encourager des choix alimentaires plus sains pour la santé humaine et moins dommageable à l'environnement.

Les animaux d'élevage

La population choisirait certainement d'assurer de meilleures conditions de vie aux animaux d'élevages si elle était informée des mauvais traitements qui leur sont infligés. Actuellement, la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal ne protège pas les animaux d'élevage. Ils sont soumis à la réglementation de l'industrie ou aux « pratiques couramment utilisées » par cette dernière. Pour cette raison, le Parti vert est d'avis qu'un ensemble de règlements qui visent à atténuer les souffrances et à cesser les mauvais traitements infligés aux animaux d'élevage doit être mis en œuvre.

La production animale



Le programme du Parti vert vise à :

- Informer la population sur les pratiques couramment utilisées dans l'industrie afin de la sensibiliser aux traitements que subissent les animaux d'élevage.
- Imposer un encadrement strict des règles concernant les pratiques de l'industrie et augmenter le nombre d'inspecteur-trice-s.
- Interdire les mutilations des animaux d'élevage

telles que l'amputation de la queue, la castration à vif et l'épointage du bec ainsi que le broyage des poussins.

- Rendre obligatoires l'accès à l'information et la transparence au sein des abattoirs, des fermes industrielles et des transporteurs. Cet accès à l'information devrait être un outil accessible non seulement aux autorités gouvernementales, mais également aux médias et aux citoyen-ne-s intéressé-e-s.

- Favoriser les fermes et les abattoirs locaux et, à petite échelle, encourager les pratiques d'élevage en liberté et à l'extérieur. Interdire toute forme d'abattage qui ne prévoit pas de désensibilisation préalable et favoriser les pratiques aux effets immédiats.

- Imposer des normes plus strictes sur le transport des animaux qui réduisent les temps de déplacement, augmentent l'espace vital des animaux dans les camions et en limitent le transport lors des températures extrêmes. L'utilisation d'aiguillons électriques doit être interdite et le pouvoir coercitif des inspecteur-trice-s, augmenté.

- Favoriser l'élevage à petite échelle en augmentant les quotas sur l'élevage d'animaux. Actuellement, les petits producteurs sont défavorisés, car les quotas sont très chers et la rentabilité est limitée lorsque la production est à petite échelle.

Application et respect de la loi

Un gouvernement vert mettrait en place un ministère de la Condition animale afin de garantir la mise en place, l'élaboration, le renforcement et le respect des lois entourant le bien-être animal. Ce ministère agirait en collaboration avec les SPA et SPCA et les inspecteur-trice-s afin d'appliquer efficacement les lois provinciales.

Le Parti Vert procéderait également à la remise de plus de pouvoirs aux SPA et SPCA et de plus de budgets pour l'embauche d'un plus grand nombre d'inspecteur-trice-s. Nous croyons que l'État québécois devrait remettre un budget ainsi que des pouvoirs à ces organisations qui œuvrent déjà sur le terrain, ce qui permettrait une plus grande efficacité.

Un gouvernement Vert mettrait en place une taxe spéciale sur les accessoires pour animaux afin de

financer, en partie, l'application de la loi et la création du nouveau ministère.

Le Parti Vert du Québec propose de :

- Informer les gens sur leurs droits et leurs obligations envers les animaux de compagnie, prévus par l'article 5 de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.

- Augmenter considérablement les amendes pour les infractions entourant le non-respect de la loi. Une personne contrevenant à la loi pourrait se voir interdire la possession d'un animal de compagnie.

Les animaux de compagnie

Le PVQ souhaite sortir les animaux d'un système de consommation capitaliste. Il faut miser sur l'adoption d'animaux de refuge et sur l'élevage éthique afin de donner de bons foyers aux animaux de compagnie et éviter leur marchandisation. Il faut également agir face au grave problème de surpopulation des animaux de compagnie qui mène à leurs euthanasies chaque année.

Nous souhaitons interdire la vente d'animaux en situation de surpopulation (chats, chiens et certains rongeurs) dans les animaleries et mettre un terme à l'élevage de ces animaux. Par contre, nous encourageons la mise en adoption dans les animaleries des animaux qui viennent de refuges, ainsi que l'adoption responsable auprès de refuges et d'éleveurs éthiques. Seuls les petits élevages seront permis, soit de petits élevages familiaux ou à but non lucratif qui ne visent pas le profit et qui génèrent un petit nombre d'animaux.

Les animaux de compagnies exotiques

Concernant la vente d'animaux dits « exotiques », nous désirons premièrement créer un permis de vente et/ou d'élevage au Québec (aucun ne sera donné ou créé pour des espèces en péril ou de braconnage, etc.) afin d'encadrer la vente de ceux-ci. Nous voulons aussi nous assurer que ces animaux complexes ne puissent pas être vendus et achetés, à la légère et par n'importe qui. Il faudrait que ces personnes aient toutes les connaissances requises et nécessaires afin

de renseigner les futurs adoptants sur les responsabilités que cela représente.

MESURES GÉNÉRALES

Un gouvernement vert prendrait également les mesures générales suivantes :

- Sensibiliser la population à l'importance de tenir compte des impératifs biologiques des animaux de compagnie et informer les gens sur leurs droits et leurs obligations envers les animaux de compagnie

- Inciter les gardien-ne-s à stériliser leurs animaux de compagnie, afin de lutter contre l'abandon et la surpopulation des refuges. Augmenter la disponibilité des cliniques de stérilisation des animaux de compagnie pour les personnes à faibles revenus et rendre obligatoires l'identification et la vaccination des animaux de compagnie afin d'assurer la traçabilité et la santé de ces animaux.

- Invalider les clauses interdisant les animaux dans les baux résidentiels et mieux réglementer la zoothérapie et les autres professions en lien avec les animaux.

- Agir contre la surpopulation de chats errants tout en réduisant le nombre d'euthanasies en encourageant la pratique du CRSM (capturer, stériliser, relâcher, maintenir) et interdire l'enchaînement en permanence des chiens.

- Interdire toutes procédures médicales visant à changer des caractéristiques physiques des animaux (dégriffage, coupe des oreilles ou de la queue, etc.) sauf pour des raisons médicales ou la stérilisation.

LES INTERDICTIONS DE RACES

Le Parti Vert du Québec dénonce les lois visant l'interdiction de certaines races de chiens au Québec. Nous jugeons que ces règlements sont complètement illogiques, discriminatoires, inapplicables et qu'ils démontrent les profondes lacunes de la classe politique dans le dossier du droit des animaux et de la maltraitance animale.

Les races de chiens étant difficilement identifiables, même par les expert-e-s, sans oublier les croisements qui rendent la tâche d'autant plus ardue, il sera

impossible d'appliquer la loi avec exactitude. De plus, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Association canadienne des médecins vétérinaires, entre autres, se sont déjà prononcés contre les législations visant certaines races.

LES ANIMAUX SAUVAGES

L'encadrement de la chasse et la pêche

Le Parti Vert du Québec croit que la chasse et la pêche devraient être mieux encadrées au Québec afin d'assurer la viabilité à long terme de certaines espèces. Nous croyons que la chasse et la pêche devraient servir à la subsistance et non au sport.

La protection de leur habitat

- Encourager la mise en place de zones vertes dans les centres urbains et leurs environs.
- Créer plus de parcs provinciaux afin de protéger davantage de territoire
- Encourager un plus grand respect du milieu naturel des animaux sauvages.
- Encadrer les pratiques écotouristiques afin d'éviter le plus possible les incidences sur les animaux et leur environnement naturel.
- La construction de ponts ou tunnels d'animaux et de clôtures de sécurité pour permettre aux animaux de traverser les routes et autoroutes sans danger.

Les espèces menacées ou vulnérables

- Sensibiliser la population sur l'importance de protéger les espèces menacées ou en voie de disparition.

D'autres propositions sur la protection de l'habitat des animaux et sur les espèces menacées ou vulnérables se trouvent dans la partie environnement du programme du Parti Vert du Québec.

Les animaux élevés pour leur fourrure

Le Parti Vert s'oppose à l'élevage des animaux pour de la fourrure. Cette industrie est responsable de la mort et de la souffrance de millions de renards, de coyotes, de lapins et de visons, entre autres.

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Le Parti Vert considère que les expériences sur les animaux pour le développement de produits cosmétiques sont cruelles et non nécessaires. L'expérimentation animale au Québec n'est pas réglementée par le gouvernement. Les compagnies qui font les tests sont laissées à elles-mêmes pour veiller au bien être animal et cela a permis de nombreux abus. Le Parti Vert du Québec prône l'interdiction des tests sur les animaux à but commercial (comme le maquillage par exemple).

L'expérimentation animale

Le Parti Vert du Québec propose un encadrement et une application stricte de règlements qui régissent l'expérimentation animale dans le domaine médical et scientifique. Étant donné que ces animaux sont exclus des protections de la Loi sur la sécurité et le bien-être de l'animal, les pratiques sont actuellement laissées à l'autorégulation.

Le programme du Parti vert vise à :

- Encourager l'élimination graduelle de l'utilisation des animaux dans l'industrie et le développement de nouvelles méthodes qui n'impliquent pas d'animaux.
- Mandater les fonctionnaires du MAPAQ pour effectuer des inspections approfondies non seulement pendant que les laboratoires sont vides ou inutilisés, mais aussi pendant que les tests sont réalisés sur les animaux. Ils devront produire des rapports publics détaillés afin d'assurer la transparence et faire un rapport sur l'état des animaux avant, pendant et après les tests.

Les animaux dans le divertissement

L'industrie de divertissement ne devrait pas obliger les animaux sauvages à performer pour le divertissement des êtres humains. L'usage d'animaux pour le divertissement doit être réduit et éventuellement interdit.



REMERCIEMENTS

À travers ce programme ambitieux, le Parti Vert du Québec s'engage à transformer le Québec en une société plus inclusive, plus équitable, plus juste, et plus verte pour offrir à nos générations futures un réel avenir durable. Nous représentons l'option éco-socialiste, féministe et fédéraliste de la politique québécoise. Un vote pour le Parti Vert du Québec, c'est un vote pour mettre fin au statu quo et établir un environnement social et naturel sain pour tous. Rejoignez notre mouvement dès maintenant !

Nous tenons également à remercier nos membres, candidat-es, sympathisant-e-s, bénévoles, et employé-e-s qui ont travaillé sans relâche afin de produire ce Nouveau Plan Vert ambitieux pour le Québec.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué aux séances de consultation, à la recherche, à l'élaboration, la rédaction et la création de cette plateforme. Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous.



Pour un transport en commun gratuit et efficace

Pour une véritable justice sociale et économique

Pour un Québec plus démocratique et représentatif

Pour un Québec instruit et prospère

Pour un système de santé fiable et efficace

Pour une reeducation des inégalités de richesse

Pour une nourriture saine et respectueuse de l'environnement

VOTONS VERT !